progrès-dimanche

le journal familial par excellence!

120 pages incluant le Télé-guide

Dépôt: CHIBOUGAMAU, CHAPAIS, QUEBEC, TADOUSSAC A POINTE-LEBEL: **1,71 $ taxes incluses** / BAIE-COMEAU: **2,00 $ taxes incluses** / SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN: **1,50 $ taxes incluses**

Le dimanche 31 décembre 1995 / 32e année No 11

PAR CAMELOTS AU SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN **1,39$** TAXES INCLUSES

Bonne Année!

Les voeux de l'évêque

P.-6

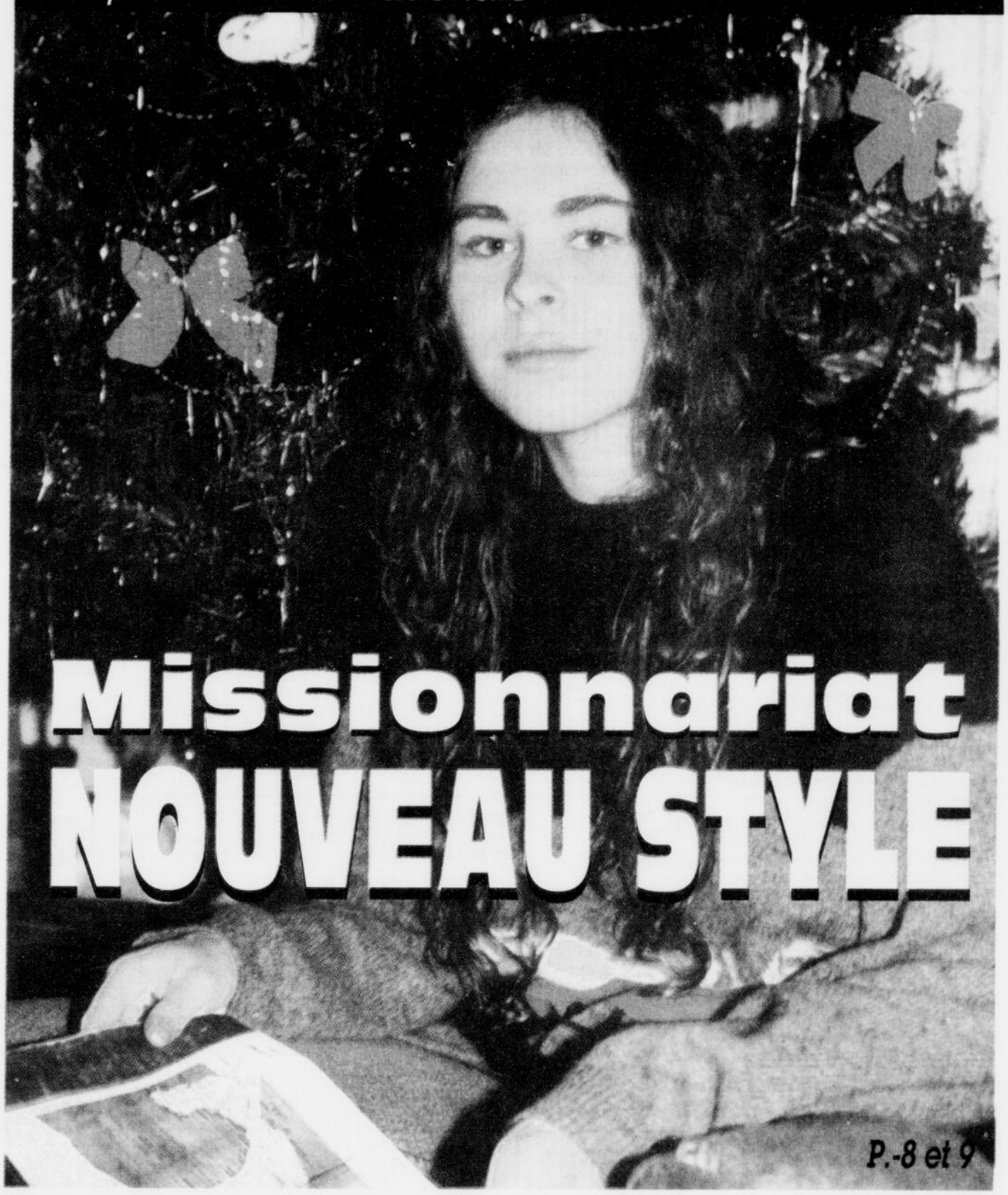
Chez les Belley

Place à la famille



P.-8

Coopération internationale



Missionnariat NOUVEAU STYLE

P.-8 et 9

Les prédictions d'Isabelle

P.-4 et 5

Itinérance

Drame social et humain

P.-24 et 25

Martial Gauthier loisirs enr.

YAMAHA

1015, BOUL. SAINTE-GENEVIÈVE
CHICOUTIMI-NORD

543-6537

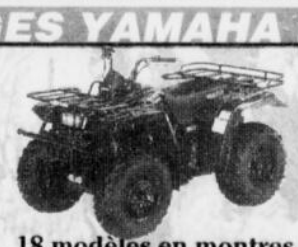
LE PLUS GRAND CHOIX DE MOTONEIGES YAMAHA DE LA RÉGION

VK540mc
Le maître de l'arrière-pays canadien



VMAX 600 DE LUXE
La motoneige de tourisme par excellence





18 modèles en montres à prix hors saison

TOUTE L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE

309666

Un homme se précipite au travers d'une fenêtre

MONTREAL (PC)-Pris en souricière dans son logement en flammes, un homme n'a eu d'autre choix samedi matin que de se précipiter au travers d'une fenêtre.

Andrew Brittain, 35 ans, a cependant été grièvement blessé. Les éclats de verre l'ont profondément lacéré aux bras et au corps. Il a dû être opéré d'urgence dans les heures suivantes. Sa vie ne serait toutefois pas en danger.

M. Brittain doit une fière chandelle à son chien qui, à force de japper, a fini par le tirer d'un profond sommeil.

En ouvrant les yeux, il a vite constaté que sa chambre était envahie par une épaisse fumée qui le faisait suffoquer. Réalisant que sa vie était en danger, il a plongé par la fenêtre la plus proche.

Tout ensanglanté par ses blessures, il est descendu chez ses voisins du rez-de-chaussée qui ont aussitôt appelé les pompiers.

Quant au chien, il s'en est sorti indemne. Des voisins et des pompiers l'ont vu se promener, désemparé, autour de la maison sinistrée.

Quelque 25 pompiers ont mis moins d'une trentaine de minutes pour maîtriser les flammes qui ont ravagé cet édifice de la rue Berri, dans le nord de la ville.

Les dommages sont assez importants: environ 30 000 $, selon une évaluation sommaire des pompiers. C'est un mégot qui serait à l'origine du brasier.

Mort suspecte

MONTREAL (PC)-La Sûreté du Québec enquête sur les circonstances de la mort d'une femme d'une cinquantaine d'années, dont le corps a été découvert hier matin sur le terrain attenant à sa résidence, à Durham-Sud, près de Drummondville.

Le corps ne portait aucune marque de violence apparente.

On ignore encore s'il s'agit d'une mort naturelle ou d'un crime.

Alerte à la bombe

ATLANTA (Reuter) - Un avion de la compagnie américaine Delta Air Lines a été contraint à un atterrissage en catastrophe à la suite d'une alerte à la bombe et huit passagers ont été blessés lors de leur évacuation sur l'aéroport de Greensboro, en Caroline du Nord, a rapporté la presse locale.

Le vol 1145 devait relier vendredi soir Newark, dans le New Jersey, à Atlanta, avec 112 passagers à son bord. Il a atterri à Greensboro en vertu d'une «procédure de sécurité», a indiqué hier un porte-parole de Delta.

«Tout semble indiquer qu'il s'agissait d'une fausse alerte à la bombe. Nous ne faisons pas de commentaire sur les fausses alertes à la bombe», a-t-il ajouté.

Selon la presse locale, huit passagers ont été blessés lors de leur évacuation d'urgence.

Le porte-parole de Delta a indiqué que seul un passager avait été légèrement blessé.

Bébé vendu

LE CAIRE (Reuter) - La police égyptienne a arrêté une femme qui avait vendu pour 3000 livres (820 dollars) sa petite fille, âgée de seulement 45 jours, afin de pouvoir nourrir ses trois autres enfants, a rapporté le journal al-Ahram.

Nadia Ali, 40 ans, a été interpellée à la suite d'une altercation avec la femme qui lui avait acheté son bébé et le lui avait rendu une semaine après parce qu'il était malade, précise le journal gouvernemental.

Ce n'est pas la première fois que la police égyptienne est contrainte d'intervenir dans de telles circonstances. En novembre dernier, une Egyptienne avait été arrêtée pour avoir tenté de vendre sa fillette de sept jours pour une trentaine de dollars.

Ovnis repérés

PEKIN (AP) - Quatre avions qui survolaient le nord-est de la Chine ont annoncé pratiquement au même moment le 4 décembre dernier avoir repéré un ou plusieurs OVNI, blanc, vert, rouge ou jaune, a fait savoir hier un journal chinois qui cite un rapport de l'Administration de l'Aviation civile.

Le premier message radio est venu du commandant d'un avion qui effectuait une liaison entre Harbin et Pékin. Il expliquait avoir vu «un Objet volant non identifié ovale et blanc se déplaçant à une vitesse d'environ 15 km par minute». Un peu plus tard, il a précisé que l'OVNI était «devenu vert et suivait la trajectoire de vol de son avion».

Le commandant d'un autre avion de ligne a ensuite signalé avoir vu la même chose, puis deux autres ont annoncé avoir croisé des OVNI rouges ou jaunes.

Selon le rapport de la direction de l'Aviation civile, «cet étrange phénomène s'était déjà produit à peu près à la même période l'année dernière».

Météo

Aujourd'hui:		Max.: -11	Min:-20
Lundi:		Max.: -15	Min:-21

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 05h25 (1m2) et haute à 11h00 (4m1). Elle sera à nouveau basse à 18h35 (5m7) et haute à 23h30 (3m5).

LA BAIE — La marée sera basse à 04h25 (1m4) et haute à 10h25 (4m5). Elle sera à nouveau basse à 17h20 (1m4) et haute à 23h10.

Sommaire

SECTION GÉNÉRALE	1	- Clé des songes	C9
- Nécrologie	A20-A21	- Courrier d'Isabelle	C8
- Sports et loisirs	A27	- Mots croisés	C9
CAHIER «LES GENS»	B1	CAHIER «MA MAISON»	D1
- Clic	B11	- Rencontres	D7
- Eglise	B7	CAHIER «ANNONCES CLASSÉES»	E1
- Courrier de sexologie	B8	- Avis et carrières	E4-E5
CAHIER «ARTS ET SOCIÉTÉ»	C1	- Forum	E6
- Carnet mondain	C10	- Nécrologie	E7-E8

LA LOTTO 6/49

TIRAGE DU 95-12-27

Numéros gagnants:

8 18 26 30 39 49

Complémentaire: 3

Extra: 379361

Prochain tirage: 95-12-30

ABONNEMENT

545-4664

Progrès-Dimanche
1051, boul. Talbot
Chicoutimi, G7H 5C1
Bibliothèque nationale du Québec
Courrier de deuxième classe (N° 32131)
Port de retour garanti

RÉSULTATS loto-québec

La Mini — Tirage du 95-12-29

NUMÉROS	LOTS
622999	50 000 $
22999	5 000 $
2999	250 $
999	25 $
99	5 $
62299	1 000 $
6229	100 $
622	10 $

La Quotidienne — Tirage du 95-12-24 au 95-12-30

	3	4
DIMANCHE	003	4820
LUNDI	829	7531
MARDI	962	8655
MERCREDI	587	9888
JEUDI	059	7283
VENDREDI	482	8509
SAMEDI	507	5882

Banco — Tirage du 95-12-29

03	06	07	09	10
11	12	15	16	22
23	27	32	34	42
46	47	48	62	69

INTER — Tirage du 95-12-29

NUMÉROS	LOTS
666924	250 000 $
66924	2 500 $
6924	250 $
924	25 $
24	10 $

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

RÉSULTATS loto-québec

RÉSULTATS COMPLETS LUNDI

Lotto 6/49 — Tirage du 95-12-30

7 15 23 27 30 49

Numéro complémentaire: 32

Select 42 — Tirage du 95-12-30

15 22 24 28 33 37

Numéro complémentaire: 42

MISE-TÔT 5 9 31 37

Extra® — Tirage du 95-12-30

NUMÉROS	LOTS
416139	100 000 $
16139	1 000 $
6139	250 $
139	50 $
39	10 $
9	2 $

Banco — Tirage du 95-12-30

02	07	08	16	17
20	24	43	45	50
51	54	56	58	59
60	62	67	68	70

Super 7 — Tirage du 95-12-29

1 4 7 16 19 35 46

Numéro complémentaire: 36

Extra® Super 7 — Tirage du vendredi 95-12-29

NUMÉRO	LOTS
312248	100 000 $
12248	1 000 $
2248	250 $
248	50 $
48	10 $
8	2 $

	GAGNANTS	LOTS
7/7	0	8 000 000,00 $
6/7+	3	39 978,50 $
6/7	41	2 559,60 $
5/7	2 502	149,80 $
4/7	52 840	10,00 $
3/7+	47 564	10,00 $
3/7	449 123	participation gratuite

Ventes totales: 6 460 994,,00 $
Prochain gros lot (approx.): 9 000 000,00 $
Prochain tirage: 95-01-05

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le Progrès-Dimanche est membre du Conseil de presse du Québec, organisme voué à la défense du droit du public à l'information.
Téléphone: (418) 692-3008.
Télécopieur: (418) 692-5148.

Grand Touring 580cc 1996

La plus équipée de l'industrie

Le prix le plus abordable de l'industrie



PAS DE PAIEMENT PAS D'INTÉRÊT POUR 3 MOIS

GARANTIE 2 ANS GRATUITE
La meilleure protection de l'industrie

ski-doo
Des motoneiges à votre mesure.

«Grand Touring, c'est vraiment la meilleure motoneige de randonnée qu'on a eue à conduire» (Revue Super Trax)

R. Spence & Fils JONQUIERE

4364, boul. du Royaume, Jonquière
Tél.: 542-4456 •547-0054 •Fax: 542-7093

309762

Enfants kidnappés accidentellement

Les parents pourraient faire l'objet d'une poursuite

TORONTO (PC)-Les parents de deux jeunes enfants kidnappés accidentellement dans deux vols de voitures distincts pourraient faire l'objet de poursuites criminelles, selon la police.

Laisser sans surveillance un enfant de moins de 10 ans va en effet à l'encontre du Code criminel. La personne trouvée coupable fait face à une peine pouvant aller jusqu'à deux ans de prison.

Dans les deux cas survenus vendredi, les fillettes ont disparu pendant quelques heures, lorsque les voitures à bord desquelles elles se trouvaient ont été volées. Toutes deux avaient été laissées sans surveillance pendant quelques minutes.

La police ne croit pas qu'il existe un lien entre les deux incidents.

Mabel, 6 ans, est disparue vers 23h00 vendredi, lorsque sa mère a laissé la voiture près de la résidence d'un ami. «Elle parlait à son ami lorsqu'elle s'est tournée et qu'elle a vu la voiture qui quittait le stationnement», a raconté hier le sergent Michael Bardgett.

Un officier de police a retrouvé la voiture et la fillette quelques heures plus tard, à quelques rues de là. Un peu plus tôt, vendredi après-midi, un incident similaire avait créé tout un émoi, lorsque la Nissan à bord de laquelle avait pris place Alysi, 10 mois, avait été volée pendant que le père, Charles Boadi-Poku, était sorti faire un achat. Le bébé avait été retrouvé trois heures plus tard, toujours attaché à son siège d'auto, et endormi.

Les policiers ont reconnu qu'ils étaient «très surpris» d'avoir deux cas du genre le même jour, et dans la même région.

«Des voitures sont volées tout le temps - surtout des voitures dont on a laissé le moteur tourner, a expliqué Michael Bardgett. Mais trouver des gens dedans, spécialement des enfants, c'est inhabituel.

«Pour l'instant, aucune accusation n'a été déposée. Mais c'est une possibilité», a-t-il poursuivi.

«Je ne l'ai jamais laissée seule auparavant, s'est défendu hier M. Boadi-Poku, 32 ans. Le fait est que ça pourrait arriver à n'importe qui.» Il a ajouté que tous les parents devraient apprendre une leçon à partir de ce qui lui est arrivé.

Quant aux malandrins qui ont volé ces autos, les policiers étaient toujours à leur recherche, hier. Dans le cas du bébé de 10 mois, les enquêteurs croient que le voleur ne s'était pas aperçu qu'il y avait un enfant sur le siège arrière, en raison des vitres teintées.

Aux Etats-Unis

Le Québec sombre peu à peu dans l'oubli

Par Marie TISON

WASHINGTON (PC)-Après avoir fait la une des journaux américains lors du référendum, le Québec a peu à peu sombré dans l'oubli.

Ou presque.

Dans sa chronique de potins, en novembre, le Washington Post a tenu à rapporter que le South China Morning Post de Hong Kong avait, par erreur, illustré un article sur le couple meurtrier britannique West avec une photo du chef du Bloc québécois Lucien Bouchard et de son épouse Audrey Best.

Plus sérieusement, le quotidien a rapporté en première page les offres faites par le premier ministre canadien Jean Chrétien pour apaiser le Québec.

Un autre indice que la question n'a pas été totalement oubliée à Washington: la fille du président Bill Clinton, Chelsea, a écrit une lettre à l'éditeur du journal de son collège privé pour analyser le référendum québécois et les leçons que les Américains devraient en tirer.

M. Stephen Blank, directeur du programme canadien à l'Americas Society, à New York, a toutefois soutenu que l'intérêt pour le Québec manifesté lors des derniers jours de la campagne référendaire n'était pas très profond - «des courtiers en valeurs, quelques journalistes, presque personne d'autre» - et se révélerait très passager.

Il a expliqué que le résultat du référendum, aussi serré soit-il, prouvait que les optimistes avaient eu raison, que jamais les Canadiens ne feraient une chose aussi stupide.

«C'est dangereux, parce que ça confirme cette image dépassée que les gens ici ont du Canada: «Ah! Ces bons vieux Canadiens! Ce n'est qu'une joyeuse bande d'Indiens et de campeurs, il n'y a pas de problème, il n'y a rien de sérieux»», a-t-il déploré.

Obscurité

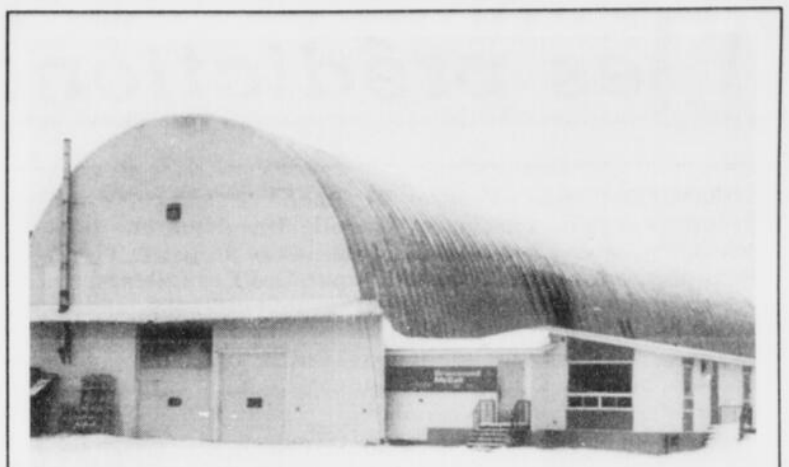
Un expert des relations canado-américaines, M. Joseph Jockel, maintenant professeur à l'université St. Lawrence, dans l'Etat de New York, a reconnu que la question du Québec retomberait dans l'obscurité.

Il a cependant dit croire que l'intense couverture médiatique du référendum aura un impact à long terme. Il a affirmé qu'après deux campagnes référendaires, les Américains s'habituaient peu à peu à un Québec souverain, même si l'idée ne leur souriait pas vraiment.

«Ils comprennent graduellement que quelque chose se passe, que plusieurs Québécois ne sont pas heureux au sujet de leur situation constitutionnelle et politique, a-t-il déclaré. S'il y a un autre référendum, ils seront moins surpris.»

M. Jockel a déclaré qu'en général, la stratégie des forces souverainistes aux Etats-Unis avait bien fonctionné. Ils n'ont jamais voulu pousser les Américains trop loin, une stratégie habile, surtout parce qu'il était évident que l'administration américaine était prête à insister sur sa préférence envers un Canada uni.

Les ténors du mouvement souverainiste, M. Bouchard et le premier ministre Jacques. Parizeau, ont évité le territoire américain en 1995, mais le vice-premier ministre et ministre des Affaires internationales Bernard Landry a prononcé des discours à Boston, Chicago et Washington au printemps 1995.



PEU DE DOMMAGES - Les pompiers du secteur Arvida ont été appelés pour combattre un incendie qui couvait dans l'isolant intérieur de l'entreprise Drummond Mc Call.
(Photo Roger Gagnon)

Le feu couvait

JONQUIERE (NB) - Les pompiers de Jonquière ont dû se rendre à l'usine de Drummond Mc Call sur la rue Bowman dans le parc industriel d'Arvida, hier matin, pour finir d'éteindre un incendie qui s'était déclaré vendredi midi.

Les flammes avaient pris naissance dans la mousse isolante qui recouvre la structure de la bâtisse de tôle en forme de dôme. C'est un ouvrier de l'entreprise qui aurait accidentellement mis le feu, alors qu'il effectuait des travaux de soudure. Les employés avaient eux-mêmes éteint l'incendie aussitôt qu'il s'était déclaré vendredi, mais à leur arrivée, hier matin, ils devaient constater que le feu avait continué de couver dans la mousse isolante puisque la bâtisse était remplie de fumée.

Les pompiers ont été demandés à 8h55 et trois sapeurs ont travaillé environ trois quarts d'heure avec le camion-citerne de 500 gallons pour s'assurer que tout est bien éteint.

La bâtisse n'a subi que très peu de dommages.

La 175 donne des sueurs

PARC DES LAURENTIDES (LT) - La route 175 reliant Québec à la région a encore donné des sueurs froides aux automobilistes hier après-midi en raison des chutes de neige abondantes.

La neige a commencé à tomber sur le coup de 14h00. Vers 15h30, le ministère des Transports du Québec lançait son opération dégivrage, incitant ainsi les automobilistes à circuler avec plus de prudence pendant que les équipes commençaient l'épandage des abrasifs et le déneigement.

Selon le poste Québec-Métro de la Sûreté du Québec, une dizaine d'automobilistes ont perdu le contrôle. Les patrouilleurs n'ont eu à répondre qu'à un seul accident avec un blessé mineur.

Finalement, la situation est revenue beaucoup plus normale vers 20h00. Le nombre restreint de fardiers sur la route en cette période n'est pas sans diminuer les risques d'accident.

Collision de motoneiges

LATERRIERE (LT) - Une collision entre deux motoneiges a fait un blessé hier après-midi à Laterrière.

La collision est survenue dans les sentiers du Club de motoneige Saguenay, dans une coulée à proximité du bar le Grand Brûlé.

Selon les informations fournies par le sergent Rodrigue Jobin de la Sûreté municipale de Chicoutimi, un motoneigiste aurait pratiquement coupé le chemin à une autre motoneige.

Ce dernier a eu la jambe fracturée par le devant de l'autre motoneige. Il a été transporté à l'hôpital de Chicoutimi pour recevoir les premiers soins.

PARTENAIRE DE VOTRE SUCCÈS

COMMISSION SCOLAIRE de CHICOUTIMI

COURS OFFERTS AUX ADULTES

• période d'inscription •

9 et 10 janvier 1996

«Surveillez les pages d'information dans le PROGRÈS-DIMANCHE des 31 décembre 1995 et 7 janvier 1996»

CENTRES DE FORMATION

- *L'Oasis*
- *Centre 216*
- *Multiservices*
- *Dominique-Racine*

309110

Les prédictions d'Isabelle

JONQUIERE (NB) - Progrès-Dimanche renoue cette année encore avec les traditionnelles prédictions de la courriériste Isabelle. Une démarche qui se fait sans malice et à laquelle cette période propice à la fête et à la réflexion se prête très bien.
Sans prétendre qu'il s'agisse là de parole d'Evangiles ou des secrets de Fatima, il n'en demeure pas moins que l'intuition d'Isabelle a souvent frappé dans le mille comme l'an passé, par exemple, où elle avait prédit que le prochain président français ne serait pas celui que l'on croit. Or, même Jean Chrétien avait dit que Jacques Chirac aurait autant de chances d'être élu que le oui en avait de l'emporter au Québec. Parlant référendum, Isabelle voyait une victoire très serrée du non contrairement à bien du monde qui croyaient encore à du 60-40 comme en 1980.
Mais la plus troublante prédiction fut sans doute celle selon laquelle une personnalité politique du Lac-Saint-Jean allait émerger pour remplacer un politicien qui démissionnerait de la scène politique provinciale... Ca vous dit quelque chose?
En passant, les prédictions ont été faites le 15 décembre, certaines d'entre elles, comme l'élection des communistes en Russie, étaient donc déjà réalisées lorsque nous avons écrit ces lignes.
Prêt pour 1996? Allons-y!

Les municipalités vont découvrir la nécessité d'unir leurs forces

JONQUIERE (NB) - L'année 1996 sera celle des grands regroupements municipaux dans la région. Selon Isabelle, les fusions ne seront pas forcées, car ce sont les municipalités qui vont se rendre compte par elles-mêmes de la nécessité d'unir leurs forces. Toutefois, un corps policier va se révolter car il va refuser l'idée d'une fusion.

Ces fusions vont toucher les petites municipalités comme celles du Bas-Saguenay qui vont vouloir regrouper des services, mais elles ne permettront pas la réalisation d'une grande ville au Saguenay par la réunion de Chicoutimi, Jonquière et La Baie.

Règle général, la courriériste de Progrès-Dimanche voit de bonnes choses pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean l'an prochain. Pas de conflit majeur à l'horizon et une certaine prospérité.

Même si 1996 n'est pas une année d'élection, Isabelle prévoit des changements imprévus à l'hôtel de ville de Chicoutimi. Du nouveau autour de la table du conseil, peut-être même à la mairie. A tout le moins, celle-ci affirme qu'on commencera à avoir une bonne idée de l'identité de ceux qui vont tenter de succéder au maire actuel Ulric Blackburn. Parmi eux, il y aura un échevin, un commerçant et un représentant du monde de l'éducation.



A La Baie, où les citoyens seront appelés aux urnes, le maire Claude Richard devra rester vigilant, car même si la lune de miel continue avec ses commettants, grâce à une saine administration, un candidat surprise peut toujours venir brouiller les cartes car les électeurs sont souvent ingrats... mais M. Richard sera réélu.

Une marque

Un jeune membre du corps médical attaché à l'Hôpital de Chicoutimi va faire sa marque en 1996 de même qu'un enseignant de l'UQAC. L'Hôpital régional connaîtra d'ailleurs beaucoup de changements, mais, selon Isabelle, ce sera pour le mieux. Une figure bien connue du Barreau régional va disparaître en 96.

A Jonquière, le maire Marcel Martel va proposer un nouveau pacte à sa population mais celle-ci va le refuser même s'il aurait pu être très bon pour la ville.

Malgré cela, Isabelle voit une bonne année dans la cité de l'aluminium qui verra s'ériger plusieurs nouveaux édifices.

Une petite paroisse située près de Chicoutimi sera propice et fera parler d'elle, mais Isabelle ne sait pas quelle sera la nature de ce succès.

Un accident surviendra au début de l'été et fera beaucoup de victimes au Saguenay.

Au Lac-Saint-Jean, les secteurs de Dolbeau et de Roberval vont renaître malgré les coupures dans le secteur public.

Même si le nombre de sans travail va demeurer élevé, les gens vont reprendre goût à la vie.


Claude Richard


Marcel Martel

Impopulaire d'un océan à l'autre

Le gouvernement Chrétien joue ses dernières cartes

par Normand Boivin

JONQUIERE (NB) - Le gouvernement de Jean Chrétien joue ses dernières cartes. Rendu fort impopulaire d'un océan à l'autre, parce qu'en voulant ménager tout le monde il n'a plu à personne, le premier ministre du Canada sera forcé de démissionner après s'être vainement accroché au pouvoir à moins qu'il entreprenne, d'ici là, un virage radical.

Selon Isabelle, l'idée de démission viendra de son épouse qui sera inquiète pour son mari en raison des menaces dont il sera victime à cause de ses positions constitutionnelles.

D'ici à cette démission, le parlement canadien connaîtra beaucoup de bouleversements en 1996, à commencer par l'arrivée de Michel Gauthier à la tête du Bloc, qui ne réussira cependant pas conserver au parti l'élan et l'harmonie que lui avait donné Lucien Bouchard, et Preston Manning qui devrait finalement hériter de la charge de chef de l'opposition officielle en cours d'année.

Décidément, 1996 ne s'annonce pas bonne pour Jean Chrétien qui sera obligé de faire un remaniement ministériel majeur avant l'été, notamment parce qu'un de ses ministres va se mettre les deux pieds dans les plats.

Isabelle voit monter beaucoup de monde à l'assaut des collines parlementaires à Ottawa et dans plusieurs provinces, à cause des coupures dans les affaires sociales. Néanmoins, l'espoir renaîtra car l'économie va reprendre du mieux et il y aura création d'emplois, mais les travailleurs devront, pour cela, faire beaucoup de compromis.

Isabelle voit disparaître deux personnalités politiques qui sont toujours actives et un grand artiste canadien va périr dans un accident. Le Canada sera d'ailleurs touché par une grande catastrophe, mais Isabelle ne peut dire si elle sera d'origine naturelle ou non.

En Ontario, le gouvernement de Mike Harris, malgré sa détermination, devra reculer car les mouvement de contestation qu'on a vu naître ces derniers mois dès l'annonce des coupures ne sont rien à côté de ce qui s'en vient. «Les changements apportés sont bons, note Isabelle, mais ils surviennent trop vite.»

Sur le plan de l'emploi, l'Ontario va finalement mieux tirer son épingle du jeu que le Québec.


Jean Chrétien

Moins de voyages pour le pape

Clinton ne sera pas réélu

par Normand Boivin

JONQUIERE (NB) - Le président américain, Bill Clinton, ne sera pas réélu en 1996. Celui pour qui ça va de mal en pis, depuis qu'il pris le pouvoir il y a trois ans, devra céder sa place à un président républicain.

En revanche, note Isabelle, le nouveau président qui entrera en poste au début de 1997 ne fera pas mieux que son prédécesseur et c'est plutôt une femme qui fera sa marque politique aux Etats-Unis.

Pendant ce temps, un mouvement qui couve depuis des années sous les cendres pourrait à nouveau attirer l'attention sur le peuple noir qui verra émerger un nouveau leader. Ce mouvement naîtra du mécontentement engendré par un congrès qui est déjà à majorité républicaine et qui forcera l'adoption de mesures trop sévères à l'endroit des plus démunis.

D'ailleurs, la campagne présidentielle américaine sera précédée de beaucoup d'actes de violence à cause de l'extrémisme, à un point tel que le pape va faire savoir qu'il est désolé de ce qui va se passer.

Parlant du pape, Isabelle dit qu'il va tenir le coup cette année encore mais qu'il voyagera beaucoup moins car sa santé inquiète.

Pour revenir aux Etats-Unis, Isabelle voit disparaître deux comédiens célèbres dont un sera jeune et trois personnalités sportives vont connaître des morts atroces.


Bill Clinton

Successeur de Jacques Parizeau

Lucien Bouchard apportera des changements

par Normand Boivin

JONQUIERE (NB) - Lucien Bouchard sera un excellent premier ministre. Selon Isabelle, celui qui va inévitablement succéder à Jacques Parizeau apportera d'énormes changements au Québec mais ils arriveront par le dialogue et ne seront pas imposés.

Il devra trouver un remplaçant à Pauline Marois aux Finances, car malgré ses grandes qualités, celle-ci ne voudra pas renoncer à la hausse de la taxe de vente comme le souhaite Lucien Bouchard.

Isabelle dit que le premier ministre Bouchard saura convaincre les Québécois que les sacrifices qu'il leur demande sont nécessaires, et c'est ce qui va lui permettre de mener ses réformes à terme.

Il n'y aura pas de référendum avant deux ou trois ans mais grâce au «ménage» dans les finances publiques et la bonne performance économique de l'administration Bouchard, les Québécois vont reprendre confiance dans leurs capacités et la souveraineté va se réaliser.

En 1996, deux ministres vont claquer la porte du cabinet. Un à cause de la maladie, et l'autre parce qu'il est mécontent de son nouveau chef Lucien Bouchard.

Quant à Daniel Johnson, le chef libéral devra céder sa place devant un nouveau chef qui aura beaucoup plus de charisme.

Fusions

Isabelle entrevoit beaucoup de changements dans les municipalités du Québec. Dans la capitale, notamment, et dans les banlieues, ces changements proviendront des fusions municipales.

Il y aura un très gros incendie criminel à Montréal et la guerre des motards, qui est loin d'être terminée, fera encore de nombreuses victimes.

Enfin, il y aura une grosse tragédie maritime près de Québec.



Daniel Johnson



Lucien Bouchard

Boris Eltsine, son temps est fait

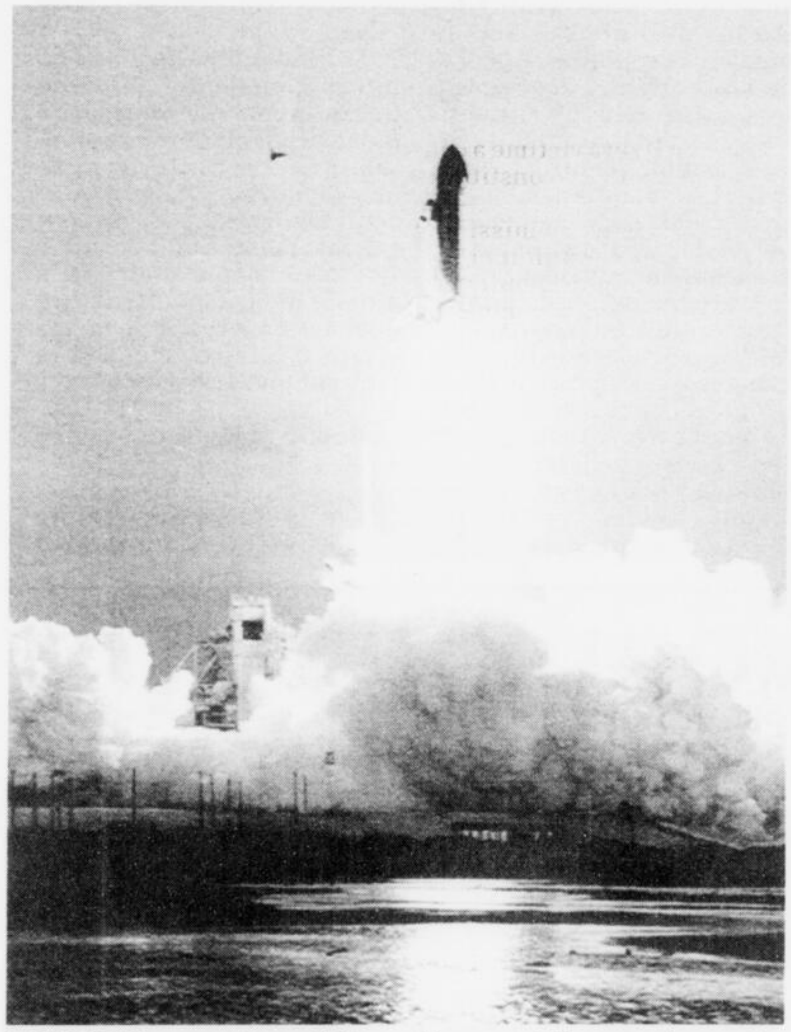
Une autre tragédie de l'espace s'annonce

par Normand Boivin

JONQUIERE (NB) - Dix ans après avoir prédit l'explosion de Challenger, la courriériste Isabelle voit qu'il y aura une autre tragédie dans l'espace en 1996.

Cette fois encore, une navette spatiale va s'écraser et il y aura des morts, dit-elle, sans préciser s'il y aura ou non des survivants.

Cet événement malheureux ne sera évidemment pas le seul à marquer l'actualité internationale alors qu'on se rapproche à grands pas de l'an 2000. Car même si on vient de mettre fin à une guerre avec l'accord de paix en ex-Yougoslavie -qui demeure extrêmement fragile-, une autre est en préparation et la remontée du communisme peut en être la cause.



DRAME- Une navette spatiale va s'écraser et il y aura des morts, prévoit Isabelle.

En effet, Isabelle voit tomber plusieurs pays de l'ancien bloc soviétique dans le communisme parce que les gens trop impatients n'ont pas laissé le temps aux réformes économiques de porter fruit. En Russie, surtout, Isabelle voit arriver des heures sanglantes à la faveur d'un changement de gouvernement malheureusement d'allégeance communiste. Quant au défenseur des réformes, le président Boris Eltsine, son temps est fait. Deux républiques russes seront incapables de garder la paix. Ce ne sera pas la désolation, mais presque.

Même si aucune élection n'est prévue en France, Isabelle voit beaucoup de changements politiques. Selon elle, la crise que l'on vient de résorber va continuer de couver sous les cendres et d'autres troubles sont à prévoir.

Un peu plus à l'est, en Allemagne, la montée du nationalisme fait peur. Les jeunes Allemands ont beaucoup trop d'attentes envers le pays et l'impatience monte, favorisant l'émergence d'un nouveau leader qui pourrait menacer la paix.

Isabelle voit des choses étranges se produire en Angleterre où la famille royale continuera de faire honte aux Anglais. Mais cette fois, le scandale ne sera pas imputable qu'aux seules histoires de coeur.

Isabelle note un profond laisser-aller chez la génération de la cinquantaine faisant en sorte que les jeunes paient la note. Le moindre revers ou déception va créer des troubles et il n'y aura plus de discipline, peu importe le niveau.

Toujours au Royaume Uni, l'Irlande du nord va encore faire parler d'elle et il y aura beaucoup de changements politiques en Angleterre.

Sur le plan des arts, un homme et une femme vont connaître un immense succès musical et en médecine, deux chercheurs du même sexe vont faire une grande découverte sur une maladie rare qui pourrait leur valoir le Nobel en plus de sauver beaucoup de vies.

A l'autre bout du monde, l'Australie va être confrontée à d'importants problèmes écologiques auxquels elle ne s'attend pas.

Il y aura des changements politiques aux Philippines et en Chine. Isabelle dit qu'il y aura beaucoup de problèmes générés par les pluies dans l'Empire du milieu, mais heureusement la révolte sera atténuée par des changements politiques longtemps attendus.

Plus près de nous, à Cuba, Fidel Castro va faire une dernière tentative pour regagner la confiance de son peuple mais il est trop tard pour lui.

Au Mexique, de nouveaux troubles politiques vont secouer le pays mais ce sera sous une autre forme que la guérilla.



Boris Eltsine



Fidel Castro



Eliminer la pauvreté en 1996

Le problème de la pauvreté dans le monde est si grave que l'ONU a décidé que 1996 serait l'année internationale de son élimination. Décision qui fait suite à la demande de 70 pays en voie de développement où la pauvreté sévit de façon particulièrement sévère. La situation est loin d'être nouvelle et l'interpellation non plus. Déjà en 1974, plus de 75 pays du Tiers-Monde, comme on les appelait alors, avait demandé à l'assemblée générale de l'ONU, que les pays industrialisés acceptent un nouveau système de rapports entre les peuples pour des échanges de biens et de services plus équitables. Pourquoi n'y arrive-t-on pas encore? Pourtant, de grands progrès ont été réalisés en d'autres domaines. Dans celui du transport, par exemple. Il y a aujourd'hui de grands aéroports même dans les pays les plus pauvres et toutes les parties du monde sont reliées par les avions modernes et rapides.

Pourquoi y a-t-il encore aujourd'hui plus des trois quarts de la population mondiale qui vit dans des pays en voie de développement? Pourquoi la mortalité infantile est-elle si élevée dans certains pays développés et de moins de 1% chez nous? Il ne faut pas fouiller longtemps les statistiques mondiales de la population pour constater l'écart absolument effrayant qui existe entre la qualité de vie des pays pauvres et celle des riches. Ces mêmes statistiques nous donnent une partie de la réponse à toutes ces questions. On y voit que les dépenses militaires atteignent annuellement les mille milliards de dollars américains! C'est presqu'autant que la dette de tous les pays en voie de développement. Imaginez avec quelle rapidité cette dette pourrait être éliminée si on diminuait seulement de moitié ces dépenses et combien on épargnerait de souffrances et de morts dans le monde. La Conférence épiscopale d'Espagne vient justement d'affirmer que «les sommes employées à des dépenses militaires seraient bien mieux investies dans la promotion du développement intégral des peuples» (Documentation catholique, 3 décembre 1995).



«En 1996, il est inacceptable que la table ne soit pas mise pour tout le monde.»

Par cette année internationale de l'élimination de la pauvreté, l'ONU vient nous toucher au coeur de notre foi. Le souci du pauvre en fait essentiellement partie. Jésus l'a affirmé dès le début de sa mission en reprenant le texte prophétique d'Isaïe: «L'Esprit du Seigneur est sur moi...Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres» (Luc 4,18). Et il n'en est pas resté aux paroles. Il s'est fait proche des pauvres et des exclus. Il a souvent posé des gestes pour soulager les blessés de la vie. Il nous a même avertis que nous serons jugés sur notre attitude à l'égard des personnes qui ont besoin de notre aide et avec qui il s'est identifié lui-même. «Je vous le dis: chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait» (Mt25,40). L'Église a toujours eu ce souci des pauvres et elle a multiplié les oeuvres de bienfaisance au cours des siècles pour soulager les malades, les infirmes, les orphelins et les vieillards. Elle l'a réaffirmé au Concile Vatican 11 (Gaudium et Spes, no 9). Deux ans après la fin du Concile, le pape Paul VI publiait son encyclique sur le développement des peuples et en réponse à son appel, les évêques canadiens fondaient aussitôt l'organisme Développement et Paix qui soutient des projets de développement et de secours dans les pays pauvres en y investissant plus de dix millions de dollars chaque année. Seulement au Rwanda où la guerre et le génocide ont fait des centaines de milliers de morts en 1994, Développement et Paix a dépensé 1.8 million de dollars dans sa dernière année financière. Chez nous, la solidarité avec les pauvres a été choisie comme priorité diocésaine depuis plus de sept ans et elle a suscité de belles initiatives.

Porter un regard sur la pauvreté dans le monde nous fait réfléchir. Quelle différence avec la richesse de liberté et de confort dont nous jouissons! Et malgré notre richesse, la pauvreté existe aussi chez nous. Nous avons nos exclus de l'abondance de biens que la publicité ne cesse de nous offrir. L'écart entre les pauvres et les biens nantis ne cesse de s'élargir. Les pertes d'emploi se multiplient et le filet social ne fournit plus à sauver ceux qui sont menacés de sombrer dans la pauvreté et même dans la misère. Les gouvernements ont la grande responsabilité d'équilibrer le fardeau social sur les épaules capables de le porter. Nous en avons une, nous aussi. Celle de nous serrer les coudes et de faire notre part pour que ce fardeau ne vienne pas écraser les plus faibles pendant que des riches réussissent des évasions fiscales. Il faut appuyer les efforts pour sortir de nos habitudes déficitaires. C'est une question d'honnêteté envers les générations futures. Mais la manière de le faire est à surveiller, car les choix ne sont pas indifférents. Ils ont des conséquences pour la paix sociale.

Souhaitons que l'année internationale de l'élimination de la pauvreté nous rende plus conscients de nos responsabilités en regard de la justice sociale. En 1996, il est inacceptable que la table ne soit pas mise pour tout le monde. Que cette année contribue à une meilleure qualité de vie pour les pauvres et en même temps à faire descendre la paix sur tous les peuples.

Bonne et heureuse année 1996!

+Jean-Guy Couture
évêque de Chicoutimi



Le logo symbolique de l'Année internationale de l'élimination de la pauvreté, créé par Jose Castineira, est composé de trois formes humaines superposées illustrant à la fois le secours et la prise en charge personnelle. Il peut représenter trois personnes distinctes ou encore une même personne émergeant de la pauvreté et accédant à un état de sécurité, de dignité, de force et de bien-être. Evocateur de mouvement et d'évolution, ce logo met l'accent sur la personne au centre de tout développement

Echanges de voeux



Mgr Roch Pedneault

Les traditionnelles rencontres d'échanges de voeux du Nouvel An de l'évêque Mgr Jean-Guy Couture et son auxiliaire Mgr Roch Pedneault, avec la population, s'effectueront selon l'horaire suivant:

A la Cathédrale de Chicoutimi, le lundi 1er janvier, après la messe de 10 h.

A l'Evêché de Chicoutimi, le lundi 1er janvier, de 14 h à 16 h.

Dans la zone pastorale de Valin, le lundi 8 janvier, à 19 h 30, au sous-sol de l'église St-Luc.

Dans la zone pastorale de Lac-St-Jean Est, le mardi 9 janvier, à 19 h 30, au sous-sol de l'église St-Sacrement d'Alma.

Dans la zone pastorale du Bas-Saguenay, le mercredi 10 janvier, à 19 h 30, à la Maison des familles du 1113 avenue Mathieu à La Baie.

Dans la zone pastorale de Lac-St-Jean Nord, le jeudi 11 janvier, à 19 h 30, au sous-sol de l'église Ste-Thérèse de Dolbeau.

Dans la zone pastorale de Lac-St-Jean Ouest, le dimanche 14 janvier, de 14 h à 16 h, au Centre communautaire de St-Prime.

Dans la zone pastorale de Chicoutimi, le dimanche 14 janvier, à 20 h, à l'église Notre-Dame-du-Royaume.



Mgr Jean-Guy Couture

progrès-dimanche
LE VRAI JOURNAL DU DIMANCHE
1051, boul. Talbot, Chicoutimi, Québec
G7H 5C1 / Tél.: 418-545-4474
Édité et imprimé par:
Le Progrès du Saguenay
Division Groupe UNIMEDIA inc.
Tous droits d'auteur réservés sur la production des annonces et des nouvelles de notre journal, enregistrement à Ottawa sous le registre n° 70. Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec. Enregistrement n° 0809.

Président et éditeur: Claude Gagnon
Contrôleur: Serge Vallières
Éditeur adjoint: Bertrand Genest
Adjoint au rédacteur en chef: Carol Néron
Adjoint au rédacteur en chef: Richard Banford
Directeur du marketing: Jean Tremblay
Directeur du tirage: Jean-Louis Lavoie
Responsable de la distribution: Jean Béland
Directeur des opérations: Jean Simard
Représentant publicité nationale: Réseau Sélect 514-844-3131

LA RÉDACTION
SAGUENAY: 690-8800
ALMA: 668-4506
SAINT-FÉLICIEN: 679-3832
TÉLÉCOPIEUR: 690-8805

PRIX DES ABONNEMENTS:
Région du Saguenay – Lac-Saint-Jean:
6 mois: 69,51 $ - 1 an: 125,35 $ (TPS et TVQ incluses)
Au Québec:
6 mois: 75,21 $ - 1 an: 136,75 $ (TPS et TVQ incluses)
Autres endroits au Canada:
6 mois: 70,62 $ - 1 an: 128,40 $ (TPS incluse)
52 799 Copies vendues audition 1er trimestre
Télécopieur (FAX): Réd.: 418-690-8805
Pub.: 418-690-8824

•CHEZ NOUS, ON NE COMMANDE PAS, ON L'A!•

Tapis Métro

Mercredi matin 3 JANVIER

PAS DE TAXES

Plus de 800 rouleaux de tapis et prélarts

LE PLUS GRAND CHOIX DE CÉRAMIQUE AU QUÉBEC

toujours au PLUS BAS PRIX GARANTI

OUVERT LE DIMANCHE

Jamais vous en aurez tant vu!

Tapis MÉTRO

*Sous réserve de l'approbation du crédit.
Achat minimum de 400 $.
Ne payez que les taxes de vente.
La main-d'œuvre est exclue.

VOISIN DE maxi

Interac PAIEMENT DIRECT

VISA MasterCard

PAYEZ DANS 6 MOIS* JUIN 1996*

COMPLEXE TANGUAY, 100, BOUL. BARRETTE, CHICOUTIMI, G7H 5B1
545-3763 TÉLÉCOPIEUR: 545-3887

308212

«On a pensé qu'il était temps de faire notre part»

-Mylène Lachance



PROJET INTERESSANT - Hélène Cantin préférerait peut-être que sa fille Mylène ait un peu moins le goût de l'aventure, mais n'a aucunement l'intention de la décourager.

(Photo Sylvain Dufour)

CHICOUTIMI(LT)-Les Québécois et Québécoises ont peut-être perdu l'attrait pour les vocations religieuses mais conservent toujours le même engouement pour le missionnariat désigné aujourd'hui par le vocable «coopérant international».

Il faudra ainsi ajouter à la longue liste de ces aventuriers de l'entraide humanitaire le nom de la Chicoutimienne Mylène Lachance, une jeune fille de vingt ans qui possède une logique et une assurance hors du commun. Comme plusieurs l'ont fait avant elle, un beau soir, en compagnie d'une amie, elle a décidé qu'il était temps qu'elle pose un geste pour venir en aide à un pays défavorisé.

«Ca fait 18 mois. J'étais avec une amie et soudainement, on a pensé qu'il était temps de faire notre part. On s'est donc mis à recruter du monde pour enfin former un groupe de dix étudiants afin de mettre le cap sur Mexico Cité», raconte en rigolant l'étudiante en deuxième année en psycho-éducation de l'Université de Sherbrooke.

Dans cette ville du Mexique, les jeunes québécois et québécoises travailleront auprès des personnes en difficultés. Elle seront jumelées à des intervenants de l'endroit et auront ainsi la chance de connaître la réalité quotidienne des Mexicains des milieux défavorisés dans les grandes villes.



louis Tremblay

Le départ tant attendu doit avoir lieu en mai. A discuter avec cette jeune fille, on se rend bien compte que rien n'a été oublié. Depuis le moment ou le groupe a été formé, les dix étudiants tiennent une rencontre de trois heures à chaque semaine afin de préparer le séjour de trois mois qui se déroulera en collaboration avec Jeunesse Canada Monde.

«Il a fallu penser au financement puisque nous avons un budget de 40 000 $ qui permettra d'assumer les coûts du voyage pour les dix étudiants. Nous avons ramassé des bouteilles dans Sherbrooke, vendu des gilets et toutes sortes d'autres choses. Nous avons déjà recueilli un peu plus de 7000 $ et nous avons encore besoin de 10 000 $, afin de recueillir 50 pour cent du financement. Ca fait 1000 $ par membre d'ici au départ. Ca devrait bien aller puisque nous sommes rendus à solliciter des entreprises», explique l'étudiante.

Démarche personnelle

Cette idée n'a rien à voir avec le programme universitaire. Il s'agit d'une démarche personnelle de ces jeunes. Ils veulent toutefois mettre en pratique ce qu'ils apprennent. C'est un peu leur façon de combler l'abolition d'un stage dans le cadre du programme de formation universitaire.

«La direction voulait faire une expérience en nous donnant une formation plus académique en éliminant le stage de deuxième année. On s'est alors dit que nous allions nous en organiser un afin de pouvoir mettre en pratique nos connaissances», insiste Mylène Lachance.

L'objectif le plus important dans l'esprit de la jeune fille est beaucoup plus personnel. Elle juge nécessaire ce genre de voyage afin d'ouvrir les horizons et connaître une nouvelle culture, sans oublier l'apprentissage d'une nouvelle langue.

«C'est important de s'ouvrir à des nouvelles réalités. Peut-être que ça nous servira un jour au Québec avec toutes les nouvelles cultures que nous accueillons», insiste-t-elle.

En plus du travail quotidien auprès des gens ayant des difficultés, le groupe de Mylène Lachance a l'intention de laisser sa marque. Un budget a été réservé pour une action d'entraide qui demeurera: «Nous ne savons pas encore ce que nous ferons. La décision sera prise sur place. Si c'est aider à améliorer une école, ça sera ça. Peu importe, nous voulons faire notre petite part.»

L'étudiante de la faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke est consciente que son groupe ne changera pas le monde d'un coup de baguette magique. Ce qui ne l'empêche pas pour autant de croire en la nécessité de l'entraide humanitaire et de ses compensations personnelles.

Sa mère, Hélène Cantin, n'applaudit pas le départ. Elle semble se faire à l'idée que Mylène aime l'aventure, comme l'an dernier alors qu'elle a traversé le Canada seule sur le pouce.

Ceux et celles qui pensent que les jeunes ne font jamais rien de bien peuvent repasser...



LE DEPART APPROCHE - Mylène Lachance et ses amis ont passé par-dessus bien des obstacles. Ils quitteront le Canada en mai pour un projet d'entraide humanitaire de trois mois à Mexico.

(Photo Sylvain Dufour)

Couple Belley-Lapointe

Les descendants fêtent leur 25e rencontre annuelle

Julien Harvey

CHICOUTIMI (JH) - Au moment où vous lirez ces lignes, les descendants de Henri Belley et de Emilie Lapointe en seront à leurs tout derniers préparatifs pour leur grand rassemblement annuel de famille.

Ce soir, les descendants du couple Belley-Lapointe célébreront le vingt-cinquième anniversaire de cette réunion annuelle au sous-sol de l'église Saint-Joachim. Des seize enfants issus du couple Belley, douze sont encore vivants. Tout ce beau monde pourra fraterniser autour d'une immense table bien garnie au son d'une musique de circonstance diffusée par une disco mobile. Pour la nourriture, ils feront appel à un traiteur. Comme par les années passées, les organisateurs de ce grand «happening» familial, André, Edith et Béatrice Belley espèrent accueillir plus d'une centaine de descendants, enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et même arrière-arrière-petits-enfants de leurs parents.

Cousins et cousines, neveux et nièces, pourront retisser des liens qui parfois, à cause de l'éloignement, ont eu tendance à se relâcher au cours de l'année écoulée. Les nouveaux parents en profiteront également pour présenter leurs rejetons à toute la parenté. En tout, quatre générations participeront à ces joyeuses agapes.

«Ce qui est devenu une tradition a commencé bien modestement, relate André Belley, conseiller municipal de Chicoutimi depuis 1984. Comme tous les parents de l'époque, mon père et ma mère nous recevaient avec nos enfants à la maison familiale de la rue Caron, paroisse Saint-Joachim, au Jour de l'An.»



FAMILLE - Dix des douze enfants encore vivants d'Henri Belley et Emilie Lapointe photographiés lors du vingtième anniversaire de la réunion de famille au sous-sol de l'église Saint-Joachim en 1990. Dans l'ordre habituel, première rangée: Edith, Monique, Béatrice. Deuxième rangée: Claire et Jeannette. Dernière rangée: Ghislain, Léopold, Marie-Aimée, Louis-Marie et André. Sont absents de la photo: Huguette et Joseph-Eugène.

Malheureusement Henri Belley s'éteint en 1968. En 1970, Mme Belley demande à ses enfants de prendre la relève dans une salle plus vaste pour poursuivre la coutume. «J'ai donc pris la suite en compagnie de mes soeurs Edith, Béatrice et Huguette. Au fil des ans, alors que la famille grossissait, nous nous étions rendu compte que la maison familiale était devenue trop petite pour recevoir tout le monde. Il était devenu impératif de nous réunir ailleurs en compagnie de notre mère encore vivante - elle s'éteindra en 1985 - pour poursuivre la tradition. Et ça fait vingt-cinq ans aujourd'hui, sans interruption, que ça se poursuit», résume André Belley.

Cette année, si tout le monde répondait à l'appel, 197 personnes directement reliées à la famille pourraient pointer présent.

Des douze frères et soeurs encore vivants deux demeurent à l'extérieur. Il s'agit de Louis-Marie, qui travaille sur la Côte-Nord, et Huguette domiciliée dans la région de Montréal. «Pour des nécessités de travail, ce sont nos neveux et nos nièces, leurs enfants et même leurs petits-enfants qui vivent principalement en dehors de la région», relate Edith Belley.

«C'est Dame nature qui déterminera combien parmi ceux-ci pourront se joindre à nous, poursuit André. Si le temps est au beau fixe, nous atteindrons facilement notre objectif d'entre cent à cent cinquante personnes. Sinon...»

Il faut comprendre également que certains ne peuvent venir parce qu'ils doivent se rendre dans la famille de leur conjoint ou qu'ils sont en devoir ce jour-là, raconte-t-il.

«Depuis les dix dernières années, poursuit-il, il y avait toujours deux familles hôtes qui venaient présenter leurs enfants et leurs petits-enfants à toute la parenté. Ca permettait de tisser des liens. La coutume a cependant été abandonnée cette année, mais une surprise les attend.»

En effet, pour compenser et pour marquer ce quart de siècle, André Belley a fait préparer le livre de la famille Belley, une sorte d'arbre généalogique dans lequel on retrouve tous les noms des descendants et des conjoints de Henri et Emilie et ce, jusqu'à la cinquième génération. Le livre souligne tous les événements importants d'une vie, naissances, mariages, décès etc., de tous les membres de la famille. Il leur sera remis au cours de la soirée. «A n'en pas douter, conclut André Belley, ce sera un magnifique cadeau du Jour de l'An. Des adresses seront échangées et nous nous retrouverons encore l'an prochain. Si Dieu le veut...»

GRANDE VENTE DE JANVIER
à compter du 3 janvier dès 9h30
-25%
de rabais sur toutes les collections
ALASKA
OZONE
pour enfants
Grandeurs: 12 mois à 18 ans



NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN
20% à 60%
sur marchandises sélectionnées
MAGASIN CROFT inc.
SPÉCIALISTE EN VÊTEMENTS D'HIVER de 12 mois à 2X large
309680
2053, BOUL. SAINT-JEAN-BAPTISTE, CHICOUTIMI 549-3857

École de Danse Rémy Morissette Enr.
Nos meilleurs voeux pour une bonne année
Henriette et Rémy, diplomés «Arthur Murray» Danse School de Montréal et de C.D.T.A.



Venez apprendre à danser dans une ambiance sympathique avec une équipe dynamique de professeurs qualifiés et diplômés pour mieux vous servir.
Début des cours: Semaine du 7 janvier 1996
Chicoutimi - Chicoutimi-Nord - Jonquière - La Baie
PRATIQUES TOUS LES VENDREDIS SOIRS CLUB DE RACQUETBALL CHICOUTIMI
DANSE SOCIALE POUR DÉBUTANTS ET AVANCÉS
DANSE INTERNATIONALE
DANSE EN LIGNE
SOIRÉE DANSANTE ET ACTIVITÉS AU COUR DE LA SAISON
INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE
693-5001
309329

A propos...

Pour voir la pauvreté, faut-il l'éprouver?

L'évêque du diocèse, Mgr Jean-Guy Couture, nous parle du grave problème de la pauvreté, en page 6, dans son message du Nouvel An de cette édition du Progrès-Dimanche, message pour lequel les lecteurs et lectrices ont développé fidélité et attachement.

Il est vrai que la pauvreté, cette petite pauvreté tellement dérangeante que plusieurs préfèrent l'ignorer —la croirait-on contagieuse?—, fait partie de notre tissu social. Elle est à nos portes. Pour la voir, il ne s'agit en fait que d'ouvrir les yeux, et ensuite de laisser s'insinuer les images jusqu'au coeur. Les exemples sont légion, où nous pouvons en observer la concrétisation, et le mal-être qui en résulte. Chez soi et ailleurs.

Ainsi, lorsque, une journée où vous avez travaillé au-delà de vos limites et que vous savez ne plus pouvoir avancer sans vous octroyer un repos mérité, on peut extrapoler en se rappelant qu'il y a des gens de par le monde, au seuil de l'esclavage, à qui il n'est accordé que la valeur du labeur et qui, lorsqu'ils ne peuvent plus produire, sont simplement remplacés. Comme on remplace une courroie sur une chaîne de montage.



andrée Rainville

Lorsque vous voyez un enfant fouiller dans une poubelle, on peut se dire que cet enfant n'a peut-être pas suffisamment mangé, ou lorsqu'un autre se protège le visage dès qu'on s'approche de lui, il faut conclure que cette attitude, coutumière chez lui, n'est que la traduction de la crainte d'agressions, probablement pour lui répétées.

Lorsque, un matin de début de grippe, vous vous levez avec les muscles endoloris, on peut se dire que la personne qui a été rossée, rouée de coups se sent ainsi, mais avec une intensité plusieurs fois, et douloureusement multipliée.

Lorsque, le jour de la collecte des bacs de récupération, vous voyez un jeune homme manifestement sobre ramasser, en bicyclette, les contenants consignés, on peut logiquement déduire que les quelques sous sauvés serviront à se procurer de l'essentiel.

Lorsque vous êtes témoins —par inadvertance parce que la situation connue est jugée répréhensible et que personne ne souhaite le rejet et le mépris de ses pairs—, d'injustices, de brutalités, il suffit de se tenir au fait des informations pour admettre qu'ailleurs, c'est menu fretin, monnaie courante, et qu'on ne s'en indigne pas.

Fermer les yeux

Bien sûr, on peut fermer les yeux. Et les oreilles aussi, pour bloquer la sensibilité qui peut, elle, entendre les pleurs qui ne sont pas exprimés devant nous. Bien sûr, on peut trouver mille et une autres explications à ces comportements, des excuses pour justifier l'aveuglement: le jeune homme n'est qu'un drogué, l'enfant à la poubelle un malappris, la personne battue a couru après les coups, et partout où sévit la guerre sont des endroits qui ne sauraient de toute façon vivre en temps de paix.

Il y en a qui ferment les yeux, qui gardent leur coeur bien à l'abri. La misère? Qu'y peut-on? Avec cette approche-là, effectivement, on n'y peut rien car l'action est absente de la négation des réalités. Mais, pourtant, l'aide individuelle, si humble et minime soit-elle, et parce qu'elle peut être additionnée, s'avère un puissant levier de changement lorsqu'il est actionné par autant de coeurs qui ont décidé qu'ils pouvaient faire quelque chose, un par un mais dans une visée commune.

Si 1996 ...

Si 1996 ne réussissait que cela, faire admettre par d'aucuns qui jusque là le niaient, que la pauvreté, la misère existent, ce serait déjà une grande année. Une année présage et amorce de changement.



SOUHAITS DE CIRCONSTANCE- Le temps du Nouvel An représente traditionnellement l'époque privilégiée des rassemblements familiaux. Pour souligner l'événement, le photographe Sylvain Dufour nous propose cette photo de circonstance, où plusieurs générations d'une famille du rang Ste-Famille à Chicoutimi, lèvent le verre de l'amitié et de souhaits de Bonne année. Ce sont, de gauche à droite: la petite Marie-Christine Beaulieu, Geneviève Harvey, Yvon Desbiens, Jean-Marie Lapointe, Antoinette Lapointe, Jonathan Laprise (debout), Françoise Lapointe, Michael Laprise.
(photo Sylvain Dufour)

2 POUR 1

Café Resto LA CUISINE
387, Racine, Chicoutimi 698-2822

Découvrez La Cuisine un samedi soir

À l'achat d'un plat principal de votre choix, obtenez-en un deuxième gratuitement*

S.V.P. Réservez et présentez ce coupon à votre arrivée
Valide samedi et dimanche seulement à partir de 17 h. jusqu au 28 février 1996
*Vous ne paierez que le plus cher des deux

309320

ÉCOLE DE DANSE SOCIALE POPULAIRE

Rachel Cantin et Denis Gagné

COURS DE DANSE SOCIALE

Valse • Cha-Cha • Samba • Triple Swing • Etc.

- Dans une atmosphère de détente
- Avec des professeurs qualifiés
- Club de la direction d'Alcan à Jonquière
- Soirées dansantes

DÉBUTANT LA SEMAINE DU 7 JANVIER 1996

COURS OFFERTS:

- Danse sociale pour débutants et avancés
- Danse internationale
- Danse en ligne
- Cours de groupe
- Cours privé



DIPLÔME DE LA C.D.T.A. «Associate latin»

ÉCOLE DE DANSE SOCIALE POPULAIRE
COUPON-RABAIS
20$
par couple inscrit à la 1re session HIVER 1996

INSCRIPTION
548-8516
695-8070

308694

50% et plus de rabais
sur toute la marchandise

OUVERT AUJOURD'HUI
dimanche 31 décembre
dans nos 4 magasins
Lundi et mardi fermé,
mercredi de 9 h à 17 h 30
jeudi, vendredi de 9 h à 21h
samedi de
9 h à 17 h

Aucun paiement
Aucun intérêt
avant le printemps 1996**

Bonne et heureuse année



Manteau en duvet de canard «frock»
60% duvet, 40% plume
Rég.: 176 $
réduit à
77$



Imperméable
avec doublure détachable
réduit à:
74$



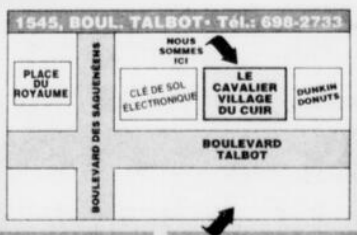
Habit de motoneige
TOUT CUIR
homme et dame
à partir de: **347$**
CUIR, NYLON
rég.: 700 $
réduit à: **277$**
400, DENIER
rég.: 197 $
réduit à: **77$**
BOTTES BAFFIN
TOUT CUIR
99$



Veston sport
Bossini
laine et cashmere,
Rég.: 225 $
réduit à,
97$

Le Cavalier
le VILLAGE du CUIR

DÉPARTEMENT DE CROISIÈRE
MAINTENANT EN MONTRE
au Cavalier de Chicoutimi,
1545, boul. Talbot



* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.

***Photos peuvent différer.**

**Conception Le Progrès du Saguenay

**Exceptions: bottes, mitaines et item de base

CHICOUTIMI:	JONQUIÈRE:	CAVALIER ALMA	LE VILLAGE ALMA
1545, boul. Talbot • 698-2733	2389, Saint-Dominique • 547-1005	503, Sacré-Cœur • 668-5588	1060, du Pont Sud • 668-0948

309719

Les Canadiens devraient dire adieu à la monarchie

OTTAWA (PC)-Les Canadiens devraient dire adieu à la monarchie après le départ d'Elizabeth II, déclare le sénateur Marcel Prud'homme.

M. Prud'homme, qui siège comme indépendant, a annoncé qu'il déposerait au Sénat un projet de loi en ce sens, dès le début de l'année.

«Lorsque notre gracieuse majesté mourra ou abdiquera, immédiatement à ce moment, tous ses pouvoirs - qui sont de toutes façons très limités (...)- (devraient) tomber immédiatement entre les mains du gouverneur général, et pour toujours», a-t-il déclaré, en entrevue au réseau de télévision Baton Broadcasting System.

«Un jour, les Canadiens devront aller de l'avant par eux-mêmes. C'est ainsi qu'est l'histoire du Canada», a poursuivi le sénateur, en précisant qu'il voyait là «l'aboutissement de la canadianisation» des institutions du pays. Selon un sondage Gallup, au printemps 1994, 51 pour cent des Canadiens étaient prêts à laisser tomber la monarchie, un bond impressionnant par rapport aux 36 pour cent enregistrés en 1991.

Problèmes mentaux

TORONTO (PC)-Les individus qui souffrent de haute pression vers la cinquantaine courent un risque accru de souffrir de problèmes mentaux à la vieillesse, conclut une étude à long terme menée uniquement auprès d'hommes.

Plusieurs personnes âgées connaissent des défaillances de la mémoire et une diminution de leur capacité à résoudre les problèmes, et sont parfois désorientées. L'étude, dévoilée cette semaine par une publication américaine, laisse croire que le contrôle de la pression artérielle pourrait aider les gens à demeurer plus alertes en vieillissant.

Des chercheurs attachés à des universités d'Amérique et d'Europe ont commencé en 1965 à évaluer régulièrement la pression artérielle et les facultés mentales de près de 4000 hommes nippo-américains vivant à Hawaï.

Ils ont mesuré leur capacité d'attention, de concentration et d'orientation et leur mémoire à court et long terme, ainsi que leurs habiletés linguistiques et visuelles. Ceux qui avaient eu une pression artérielle élevée à 50 ans étaient plus susceptibles de connaître une détérioration de leurs facultés mentales à 80 ans, ont observé les chercheurs.

AFFAIRES D'ARGENT

REER: Cotisez jeune et devenez plus riche



Richard Côté
Directeur de
Région Saguenay –
Lac-Saint-Jean

Quand on est jeune, on pense à bien autre chose qu'à sa retraite. Pourtant la qualité de nos vieux jours dépend incroyablement des efforts qu'on y met maintenant. Car ce qui est le plus payant avec votre REER, c'est l'effet «boule de neige» des intérêts accumulés au fil des ans. Donc plus vous cotisez jeune, plus vous donnez la chance à vos intérêts de «faire des petits».

Louis, 40 ans.

Louis avait 40 ans lorsqu'il a commencé à contribuer à son REER. Pendant les années qui ont suivi, chaque année, il y a versé 3000 $. À 60 ans, à un taux moyen de 8 %, il a accumulé 150 000 $.

Stéphane, 30 ans.

Ayant commencé à 30 ans, Stéphane a versé, lui aussi chaque année, la somme de 3000 $ pendant 30 années. À 60 ans, son REER a atteint 370 000 $. C'est 220 000 $ de plus que Louis, tout simplement parce qu'il a débuté 10 ans avant. Voilà un bel exemple de la magie des intérêts composés.

Le REER-matique.

Cotisez tôt dans la vie est donc une stratégie gagnante. Malheureusement, c'est souvent quand on est jeune que les besoins monétaires sont grands: l'achat d'une auto, d'une maison, le remboursement des dettes d'études... Alors, où trouver l'argent pour votre REER? Le REER-matique de la Banque Royale peut vous aider. Ce plan d'épargne mensuel automatique vous permet de cotiser un petit montant à chaque mois. Le montant de votre choix est prélevé de votre compte et déposé dans votre REER, sans autre tracas. Voilà une façon facile d'atteindre vos objectifs sans être coïncé quand arrive février.

Consultez un de nos spécialistes; il vous orientera vers la solution la plus avantageuse pour vous et votre REER.

Fiers de participer aux activités communautaires

Avec vous

«Tout spécialement à vous
et à votre famille,
nos meilleurs vœux de bonheur et
de prospérité à l'occasion des Fêtes.
Bonne et heureuse Année»

BANQUE ROYALE

309671

Nous avons bâti la plus grande banque au pays... un client à la fois

COURS DE DANSES

L'Atelier de Danses Sociales du Saguenay inc.

VALSE, CHA-CHA, RUMBA, TRIPLE SWING, SAMBA, ROCK'N ROLL, ETC...

La direction profite de l'occasion pour vous remercier de votre encouragement pour l'année 1995 et vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 1996!

Début des activités: 12 janvier 1996

Grille horaire pour débutant: jours et endroits:

DANSES SOCIALES

JONQUIÈRE
Dimanche: Centre Commémoratif Price
Lundi: A.D.S.S.
Mardi: Centre Commémoratif Price
Samedi am: (jeunes) A.D.S.S.

CHICOUTIMI
Dimanche pm: Parc Rosaire Gauthier
Dimanche soir: Parc Rosaire Gauthier
Vendredi: Centre Socio-Culturel

LA BAIE
Mardi: Atelier des Arts (422, rue Victoria)

DANSES EN LIGNE

JONQUIÈRE
Dimanche: Centre Commémoratif Price
Lundi jour: Pavillon St-Philippe
Mardi: Centre Commémoratif Price

CHICOUTIMI
Dimanche pm: Parc Rosaire Gauthier
Mardi pm: Centre Socio-Culturel
Jeudi: Chantier Père-Alex

RAP

JONQUIÈRE
Lundi: Centre Commémoratif Price
Mercredi: Centre Commémoratif Price

CHICOUTIMI
Samedi am: Parc Rosaire Gauthier

ROCK'N ROLL KICK (Européen)

Clientèle: 15 -26 ans
Mardi: Pavillon St-Philippe

PRIX SPÉCIAL POUR ÉTUDIANTS AVEC CARTE

CARTE FAMILIALE DISPONIBLE PROFITEZ DU RABAIS

★ **Si vous ne pouvez vous présentez à votre cours régulier, vous pouvez le reprendre car le même cours se donne plusieurs fois dans la même semaine**

★ **"NOUVEAU CETTE ANNÉE"**
Une autre équipe de professeurs s'est jointe à l'organisme.
"Jean-Marc Guay et Sylvie Bouchard"

BIENVENUE À TOUS!

Pour inscription ou information **André Guay et Lynda Tremblay** **547-0941 ou 695-7510**

309674

VENTE DU MILLION

Débute le mercredi 3 janvier 1996



LE MEILLEUR PRIX GARANTI
ACHETEZ MAINTENANT!

Aucun comptant, aucun paiement, aucun intérêt. Faites livrer votre marchandise quand bon vous semblera en 1996 et commencez à

PAYER 1 AN APRÈS LA LIVRAISON*

PRIX RÉDUIT SUR TOUTE LA MARCHANDISE

25 MILLIONS D'INVENTAIRE DE MEUBLES, D'ÉLECTROMÉNAGERS ET D'ÉLECTRONIQUE

LES MARQUES LES PLUS RÉPUTÉES

À GAGNER UNE PLYMOUTH VOYAGER 1996**

*Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant. Votre marchandise doit obligatoirement être livrée en 1996. Cartes de crédit acceptées.

**Règlements en magasin.

AMEUBLEMENTS TANGUAY

OUVERT LE DIMANCHE DE MIDI À 17H00

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province !

Chicoutimi: 1990, boul. Talbot, 698-4411 / 1-800-363-4711

309668

Deux affaires mystérieuses retiennent l'attention

CHICOUTIMI (GL) - Deux affaires mystérieuses ont retenu l'attention des policiers au cours de l'année 1995.

D'abord, le cas de Ghislaine Gagnon, une femme de 44 ans qui demeurait au 2221 de la rue Saint-Hubert à Jonquière.

Disparue depuis le 11 janvier 1995, une rumeur a circulé à l'effet qu'on avait découvert son cadavre dans un amoncellement de «pitounes» dans la cour de la Stone-Consolidated à La Baie.



Cette rumeur était même venue aux oreilles du responsable du bureau des enquêtes de la police baieriveraine Carol Laberge, qui la démentait formellement.

«Je ne sais pas où elle a commencée, mais c'est complètement farfelu. Le cadavre de Mme Gagnon -si elle est morte- n'a pas encore été retrouvé», déclarait le responsable des enquêtes à la police municipale de La Baie, Carol Laberge au journaliste Normand Boivin le 5 février dernier.

Disparition

L'enquêteur n'a toujours pas une preuve formelle que la Jonquiéroise de 44 ans a été victime d'un meurtre. Toutefois, les indices vont en ce sens et c'est pourquoi M. Laberge parle d'une certitude à 99,9 pour cent.

Ainsi, depuis qu'on a retrouvé sa voiture abandonnée sur le stationnement de la Stone Consol à La Baie, le 18 janvier 1995, soit une semaine après que son fils lui eut parlé pour la dernière fois, Mme Gagnon n'a effectué aucun retrait bancaire et n'a utilisé aucune carte de crédit. L'hypothèse d'une fugue est donc, à toutes fins utiles, écartée.

De plus les policiers avaient noté des marques de violence à l'intérieur du véhicule ainsi que des cheveux arrachés et des taches de sang, ce qui laissait croire qu'on était en face d'une scène de crime.

«Tiger»

Où est Christian «Tiger» Gaudreault?

Est-ce qu'il a été assassiné et gît au fond du Saguenay ou est-ce qu'il se terre quelque part pour échapper à la vengeance des «Gardiens de Satan», ses anciens copains?

La Sûreté du Québec, qui a été saisie d'une plainte officielle de disparition en 1995, n'écarte aucune de ces deux hypothèses.

Christian Gaudreault est disparu depuis plus d'un an, mais ses parents ont déposé une plainte officielle en mars dernier.

Ceux-ci étaient au courant de ses fréquentations et savaient qu'il avait eu de sérieux démêlés avec les Satan's Guards, un club affilié aux Hell's Angels. Ils espéraient toujours qu'il réapparaîtrait ou donnerait signe de vie.

Bagarre

«Tiger» est un dur-à-cuire de 23 ans, possédant quelques antécédents judiciaires et était domicilié au 3776 de la rue St-Germain à Jonquière. Sympathisant des Satan's Guard, il a été vu pour la dernière fois le 25 octobre 1994 à 18 heures, alors qu'il se rendait au local des motards situé sur le boulevard St-Paul à Chicoutimi.

Selon les informations obtenues par les enquêteurs du bureau des crimes majeurs, Gaudreault s'était bagarré à l'intérieur du local avec un membre influent du groupe quelques jours seulement avant sa disparition. Le mobile de la dispute venait du fait que des membres du club avaient confisqué sa Harley Davidson et l'avaient envoyé à Québec, parce qu'il ne payait pas ses dettes.

«Tiger», qui n'avait pas froid aux yeux, aurait utilisé ses poings pour dire sa façon de penser aux individus en question, mais son statut de «striker» ne le lui permettait pas.

Dans les jours qui ont suivi l'altercation, Christian Gaudreault était très nerveux et savait que sa vie ne tenait qu'à un fil.

Les enquêteurs ont lancé un appel à la population pour obtenir des informations de ceux qui auraient pu voir Christian Gaudreault vivant. Celui-ci a les yeux et les cheveux bruns, mesure 1m77 et pèse 80 kilos.

CRTC **AVIS PUBLIC** Canada

Avis public CRTC 1995-214. Suite à l'avis public 1993-38, le CRTC a reçu les demandes ci-après visant à modifier les Promesses de réalisation de manière à supprimer les exigences relatives à la diffusion d'un niveau minimal d'émissions de nouvelles et de créations orales ainsi que d'une quantité maximale de publicité diffusée par les stations FM, lesquelles exigences sont des conditions de licences. 4. Rimouski et Sainte-Marguerite-Marie (Qc). Demande (CIKI-FM et CIKI-FM-2) par **DIFFUSION POWER INC.** EXAMEN DE LA DEMANDE: 875, boul. Saint-Germain, Rimouski (Qc), et Corporation municipale, 15, rue de La Vérendry, Sainte-Marguerite-Marie (Qc). Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen à Hull, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Montréal: (514) 283-6607. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant **le ou avant le 17 janvier 1996.** Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

309700



JACQUES GRENIER
PROPRIETAIRE

SPÉCIALITÉ

Matelas & Lits enr.

2319, SAINT-DOMINIQUE,
JONQUIÈRE - **547-3560**

JACQUES GRENIER (Face à Jean Coutu)

Débutant le 3 janvier

LIQUIDATION

60% RÉDUCTION

SUR TOUT L'INVENTAIRE EN MAGASIN

MATELAS TOUTE GRANDEUR
FUTON - SOFA LIT - LIT SUPPERPOSÉ
CHAISE À BILLES - DRAPS SANTÉ

309798

L'environnement, un état d'esprit et un engagement

Une technologie d'avant-garde, digne de l'arrivée du XXIe siècle

Le projet de Centre de démonstration des nouvelles technologies environnementales reliées à la gestion des déchets, qui verra bientôt le jour en bordure du boulevard Talbot, à Chicoutimi, permettra à la population de cette ville de faire son entrée dans le XXIe siècle... en avance sur toutes les autres régions du Québec!

Du moins, en autant que l'environnement est concerné...

A moyen et long terme, *Les Services environnementaux AES*, poursuivent l'objectif de gérer les déchets domestiques des 14 municipalités regroupées dans la MRC du Fjord. La durée de vie du site envisagé s'étendra sur une période de 15 à 20 ans, ce qui correspond aux exigences gouvernementales dans ce domaine.

Cette performance sera rendue possible grâce aux techniques de pointe utilisées par *Les Services environnementaux AES*, pour gérer les déchets de toutes provenances.

Les déchets domestiques représentent environ 50 pour cent des matières solides traitées sur le territoire de la MRC du Fjord. Un autre 50 pour cent provient des commerces, des industries et des institutions.

Recherche d'un site

Dans leur recherche d'un site idéal pour établir leur Centre de Gestion, *Les Services environnementaux AES*, ont voulu mettre à profit l'expérience de la MRC du Fjord ainsi que le fruit de son travail. L'organisme avait déjà réalisé une importante recherche relativement aux zones les plus favorables pour l'implantation d'un nouveau lieu de traitement des déchets. Ces études, effectuées en 1993-94, tiennent compte des exigences gouvernementales les plus récentes en matière de protection de l'environnement.

Notre entreprise, dans sa démarche, s'est également assurée de l'appui des principaux intervenants de la MRC du Fjord. Par la suite, *Les Services environnementaux AES*, ont intégré au projet le fruit de leur propre expertise, tout en prenant soin de tenir compte des préoccupations fondamentales et justifiées des groupes voués à la protection de l'environnement.

Constat

A la lumière des conclusions contenues dans les études réalisées pour la MRC du Fjord, et en s'inspirant fortement des constats des experts, *Les Services environnementaux AES*, ont établi les règles suivantes afin de guider leur choix d'un site:

- prévoir une implantation à proximité des producteurs de déchets; en effet, les populations rurales n'ont pas à accueillir, sur leur territoire, les déchets produits par les agglomérations urbaines;
- prévoir l'utilisation d'un site de petites dimensions permettant ainsi une opération près des centres de masse (point à partir duquel il en coûte moins cher d'assurer le transport des déchets, compte tenu de la proximité des producteurs);
- réduire la quantité des déchets à éliminer.

De la théorie à la pratique

Voilà pour la théorie.

Il fallait ensuite passer à la pratique. Les bases suivantes ont donc été élaborées afin d'atteindre les objectifs visés:

- toutes les opérations reliées à la manutentation et à la disposition des déchets devaient être réalisées à l'intérieur d'un bâtiment pour atténuer les impacts négatifs sur l'environnement immédiat.
- les déchets devaient être traités de façon à obtenir une stabilisation accélérée permettant une réduction de l'espace occupé par les déchets;
- le projet, enfin, devait intégrer une ressourcerie permettant d'accentuer les efforts de récupération déjà réalisés au Centre de tri de la MRC du Fjord.

La semaine prochaine, il sera question du processus qui a mené à la sélection définitive du site où sera implanté le Centre de gestion. *D'ici là, Bonne Année à tous et à toutes... et conduisez prudemment!*

Services Environnementaux A E S inc.

GESTION ET TRAITEMENT

• Eau contaminée • Sols contaminés

Alain Laberge, président-dir. général

3500, chemin du Plateau Sud
Laterrière (Québec)
G0V 1K0

Bur.: (418) 677-3238
Rés.: (418) 545-3984
Télécopieur: (418) 677-3279
Ligne watts: 1-800-677-3238

309105

Agression horrible

CHICOUTIMI (GL) - Un des crimes les plus crapuleux de 1994 a connu son dénouement au début de l'année 1995 lorsque Eric Girard été envoyé au pénitencier pour les 23 prochaines années.

Celui-là même qui avait laissé pour morte une femme de 37 ans après en avoir abusé sexuellement, a été condamné, le 9 février 1995, sur chacun des deux chefs d'accusation qui pesaient contre lui.

Dans un prononcé de 47 minutes, le juge Claude Gagnon a collé 23 ans de détention à Girard pour agression sexuelle grave et un autre 23 ans pour tentative de meurtre.

Comme c'est le cas dans la justice canadienne, les deux peines sont purgées de façon concurrentielle et Eric Girard ne pourra pas demander une libération avant 10 ans.

Quand le juge a laissé tomber le verdict final, la victime, qui a subi de graves séquelles de nature physique et psychologique, est demeurée sans réaction, tout comme Girard. Cependant, celui-ci, à la sortie de la salle d'audience, escorté d'agents du service correctionnel, a esquissé un sourire en envisageant sa victime.

Agé de 26 ans, Eric Girard est un dangereux récidiviste, qui a visité le cachot à deux reprises pour voies de fait et de fraudes, en 1990 et 1992. Au moment du crime, Girard profitait d'une libération conditionnelle.

Cette histoire macabre est survenue le 22 avril 1994, pendant la nuit. Girard a connu la dame de 37 ans au bar le Côté Nord de Chicoutimi. A la fermeture, il l'a invitée à se rendre au restaurant, ce qu'elle a accepté.

Mais le criminel avait une autre idée en tête et s'est dirigé vers le «Rang des bobettes», à Jonquière.

Il a assailli sa nouvelle connaissance, l'a battue et l'a violée. Pas satisfait d'avoir assouvi ses bas instincts, il lui a ordonné de se retourner pour lui asséner un violent coup derrière la tête. S'en est suivi un cri de douleur de la femme.

Girard est revenu à la charge en balançant une deuxième puis une troisième fois la barre de métal derrière la tête de la victime, étendue sur le sol, feignant la mort. Après le troisième coup, elle a simulé un râle de mort.

Il a poussé celle qu'il croyait morte dans le fossé glacé et a remonté dans son véhicule pour faire disparaître les traces de sang.

Laissant pour morte sa victime, Girard a démarré son véhicule et a déguerpi.

Une fois l'agresseur disparu, la victime s'est levée pour marcher 2,3 kilomètres dans les champs pour rejoindre une ferme. A cet endroit, elle a été secourue par la police et les ambulanciers.

L'INDUSTRIELLE ALLIANCE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

UN PARTENAIRE DE CONFIANCE DEPUIS 1892

Bonne Année


Pascal Aubé A.V.C.
directeur Agence
Agent assurance de personnes
549-6914


Guy Blackburn A.V.C.
directeur des ventes
Agent assurance de personnes
547-3874


Bernard Tremblay
directeur des ventes
Agent assurance de personnes
547-0633


Louise Martin
superviseure
administrative


Sylvie Beaulieu
superviseure
administrative


Guylaine Maltais
secrétaire
de direction


Sonia Fillion
réceptionniste


Josée Beaulieu
préposée assurance générale
549-6914 / 1-800-363-0361


Arthur Lapointe A.V.C.
agent en assurance de personnes
Alma 668-4045


P.H Tremblay A.V.A.
agent en assurance de personnes
Chicoutimi 549-3946


Colette Paquet
agent en assurance de personnes
696-1300


Jean Lapointe
agent en assurance de personnes
Chicoutimi 696-3071


Rita Gaudreault
agent en assurance de personnes
Chicoutimi 545-3052


Jean Leblond
agent en assurance de personnes
Chicoutimi, 547-7984


Denis Brassard
agent en assurance de personnes
Chicoutimi 672-2845


Jocelyn Maltais
agent en assurance de personnes
Chicoutimi, 549-0314

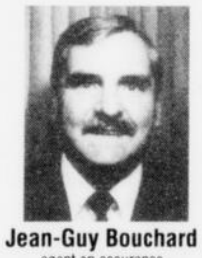

Mario Dufour
agent en assurance de personnes
Chicoutimi 542-1984


Gilles Danis
agent en assurance
de personnes
Chicoutimi 549-3152


Marc Moisan
agent en assurance
de personnes
Jonquière 690-3544


Christian Delisle
agent en assurance
de personnes
Jonquière 548-6505


Marc-André Leblond
agent en assurance
de personnes
Jonquière 548-4821

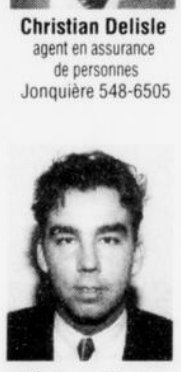

Jean-Guy Bouchard
agent en assurance
de personnes
Jonquière, 547-0404


Gérard Larouche A.V.C.
agent en assurance
de personnes
Jonquière 548-9702

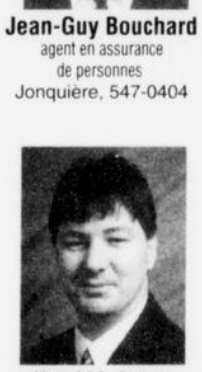

Marc-André Girard
agent en assurance de personnes
Jonquière 548-3964


Gaetan Allard
agent en assurance
de personnes
Jonquière 549-6914


Claude Laferrière
agent en assurance
de personnes
Jonquière 548-1527


Stéphane Chayer
agent en assurance
de personnes
Jonquière 547-4042


Isabelle Ouellet B.A.A.
agent en assurance
de personnes
Jonquière 547-3478


Harold Laberge
agent stagiaire
en assurance de personnes
La Baie, 542-6756


Daniel Couture A.V.C.
agent en assurance
de personnes.
La Baie 693-0763


Chantal Simard A.V.C. B.A.
agent en assurance
de personnes.
La baie, 549-8225

ASSURANCE
- Vie individuelle
- Vie collective
- Hypothécaire
- Invalidité
- Accident

RETRAITE
- Rentes collectives
- Rentes individuelles
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Fonds enregistré de revenus de retraite (FEER)

345, RUE DES SAGUENÉENS, BUREAU 104, CHICOUTIMI / 418-549-6914

Conseil de ville de Laterrière

Les élus font le bilan de leur 1re année

LATERRIERE (JH) - Au cours d'une récente séance du conseil de ville de Laterrière, les élus ont fait le bilan de la première année complète de leur mandat.



julien arvey

La mairesse, Françoise Gauthier, a traité des états financiers de l'année 1994 en plus d'aborder les résultats de l'opération de l'exercice 1995. De plus, elle a fait part à ses concitoyens des grandes orientations du budget 1996 et du programme triennal d'immobilisation.

En 1994, les surplus avant affectation ont été de l'ordre de 2 839 685 $ alors que les dépenses s'élevaient à 2 639 266 $.

En enregistrant des surplus après affectation de 153 142 $, Laterrière portait son surplus accumulé à 284 823 $.

Donc au 31 décembre 1994, les actifs immobilisés totalisaient 12 334 771 $. Pour sa part, la dette accumulée représentait la somme de 3 207 095 $. A cette somme il faut soustraire le montant de 928 000 $ représentant le montant affecté à la construction du réseau d'aqueduc du chemin Saint-Paul entièrement assuré par la MRC du Fjord.

Résultats préliminaires

Pour l'année 1995, l'ensemble des propriétés érigées sur le territoire de Laterrière représente une évaluation imposable de 134 661 600 $. Pour sa part, l'ensemble de l'évaluation non imposable totalise 13 689 100 $.

La municipalité assure de l'emploi à 12 personnes à temps plein et emploie un vingtaine de pompiers volontaires.

De plus, quelque 25 emplois temporaires ont été créés grâce à divers programmes d'emplois.

Pour l'année financière 1995, les revenus potentiels se chiffraient à 3 millions $, soit 275 000 $ de plus que ceux indiqués aux prévisions budgétaires. Au niveau des dépenses prévues, celles-ci étaient réalisées à 78 pour cent au 31 octobre 1995.

Pour une population recensée de 4841 habitants en 94, les dépenses per capita se chiffraient à 562 $. La dette per capita quant à elle se situait à 509 $. Côté de la rémunération du personnel, elle se situait à 22 pour cent du budget soit la moyenne québécoise. Présentement, les élus sont à négocier un nouveau contrat collectif de travail avec les employés, celui-ci se terminant aujourd'hui même.

Fait à remarquer, c'est cette année que Laterrière a vu la première entreprise s'installer dans le parc industriel municipal, soit Supérieur Propane.

La municipalité a même vu la création de quelque vingt nouveaux petits commerces sur son territoire. La construction résidentielle et industrielle s'est maintenue au même niveau qu'en 1994. Quarante-deux logements de type uni-familial et bi-familial ont été érigés et 260 permis pour des travaux de rénovations et autres ont été émis.

Les loisirs et la culture représentent 9 pour cent du budget global, une réduction de 1,7 pour cent sur l'année précédente.

Les systèmes informatique et de communications ont été modernisés, une deuxième autopatrouille a été acquise et deux enseignes lumineuses vantant les commerces non visibles des grandes artères ont été installées boulevard Talbot et route 170.

Orientation pour 1996

Pour 1996, le conseil et les citoyens entendent souligner de façon particulière le 150e anniversaire de l'installation de la première colonie libre sur ce territoire.

Des efforts seront faits pour favoriser l'implantation de petites et moyennes industries dans les deux parcs industriels.

Côté budgétaire, les dépenses augmenteront sauf qu'il n'y aura pas hausse de la taxe foncière. A la suite du dépôt du nouveau rôle d'évaluation, les revenus de taxes seront hausses de plus ou moins 108 000 $, ce qui permettra aux élus de laisser le taux de taxe tel quel.



Françoise Gauthier

La taxe pour le service d'aqueduc reste inchangée. Par suite de la finalisation des travaux des bassins d'épuration, la taxe pour le service des égouts devrait augmenter de 15 pour cent. Pour sa part, le service pour le ramassage des déchets sera haussé de 20 pour cent. Cette augmentation est due à la hausse à quatre-vingts dollars la tonne décrétée par la MRC.

Plan triennal

Certaines orientations seront données par le conseil en ce qui a trait au plan triennal. On désire réaliser le sentier du patrimoine et les travaux d'aménagement du «kettle» et ce, en partenariat avec certains contribuables. On veut une mise à jour des plans et règlements d'urbanisme, procéder à l'achat d'un véhicule pour la voirie municipale et remettre en marche le dossier de recherche en eau souterraine en collaboration avec la compagnie Alcan.



TEMPS DE PARTAGE- Le temps des Fêtes est propice aux gestes de partage. A ce chapitre, les élèves du Séminaire Marie-Reine-du-Clergé de Métabetchouan, avec la complicité de leurs éducateurs, ont remis aux organismes de la St-Vincent-de-Paul d'Alma, Hébertville et Desbiens, ainsi qu'aux Corps de cadets de Métabetchouan, une collecte de plus de 400 cadeaux recyclés. De plus, quelque 2250 boites de conserves ont été recueillies et distribuées dans les familles du milieu. Sur la photo, nous reconnaissons des responsables de ce magnifique geste: Charles Moisan, président de l'école; Léo-Paul Chiasson et Andrée Bouchard, responsables de la St-Vincent d'Alma; Denis Côté, coordonnateur à la pastorale; Jean-Rock fortin, président de la St-Vincent d'Alma; et les Cadets Carl Bilodeau et M.-André Simard, de Métabetchouan.

OPC ACOUSTIQUE inc

LES SPÉCIALISTES DU PLAFOND SUSPENDU

- Meilleurs prix en ville, venez comparer.
- Vente et installation • Gros et détail.
- Plan des plafonds fourni gratuitement.
- Distribution des produits: Donn Canada - Armstrong - Fiberglass - C.G.C.
- Livraison et estimation gratuites • Contactez-nous:

1905, boul. Saint-Paul
Chicoutimi, Québec

693-9311
Télécopieur: 545-7489

Cécile Biron, rés.: 678-2743 — Rémi Boucher, rés.: 543-4577

303323

En ce merveilleux Temps des Fêtes Mac-Klinic Diesel et toute son équipe vous souhaitent leurs meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour l'année à venir et en profitent pour vous remercier de l'encouragement que vous avez su nous apporter!

MKD
MACK
Mac-Klinic Diesel inc.



309167

157, des Routiers, Chicoutimi • Tél.: (418) 698-2282 • Fax: (418) 696-3273

«APPRENEZ À DANSER DANS UNE ATMOSPHÈRE AGRÉABLE»

STUDIO DE DANSE ROSAIRE FORTIN

INSCRIVEZ-VOUS À NOS SESSIONS DE DANSE SOCIALE, DE DANSE EN LIGNE ET COUNTRY, HIVER 1996

«COURS DÉBUTANT LE 14 JANVIER 1996»

Pour informations et inscriptions: Chicoutimi, Jonquière: 548-5567/548-2254/548-5335, La Baie: 697-1083



LINDA ET ROSAIRE

COURS DE DANSES EN LIGNE ET DE «COUNTRY»



ÉVANGÉLINE ET ROSAIRE

28148c152#31

309286

Le Géant Motorisé et toute l'équipe vous souhaitent une

Bonne et Heureuse Année 1996

TOUJOURS EN ÉTÉ AU GÉANT MOTORISÉ



50 UNITÉS À L'INTÉRIEUR

Service impeccable, deux garages, six mécaniciens

LA PLUS GRANDE SALLE DE MONTRE AU MONDE!

INVENTAIRE

Classe: A

Winnebago (Brave) 23' 1993	Monitor 29' 1987
Airex 31' 1992	Southwing 30' 1986
Pace Arrow 35' 1991	Aluma-Lite 27' 1985
Airex 31' 1991	Diplomate 35' 1984
Pace Arrow 37,10' 1989	Holiday Rambler 33' 1983
Triple E (Empress) 29' 1989	Triple E 29' 1983
Southwing 34' 1988	Triple E (Empresse) 27' 1981

Classe: C

(Neuf) Seven Seas 25' 1995	Seven Seas 26' 1994
Seven Seas 25' 1995	Travelaire (ext. chambre) 28' 1993
Triple E (Senator) 28' 1995	Citation (Suprême) 28,5' 1992
Seven Seas 26' 1994	Sterling 27,5' 1990
Travelaire (ext. chambre) 28' 1993	Mallard 27,5' 1989
Citation (Suprême) 28,5' 1992	Citation 24' 1988
Seven Seas 21' 1992	Holidaire 22' 1987
Sterling 27,5' 1990	Mallard (ChevyVan) 19' 1988
Mallard 27,5' 1989	Holidaire 24' 1987
Citation 24' 1988	Belle Feuille 23' 1987
Mallard (ChevyVan) 19' 1988	Tioga (Chevy Van) 21' 1987
Holidaire 24' 1987	Dodge campeur 17' 1982
Belle Feuille 23' 1987	Centurion 21' 1975
Triple E (Senator) 28' 1995	

Petits motorisés

Le Sharo (gaz) 20' 1986	Le Sharo (diesel) 20' 1984
Le Sharo (gaz) 20' 1985	Campwagon (gaz) 19' 1987



André Bouchard
Président



Léonce Bouchard
Vice-président



Pierre Simard
Dir. des ventes



Raymond Gagnon
Représentant



Vital Bérubé
Représentant

VENEZ NOUS RENCONTRER CHEZ:



(Les photos peuvent différer)

SPÉCIAL DE LA SEMAINE



1981 TRIPLE E EMPRESS

27 pieds, très bien équipé. À VOIR À L'INTÉRIEUR! À LA CHALEUR!

Notre spécial:

18 500$

EN VIGUEUR POUR UNE SEMAINE SEULEMENT

GRAND TIRAGE



CAMPEUR MOTORISÉ "CHALLENGER BUS" 1996

MODÈLE 296

2000 billets: 100 $
Tirage: le 20 décembre 1996
En montre: Géant motorisé Saint-Ambroise
Au profit: Sentier motoneige Réserve des Laurentides
En collaboration: Avec l'Union des motoneigistes Lac-Saint-Jean

BILLETS EN VENTE ICI!

MAISON DE RÊVE!

PARK MODÈLE 1996



UN BIJOU MOTORISÉ



1995 TRIPLE E CLASSE C

28' de long (sénator), auvent, 2 airs climatisés, micro-ondes, suspension air (arrière), attache-remorque, échelle de toit, détecteur propane + monoxyde de carbone, 460 Ford I.F.E., transmission (overdrive)

BAS MILLAGE: 8860 KM



À VOIR DANS NOTRE SALLE DE MONTRE

1996 CHALLENGER
classe A 460 Ford

29.5', auvent, air climatisé (central), micro-ondes, T.V., cafetière, 2 fans dégivreur, porte au chauffeur, puit de lumière (salle de bain), génératrice, attache remorque, échelle de toit, grand coffre à bagage

1996 CHALLENGER
classe A 454 GMC

31.3', auvent, air climatisé (central), micro-ondes, T.V., douche en coin, porte au chauffeur, génératrice, suspension air (avant), attache remorque, échelle de toit, grand coffres à bagages

69 500$ chac.

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE

LUNDI AU VENDREDI: 9 H À 18 H • SAMEDI: 9 H 30 À 17 H
DIMANCHE: 11 H À 16 H 30

FERMÉ LES 1 ET 2 JANVIER 1996

POSSIBILITÉ DE PAYER EN MAI 1996 SUR CAMPEURS ET ROULOTTES

Sujet à l'approbation du département de crédit

VENEZ VISITER À L'INTÉRIEUR LES CARAVANES ET SEMICARAVANES CITATION 1996



MODÈLES 1995 À LIQUIDER!

VENEZ LE VISITER À LA CHALEUR!

1987 HOLIDAIRE CLASSE C • 24 PIEDS



Auvent, micro-ondes, air climatisé, attache-remorque, échelle de toit, pneus neuf, phares de brouillard, détecteur de propane

BAS MILLAGE: 26 600 KM

AMATEUR DE CLASSE C



3 SEVEN SEAS
EN INVENTAIRE

2 - 1995: 25 pieds, 1 neuf, 1 état neuf
1 - 1994: 26 pieds, impeccable, chêne blanchi.

À DES PRIX IMBATTABLES!

VENDU CETTE SEMAINE!

MOTORISÉS	
1994 Challenger, 31 pieds	VENDU!
1992 Seven Seas, 22 pieds	VENDU!
1984 Winnebago Chieftain, 29 pieds	VENDU!
1978 Winnebago Brave, 25 pieds	VENDU!
1977 Campwagon, 20 pieds	VENDU!
CARAVAN	
1996 Citation 26 LH	VENDU!
CAMION ET BATEAU	
1991 Plymouth Voyager	VENDU!
1988 Bateau Thundercraft	VENDU!

Succès monstre! 2e encan à l'envers

SURVEILLEZ LE DÉBUT DE NOTRE PROCHAIN ENCAN LA 2E SEMAINE DE JANVIER 1996

LE GÉANT MOTORISÉ

173, route 172
SAINT-AMBROISE
VENTES + PIÈCES:
672-4744
1-800-463-9612

FINANCEMENT JUSQU'À 15 ANS, neufs et usagés

Taux d'intérêt spéciaux

309717

Voeux du Nouvel An



Au fromager **ALBERT PERRON**: de ne pas se décourager par la baisse de 25 pour cent de ses ventes de fromage Cheddar en Angleterre à cause des accord du GATT. Les Anglais ne savent pas ce qu'ils perdent.

Au maire **CLAUDE MUNGER**: avec toutes ses préoccupations et ses occupations, qu'il n'oublie pas qu'il est maire avant tout de Roberval et que ses contribuables lui ont consenti un généreux salaire pour les prochaines années.


Claude Munger

Au maire **BERTRAND COTÉ** de Saint-Félicien... De composer avec une omniprésence médiatique et d'accepter la critique. Une ville ne se gère pas nécessairement comme l'entreprise privée.

Au maire **GASTON VALLÉE** de Chambord... Un souper en tête-à-tête avec son ex-secrétaire-trésorier Jean-Pierre Tremblay. C'est à se parler qu'on se comprend.

A LAURENT BOUILLON du C.R.P.D.I...Le poste de directeur général du regroupement des centres d'hébergement, de l'Hôtel-Dieu de Roberval et du CLSC des Prés-Bleus. Comme ça, tous sauront les vrais raisons de ce retour de Rimouski.

A ANDRÉ BUSSIERES, maire de Normandin... Un retour à la santé et surtout de prendre davantage soin de lui.

A GASTON MARTIN des Hebdos Unimédia... Une rencontre avec un certain journaliste de Roberval pour lui expliquer qu'il n'y a pas que QUEBECOR dans le décor.

A ANDRÉ LEBOEUF, ex-maire de St-Méthode... De laisser travailler en paix les nouveaux élus de sa municipalité. Il n'avait qu'à se mettre au travail quand il était en poste à propos de la fusion avec St-Félicien.


Albert Perron

A **CAMILLE LUPIEN** de Dolbeau et Jean-Marc Gendron de Mistassini... Enfin une fusion de leur ville respective le plus tôt possible pour permettre au maire Lupien de prendre une retraite bien méritée.

Au maire **JEAN-MAURICE HARVEY** et aux conseillers municipaux d'Alma.... De pouvoir présenter une nouvelle fois, en décembre, un budget qui ne comptera pas d'augmentation de taxes.


Jean-Maurice Harvey

A l'organisation de FESTIVALMA...

De réaliser son projet de site permanent comme prévu et continuer à attirer autant de spectateurs, en 96.


Gaston Vallée

AUX TRAVAILLEURS... De pouvoir conserver leur emploi, dans un contexte économique qui s'améliore...

A tous ceux et celles QUI CHERCHENT UN EMPLOI...

De pouvoir trouver une réelle stabilité dans le travail.

A la nouvelle structure de développement économique de Lac-Saint-Jean-Ouest, la SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT Lac-Saint-Jean-Ouest, dirigée par André Turgeon...

De connaître tout le succès possible avec la nouvelle organisation qui commence ses activités avec 1996.

A ROGER LAJOIE, conseiller municipal d'Alma... De recouvrer vite la santé.

A MADIE... Que l'organisation devenue PME en 1995 continue à connaître tout le succès possible et obtienne une nouvelle série de contrats.

A DANIEL JEAN et MANON POISSANT du Violon dingue d'Alma...

De développer, en 96, des projets leur permettant de prendre une part active au milieu culturel almatois, tout en pouvant disposer du temps nécessaire pour vivre une vie familiale riche.

A GHISLAIN BOUCHARD, qui a concouru à faire avantageusement connaître le Saguenay-Lac-St-Jean hors de ses murs, avec les super productions de la Fabuleuse histoire d'un Royaume et du Tour du monde de Jos Maquillon...qu'il soit accordé un titre de super ambassadeur de la vitalité créatrice artistique régionale.

A BRUNO LAVOIE, ex-directeur de l'Association touristique régionale... de remplir avec fracas le Palais de justice, avec les différentes poursuites qu'il a engagées


Daniel Jean et Manon Poissant

contre une liste impressionnante, et toujours en mouvement, de gens du milieu touristique.

A JEANNE BLACKBURN, ministre de la Sécurité du revenu... de garder ses plumes à travers la tempête soulevée


Ghislain Bouchard

au sein même de son parti par l'annonce des coupures dans l'aide sociale.

A FRANCIS DUFOUR, délégué régional qui a offert son comté de Jonquière à Lucien Bouchard... la rédaction de ses mémoires politiques pour occuper sa retraite.

A VINCENT HUARD, travailleur d'Alcan... un garde du corps et/ou un ange gardien.

AUX JUGES DE LA RÉGION... que leurs propos soient mieux venus que ceux mal venus de leur confrère Bienvenue.

A BERNARD ANGERS, recteur de l'UQAC... comment dit-on, déjà, en latin: que le déficit finisse un jour par être absorbé... Amen!

A LOUIS-PHILIPPE THIBEAULT, de la Régie régionale de la Santé... de résoudre l'énigme suivante: le maître saucier de la cuisine santé, devant le saladier hospitalier, doit-il opter pour la réduction du sel ou l'addition d'eau pour un régime minceur?

ET A TOUS LES ANIMAUX, de demeurer tels qu'ils sont, parce que le zoo humain, ce n'est pas une sinécure!!!


Bruno Lavoie

45 ans à votre service
Duchesne & Tremblay Ltée
• • • MEUBLES • • •
19, rue Racine Est, Chicoutimi, Québec - (418) 543-1435

AMEUBLEMENT
À partir de 3995$ + taxes
• Poêle • Frigidaire 18' • Laveuse-sécheuse
• Mobilier de cuisine • Mobilier de chambre
• Mobilier de salon

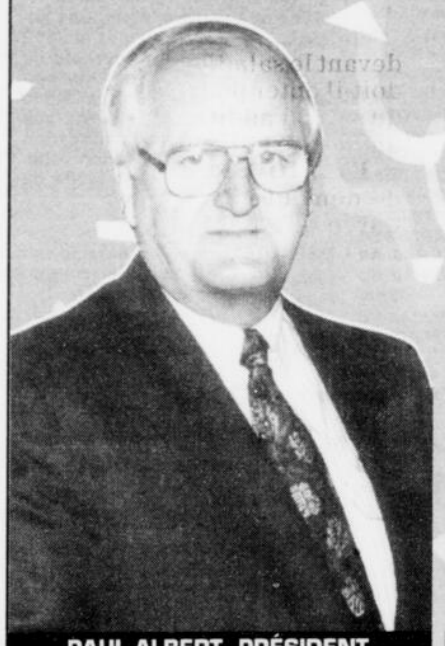
Paiement dans 1 an
Plan mise de côté
Livraison sans frais au Saguenay – Lac-Saint-Jean
Installation comprise.
HOTPOINT
Fait pour durer.
308345

Merci!

DE NOUS AVOIR PERMIS D'ÊTRE LE

PLUS GROS VENDEUR «GM»

DE LA RÉGION EN 1995!



PAUL ALBERT, PRÉSIDENT



JACQUES DALLAIRE, COPROPRIÉTAIRE

Messieurs Paul Albert, président et Jacques Dallaire, copropriétaire, félicitent par la présente, tout le personnel pour cet accomplissement et remercient sa distinguée clientèle d'avoir choisi Paco en 1995!

Toute l'équipe Paco s'engage à faire encore plus en 1996 afin de vous satisfaire avec enthousiasme lors de vos visites à notre entreprise, soit pour du service mécanique ou de carrosserie, l'achat de pièces ou pour l'acquisition d'un nouveau véhicule.

PACO VA PLUS LOIN...

Bonne et Heureuse Année 1996

PACO

La Carte GM

Assistance ROUTIÈRE

EN PLUS remise 750$ aux diplômés

696-4444

31, JACQUES-CARTIER EST - CHICOUTIMI

1-800-417-7226 (PACO)

CHEVROLET Geo OLDSMOBILE Cadillac GM

PAUL ALBERT CHEVROLET OLDSMOBILE LTÉE

309792

Nécrologie

ALLARD (Mme Gemma Langevin) — Est décédée à Roberval, le 28 décembre 1995, à l'âge de 79 ans, Mme Gemma Langevin, veuve de M. Paul-Emile Allard, demeurant au 450 rue Brassard, Roberval. La dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu samedi le 30 décembre 1995 à 10h30 à l'église Notre-Dame de Roberval. L'inhumation au cimetière de Roberval. Que vos témoignages de sympathie se traduisent par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Roberval. Elle était la mère de: Gemma (Russell Côté) leur fils Jean-Denis, Jean-Paul (Nicole Grenier) leurs filles Nadine et Maude, Réal (décédé 1973), Gérardine (Jocelyn Bolduc) leurs fils Sébastien et Alexandre, Guy (Thérèse Duchesne) leurs fils François et Guillaume, Martin, Claudine ses fils Dominic et Pierre-Luc, Bernard (Line Thibeault), Frédéric, Mélanie, Mathieu; ses soeurs: Gertrude, Madeleine et Thérèse Langevin et plusieurs neveux et nièces, parents et amis.... Direction funéraire: Maison Harvey Ltée de Roberval.



BÉLANGER (Mme Guylaine) — Est décédée à l'Hôpital de Chicoutimi, le 29 décembre 1995, à l'âge de 36 ans 3 mois, dame Guylaine Bélanger, fille de feu M. Philippe Bélanger et de dame Violette De La Durantaye, demeurant à Ville de La Baie. La dépouille mortelle sera exposée à la résidence funéraire Gravel & Fils, 873, rue de la Fabrique à Ville de La Baie à compter de mardi le 2 janvier 1996 à 14h00. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 janvier 1996 à 11h00 à l'église St-Alphonse de Ville de La Baie et les cendres seront déposées au Columbarium Gravel & Fils. Elle laisse dans le deuil outre sa mère Mme Violette De La Durantaye (Cyril Desgagné); son fils: Robert Bélanger; ses frères et soeurs: Linda Bélanger (Jean-Nil Thibeault), Manon Bélanger (Yves St-Gelais), Sonia Bélanger (Hubert Marcil), Tony Bélanger (Mildred Fréchette), Audrey Bélanger (Normand Belleau), Annick Bélanger (Éric Morin), Marilyn Bélanger; sa grand-mère paternelle: Simone Martin Bélanger; ses neveux et nièces: Gilles, Michaël, Kéven, Philippe, Claudette, Dominic, Alexandre; son ami: Serge Mailloux, ainsi que ses oncles et tantes et de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Gravel & Fils ltée.



COUTURE (M. Gérard) — Le 26 décembre 1995, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 76 ans, M. Gérard Couture, époux de dame Gilberte Tremblay, demeurant à la Résidence Georges-Hébert d'Arvida, autrefois de la rue de la Bretagne, Jonquière. La dépouille mortelle a été exposée à la Résidence Funéraire Saguenay, 2555 St-Dominique, Jonquière. Les funérailles ont eu lieu jeudi le 28 décembre 1995 à 15h00 à l'Église St-Dominique et l'inhumation au cimetière Shipshaw. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Gertrude Couture (Marcel Guay), Monique (Gilles D'Amours), Bernard (Danielle Masse), Gilles (Sylvie Fortin), Jacynthe, Violaine (Michel Desgagné), Cyrille (France Carrier), Roger, Thérèse (Dominic Ducharme), Pierre-France, Daniel (Guylaine Guill); ses petits-enfants: Yves, Hugo, Bruno, Gino, Raoul-Marie, Victor, Elise, Julie, Josiane, Marie-Eve, Annabelle, Carolanne, François, Jean-Gabriel, Marie, Mathieu, Etienne, Laurence-Olivier; ses frères et soeurs: feu Anna-Marie Couture (feu Jean-Baptiste Tremblay), feu Juliette (feu Eugène Girard), feu Aurore (feu Emile Vallée), feu Joseph-Henri, feu Abbé Cyril Couture, feu Almas; ses beaux-frères et belles-soeurs: Louis-Paul Tremblay (Lina Michaud), Marie-Claire, Gaétan (Lucienne Chouinard), Jocelyn (Madeleine), ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et amis. Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay

GILBERT (Mme Réjane Guérin) — Le 30 décembre 1995, est décédée à l'Hôtel-Dieu d'Alma, à l'âge de 56 ans 8 mois, dame Réjane Guérin épouse de M. Camille Gilbert, demeurant au 239, Potvin Sud, Hébertville. A la demande de la défunte, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances 1h00 avant les funérailles qui auront lieu mardi le 2 janvier 1996 à 11h00 à l'église Notre-Dame d'Hébertville. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Ella laisse dans le deuil ses enfants: Diane (Jean-François Ayotte), Nancy (Mario Blouin) et Stéphane (Claudine Provencher); sa mère: Georgette; son frère: Pierre; ses soeurs: Gaétane et Ginette; son petit-fils: William; ses beaux-frères et ses belles-soeurs, ainsi que de nombreux parents et amis. Vos marques de sympathies peuvent se traduire par un don à la Société Canadienne du Cancer: C.P. 573, Chicoutimi. G7H 5C8. Direction funéraire: Résidence funéraire Lac St-Jean.



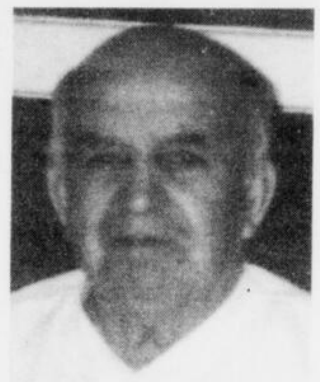
GIRARD (M. Jean) — Est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 62 ans et 3 mois, M. Jean Girard époux de Mme Muguette Durand, demeurant au 2315, rue Truchon, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Saguenay, 2555, St-Dominique, Jonquière, mardi à 11h00. Les funérailles auront lieu mardi le 2 janvier 1996 à 15h00 à l'église St-Dominique et les cendres seront déposées au Columbarium St-Dominique. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Sylvie Girard (Ghislain Simard), Martine Girard (1ères noces feu Donat Girard, 2ièmes noces Daniel Larouche); ses petits-fils: Jean-Benoit et Simon. Il était le fils de feu Henri Girard et feu Alida Blackburn et le frère de: feu Gloria Girard (feu Jean-Paul Murdock), Georgette (feu Albert Riverin, Ernest Lavoie), Dora (feu John Buchanan), Yvan (Thérèse Caya), Angéline (Yvon Harvey), Gilles (Esther Gagné), Georges-Marie (Denise Yvon), Fernand (Gaétane Vallée); sa belle-soeur: Marie-Noël Durand (Paul Leclerc); également les membres de la famille de feu M. René Côté, ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Les gens qui le désirent peuvent faire des dons à la Société Canadienne du Cancer. Une bénévole sera sur place. Direction funéraire: Résidence funéraire Saguenay.



HARVEY (Mme Rosalie) — Est décédée à l'Hôpital de la Baie, le 29 décembre 1995, à l'âge de 83 ans, dame Rosalie Harvey, fille de feu M. Hector Harvey et de feu dame Eliosa Fortin demeurant au 332 Albert à Ville de La Baie. Selon la volonté de la défunte, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu mardi le 2 janvier 1996 à 14h00 à l'église Saint-Alphonse de Ville de La Baie et les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Elle fut enseignante pendant plusieurs années à la commission scolaire de Ville de La Baie. Elle était la soeur de: feu Edna Harvey (feu Joseph Guérin), feu Henri-Joseph Harvey (Germaine Dallaire, 2ièmes noces feu Patrick Tremblay), Edmond Harvey, Germaine Harvey, feu Ovila Harvey (Marguerite Lavoie), feu Lucien Harvey (feu Jacqueline Chantal). Mme Harvey laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, faire parvenir vos dons à la Fondation de l'Hôpital de La Baie. Direction funéraire: Gravel & Fils ltée.



JACQUES (M. Hormidas) — Le 29 décembre 1995, est décédé au Centre Hospitalier de Dolbeau à l'âge de 71 ans 2 mois, M. Hormidas Jacques époux de dame Marie-France Potvin demeurant au 1490 rue des Cèdres à Dolbeau. A la demande du défunt, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 janvier 1996 à 15h00 à l'église Ste-Thérèse d'Avila de Dolbeau et les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Outre son épouse Mme Marie-France Potvin, il laisse dans le deuil ses enfants: feu Mona (Gaby Lepage), feu Louise (feu Jacques Parent); ses petits-enfants: Gino, Audrey et Gaby Lepage, Steeve et Sandra Parent; ses frères et soeurs: Gaston (Monique Fillion), Florence (Jos Saint-Gelais), Marthe (Roger Langlois), Huguette (Julien Laberge); ses beaux-frères et belles-soeurs: Louis-Philippe (Hermance Dugré), Marie-Paule (Emile Desmarquis), feu Benoit (Pierrette Robert), feu Emile (Gilberte Diotte), Rita (Alex Desmarquis), Françoise (Yvon Guénard), Thérèse (Marcel Boisvert), Charlotte (Gérard Boulanger), Marcel (Nicole Tremblay), Gaby (Solange Pelchat), Louiselle (André Lamontagne), Clément (Claudette Bussières), Claudette (Réal Tremblay), plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Vos sympathies pourront se traduire en dons pour la Fondation du Centre Hospitalier de Dolbeau. Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils de Dolbeau-Mistassini.



LAPOINTE (M. Thomas-Eugène) — Est décédé accidentellement à Chicoutimi, le 29 décembre 1995, à l'âge de 87 ans 6 mois, M. Thomas-Eugène Lapointe, époux de dame Laurette Bergeron, demeurant au 3942, chemin de la Bonne Humeur à Laterrière. La dépouille mortelle sera exposée à la résidence funéraire Gravel & Fils, 825 Bégin, coin des Champs-Élysées à Chicoutimi à compter de mardi le 2 janvier 1996 à 19h00. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 janvier 1996 à 11h00 à l'église Notre-Dame de Laterrière et les cendres seront déposées au Columbarium Gravel & Fils. Il était membre du Club de l'Âge d'or de Saint-Joachim. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Lorraine Lapointe (Dominic Hamelin), Gilles Lapointe (1ères noces feu Francine Simard, 2ièmes noces Brigitte Simard), Guy Lapointe, feu Montcalm Lapointe (1ères noces Réjeanne Gagnon, 2ièmes noces Lise Audet), Michel Lapointe (Normande Tremblay), Suzanne Lapointe (Paul-Yvon Martin), Richard Lapointe (1ères noces Margot Bilodeau, 2ièmes noces Marcelle Tremblay); ses 19 petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: feu Rosario Lapointe (Blanda Perron), feu Jean-Eudes Lapointe (Rita Dufour), feu Paul Lapointe (Rita Bergeron), feu Annette Lapointe (Benoit Lechasseur), feu Thérèse Lapointe (feu Napoléon Dufour), feu Jeanne d'Arc Lapointe (Henri Dufour), ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation Régionale de l'Hôpital de Chicoutimi sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Direction funéraire: Gravel & Fils ltée.



TREMBLAY (Mme Marguerite) — Le 28 décembre 1995, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 73 ans, Mme Marguerite Tremblay, épouse de feu M. Pierre-Eugène Tremblay, demeurant au 3937 rue Soucy, Jonquière. La dépouille mortelle a été exposée à la Résidence Funéraire Saguenay, 2555, St-Dominique, Jonquière. Les funérailles ont eu lieu samedi le 30 décembre 1995 à 14h00 à l'église St-Georges. Les cendres ont été déposées au Columbarium St-Dominique. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Régis Tremblay (Francine Faucher), feu Jean-Denis, René (Gisèle Brassard), Marc-Aurel (Thérèse Simard), Normand (Louise Tremblay), Emmanuel, Bruno (Irène Fevens), Sylvain, Guylaine (Jocelyn Desrosiers); ses petits-enfants: Patrick, Eric, Etienne, Karine, Mélanie, Yannick, Annie, Marylin, Sophie, Sonia, Cindy, Marie-Eve; ses frères et soeurs: Marie-Anne Tremblay (feu Adalbert Richard), feu Marie-Jeanne (feu Edmond Tremblay), Bertha (feu David Girard), Marie-Ruphine (Adélard Duchesne), Rolande (Jean-Paul Blanchette), Georges-Henri (Rolande Therrien), Richard (Aline Boudreault), Eugène (Denise Montreuil); ses beaux-frères et belles-soeurs: Philippine Tremblay (feu René Beaumont), Simone (feu Roger Lessard), Marie-Paule (Charles Racine), feu Jeannette (feu Georges-Henri Maltais), feu Florence (feu Albert Perreault), feu Georgette (feu Charles Bergeron), feu Jacqueline (André Larouche), feu Madeleine (feu Albéric Tremblay), feu Charles-Ovide (Marthe Gauthier), Brigitte (Paul-Maurice Couturier), nombreux parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de Dotation de l'Hôpital de Jonquière. Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.



MAILLOUX (M. Hermias) — Le 28 décembre 1995, est décédé au Campus du Bel Age, à l'âge de 93 ans 3 mois, M. Hermias Mailloux, époux de feu dame Démérise Girard, demeurant au Campus du Bel Age, secteur Arvida, autrefois de la rue des Etudiants, Jonquière. La dépouille mortelle a été exposée à la Résidence Funéraire Saguenay, 3711, rue Cabot, Jonquière. Les funérailles ont eu lieu samedi le 30 décembre 1995 à 11h00 à l'église Ste-Famille. L'inhumation au cimetière de Kénogami. Il laisse dans le deuil son fils: Raymond Mailloux (Yvette Laforte); ses petits-enfants: Claude Mailloux (Madeleyne Bouchard), Lise (Gaston Rousseau); ses arrière-petits-enfants: Nancy, feu Caroline, Pascal et Jean-François, également Mme Nicole Girard (Gaétan Tremblay); ses frères et soeurs: feu Edmond Mailloux (feu Albertine Turgeon), feu Alfred (feu Alvina Turgeon), feu Adélard, feu Ovila (feu Maude Gagnon), feu Marie-Blanche (feu Joseph Audet), feu Marie-Anna (feu Joseph Séguin), feu Ludger (Blanche Girard), feu Edmour, Iréné (Germaine Simard), feu Bertrand, Wilfrid (Marie-Rose Lemieux), Maria (Charles-Eugène Larouche), Jeannette (Paul-André Pellicelli); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Arthur et Blanche Girard, feu Marie et Abselon Langlois, nombreux neveux, nièces, parents et amis. Il était membre des Chevaliers de Colomb de Jonquière. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation Wilbrod Dufour. Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.

TEL-AIDE
695-AIDE
698-AIDE
Tu as un problème! As-tu le goût d'en parler?
TEL-AIDE SAGUENAY
est à ton écoute dans la confidentialité et l'anonymat
7 jours par semaine de 16 h à minuit

Aubin
Au service de la population depuis 118 ans

En cette période des Fêtes, Gaston et François Aubin, ainsi que le personnel de la Résidence Funéraire Aubin, tiennent à présenter leurs meilleurs vœux à toute la population et spécialement à ceux et celles qui ont eu recours à eux, soit pour des arrangements ou des préarrangements funéraires.

Soyez assurés que dans l'avenir nous continuerons à vous servir en offrant toujours ce service hautement personnalisé qui fait notre renommée.

Depuis 5 générations

Chicoutimi - La Baie - Ferland-Boilleau - St-Félix-d'Otis - Rivière-Éternité - Anse-Saint-Jean - Petit-Saguenay(Sagard)
Tél.: (418) 543-3333 • Fax: (418) 543-2738
309621

Notre seule préoccupation
LORS DE LA PERTE D'UN ÊTRE CHER
EST QUE VOUS PUISSIEZ VIVRE
CE MOMENT DIFFICILE
LE PLUS *sereinement* POSSIBLE...

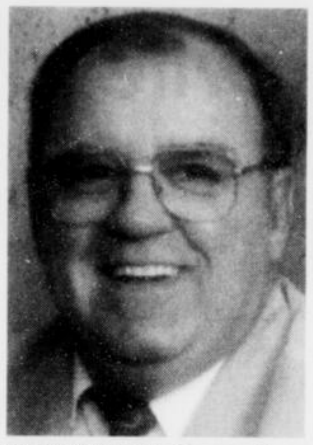
Gravel & Fils
Depuis QUATRE *générations*
304, rue Racine Est, Chicoutimi (418) 543 0755
Chicoutimi • La Baie • L'Anse-Saint-Jean • Rivière-Éternité • Petit-Saguenay
308632



LEPAGE (Mme Gabrielle) — Est décédée à l'Hôtel-Dieu de Roberval, le 30 décembre 1995 à l'âge de 75 ans et 10 mois, dame Gabrielle Lepage, épouse de feu Léo Dallaire, antérieurement de La Doré. La dépouille mortelle sera exposée à compter de 14h00 le 1er janvier 1996 à la Coopérative funéraire du Lac St-Jean, 820, boul. Marcotte à Roberval. Les funérailles auront lieu le mardi, 2 janvier 1996 à 15h00 à l'église Notre-Dame de Roberval. Elle était la fille de feu M. Joseph Lepage et de feu dame Diana Dufour. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Ghislain (Claudette Gagnon), Pierrette, Rodrique (Lily Boivin), Gaétan (Lise Thérien), Nicole (Gilbert Savard), Yvon (Monique Gagné), Christiane (Rénald Savard), Christian, Louis-Marie (Lisette Bélanger), Suzan (Mario Doré), Francine, Mario; ses petits-enfants: Luc, Agathe, feu Jean-François, Josée, Karine, Martin, Annie, Sonya, Marc-Alain, Dany, Nathalie, Stéphane, Jocelyn, Sabin, Isabelle, Mathieu, Denis, Dominique, Sylfranc; ses arrière-petits-enfants: Jonathan, Olivier, Roxanne et Adélaïde. Elle laisse également dans le deuil ses soeurs: Georgette (feu Joseph-Eugène St-Pierre), Colombe (Jules Zucco) et son frère: Lévis (Yvonne Coulombe). Elle était aussi la soeur de feu Jeannette (feu Germain Bouchard), feu Lionel (Amélie Tremblay), feu Clément (Annette Tremblay), feu Raymond (Lorraine Fortin), feu Normand (Thérèse Coulombe). Elle laisse aussi ses belles-soeurs et beaux-frères: Germaine Dallaire (feu Arthur Gauthier), feu Osée Dallaire (feu Loretta Brassard), Eliette Dallaire (feu Léo Michaud), Raymonde Dallaire, Isidore Dallaire (Marie-Joseph Harvey), Jean-Guy Dallaire (Cécile Naud), Clément Dallaire, Thérèse Dallaire, feu Odile Dallaire, ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Prière de de pas envoyer de fleurs. Ceux qui le désirent pourront plutôt faire un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Roberval. Direction funéraire: Résidence funéraire Lac St-Jean.

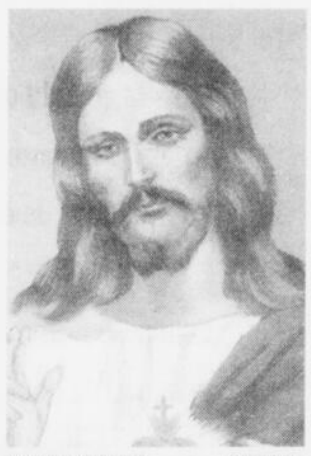


SIMARD (Mme Yvette Marcoux) — Le 29 décembre 1995, est décédée à sa résidence, à l'âge de 64 ans 9 mois, dame Yvette Marcoux, épouse de feu M. Clément Simard, demeurant au 279, ave Desmeules Nord, Alma. La dépouille mortelle sera exposée à compter de 19h00 dimanche le 31 décembre 1995 à la résidence funéraire Lac St-Jean, 611, chemin Du Pont Taché Nord, Alma. Les funérailles auront mardi le 2 janvier 1996 à 11h00 à l'église St-Sacrement et les cendres seront déposées au Columbarium Lac St-Jean. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Carolle (Maurice Duchêne), Judith (Michel Thivierge), Doris (Gaétan Boudreault) et Johanne (Mario Tremblay); ses petits-enfants: Audrey, Marie-Josée, Nancy (Stéphane Lessard), Karine (France Boudreault), Alain, Dominique, Pierre-Yves, Valérie et Marjorie; ses beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que de nombreux parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma. Direction funéraire: Résidence funéraire Lac St-Jean.



LAROUCHE (M. Raymond) — Est décédé subitement à sa résidence, le 29 décembre 1995, à l'âge de 60 ans, M. Raymond Larouche, époux de dame Louise Labonté, demeurant à Laterrière. La dépouille mortelle sera exposée à la résidence funéraire Gravel & Fils, 825, Bégin (coin des Champs-Elysées), Chicoutimi à compter de lundi le 1er janvier 1996 à 19h00. Les funérailles auront lieu mardi le 2 janvier 1996 à 14h00 à l'église Notre-Dame de Laterrière. Le salon sera ouvert mardi le 2 janvier 1996 à compter de 10h00 et les cendres seront déposées au Columbarium Gravel & Fils. Il fut à l'emploi de Radio-Canada pendant plus de 29 ans, membre des Chevaliers de Colomb de Laterrière, membre du Patro de Jonquière. Il oeuvra au sein de l'Age d'Or et de plusieurs autres organisations. Il était le fils de feu M. Paul-Emile Larouche et de feu dame Laurette Girard. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Johanne Larouche, Lucie Larouche, Hélène Larouche; ses petits-enfants: Patrick et Mélanie; ses frères et soeurs: Marie-Paule Larouche (Clermont Duchesne), Rolande Larouche (Jacques Mercier), Réal Larouche (Diane Potvin); ses beaux-frères et belles-soeurs: Raymonde Labonté (Larry Ouellet), Roger Labonté (Louise Biron), Claire Labonté (feu Claude Harvey), Lise Labonté (André Gagnon), ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation du Québec des Maladies du Coeur sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Direction funéraire: Gravel & Fils ltée.

Prières



SACRE-COEUR — REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. QUE le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées, même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue.

Signé: J.B.

SAINT-ESPRIT — Saint-Esprit, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux, pendant ce court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.)

Signé: L.M.

Autres décès dans le cahier des annonces classées en pages E7-E8

Mort d'un septuagénaire

MONTREAL (PC)- Le septuagénaire trouvé sans vie vendredi dans son logement de la rue Jean-Talon est mort d'une cause accidentelle, a confirmé la police. Le malheureux, dont l'identité n'a pas été divulguée, se serait heurté la tête mortellement en faisant une chute malencontreuse.

Dossier du salaire minimum

La Fédération des femmes du Québec ne baissera pas les bras

MONTREAL (PC)-La Fédération des femmes du Québec n'a pas l'intention de baisser les bras dans le dossier du salaire minimum, surtout pas après avoir obtenu une «maigre» augmentation de 0,45 $ l'heure en juin.

L'organisme s'est fixé deux priorités pour 1996. L'obtention d'une loi «satisfaisante» sur l'équité salariale et une hausse du salaire horaire minimum à 7,60 $. Une revendication ambitieuse que la présidente de la FFQ, Françoise David, juge «socialement légitime et économiquement réalisable».

Elle souhaite que cette mesure soit appliquée dès le 1er octobre 1996. Le salaire minimum est actuellement à 6,45 $ l'heure au Québec.

L'argument de la concurrence interprovinciale, souvent servi pour justifier le gel du salaire minimum, ne tient plus la route, selon Mme David.

«Ce salaire est versé à des employés oeuvrant dans des secteurs qui ne sont pas en concurrence avec les autres provinces, comme la restauration, l'hébergement, les salons de coiffure, le commerce de détail, etc.» La présidente de la FFQ estime que les pourfendeurs de l'aide sociale devraient se ranger de son côté.

«A l'heure actuelle, une mère avec deux enfants a intérêt à rester sur l'aide sociale plutôt que d'aller travailler au salaire minimum.» «En se contentant de baisser l'aide sociale, le gouvernement ne règle rien. Dans les Etats américains où le salaire minimum a été augmenté, l'emploi a crû davantage que dans ceux où il est demeuré le même. Pourquoi? Parce que c'est une puissante incitation au travail.»

Pour que la mesure porte fruits, il faut cependant qu'il y ait des emplois, insiste la présidente de la FFQ, qui rappelle que Ghislain Dufour, du Conseil du patronat, prévoit seulement 40 000 nouveaux emplois en 1996.

«C'est dramatique quand on sait qu'il y a 800 000 personnes aptes au travail au Québec. J'espère au moins qu'on cessera d'accuser les 760 000 autres d'être des paresseux et des fraudeurs.» La demande de hausse du salaire minimum s'accompagnera d'actions imaginatives, promet Françoise David.

Ce ne sera pas «aussi magique» que la Marche des femmes contre la pauvreté, mais deux moments forts sont prévus: le 8 mars, Journée internationale des femmes, et le 4 juin.

Un pique-assiette arrêté

Le juge en voit de toutes les couleurs

QUEBEC (PC)-Un pique-assiette en a fait voir de toutes les couleurs au juge Marc Choquette, hier matin, au palais de justice de Québec.

L'homme de 33 ans était amené devant le magistrat pour répondre à une accusation d'obtention frauduleuse de vivres.

La veille, il s'était présenté à un restaurant de la région de Québec où après s'être rassasié d'une pizza, d'une frite, d'une liqueur et d'une bière, il a refusé de payer l'addition de 22 $ qu'on lui présentait.

«Arrêtez-moi, j'ai encore fait de la fraude», a-t-il simplement lancé aux policiers appelés sur les lieux.

Devant le juge Choquette, hier, l'accusé n'a pas cherché à nier les faits et a tout de suite enregistré un plaidoyer de culpabilité. La sauce s'est cependant gâtée pour lui lorsque la procureur de la Couronne, Me Nadine Dubois, a sorti sa feuille de route. Agression armée, entrave à un agent de la paix, vol, introduction par effraction, obtentions frauduleuse de vivres en Alberta et en Colombie-Britannique, délit de fuite à Montréal, autre vol à Joliette, conduite dangereuse à Saint-Hyacinthe etc.

Et comme si ce n'était pas assez, l'accusé a dû reconnaître qu'il était probablement sous un mandat d'arrestation «parce que je devais me présenter à Montréal le 21 décembre et que je n'y suis pas allé». Choqué de voir ses antécédents exposés à la cour, l'homme a, à un certain moment, refusé d'en reconnaître un. «Ce n'est pas un mois que j'ai attrapé pour ça, c'est deux.», a-t-il lancé en critiquant le système de communication de la justice.

Désireux de lui venir en aide, le juge Choquette a plus tard demandé à l'accusé s'il avait un endroit pour dormir. «A Montréal et Québec je vais à l'Armée du Salut, mais je n'ai pas d'endroit où coucher», a-t-il répondu.

Sur l'entrefaite, la Couronne a indiqué au juge qu'elle requérait une peine de détention compte tenu des antécédents de l'individu.

«Je veux simplement voir si quelqu'un ne peut pas lui venir en aide», a répondu le magistrat.

«Je n'ai pas besoin d'aide et aucune demande à adresser à la cour», a aussitôt répliqué l'individu.

Surpris, le juge Choquette lui a alors demandé s'il préférait coucher à l'Armée du Salut ou en prison. «Un séjour en prison, ça aurait de l'allure. La bouffe est-elle bonne?» a laissé partir le prévenu.

Un cran plus estomaqué, le juge Choquette lui a ensuite demandé s'il ne pourrait pas essayer de se trouver un travail.

«Je suis présentement en réflexion là-dessus», a indiqué l'homme après une courte pause.

Puis, il a tout de suite enchaîné en déclarant: «Je suis un tueur». Au juge qui disait ne pas le croire, il a ajouté: «Va-t-y falloir que j'en tue un pour que vous me croyiez. Je suis libre, parce qu'on est dans un Québec libre.»

Après que le magistrat eut un court instant envisagé de l'envoyer subir un examen, l'accusé a finalement hérité d'une peine de sept jours d'emprisonnement. Il a quitté le box en remerciant le juge...

Au profit des entreprises de Kahnawake

Une politique de discrimination positive

MONTREAL (PC)-Disant agir par «tradition», l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent applique une politique de discrimination positive au profit des entreprises de Kahnawake, écartant toutes les entreprises hors réserve des appels d'offre pour les projets de réfection et d'entretien de la section du pont Mercier placée sous son autorité.

Depuis 1990, la Société de la couronne a octroyé des contrats totalisant près de 7,4 millions $. Les entreprises Mohawk Paving, MDM Construction et Meloche Structural Steel & Bridge Repair Corporation, qui ont toutes trois leur siège social à Kahnawake, se sont partagées «la presque totalité» de ces contrats, a expliqué Normand Dodier, porte-parole de l'Administration de la voie maritime, inaugurée le 20 avril 1959.

Or, il appert que les raisons sociales de deux des trois entreprises de Kahnawake citées plus haut ne sont pas inscrites auprès de l'Inspecteur général des institutions financières du Québec. Même situation chez Industrie Canada qui ne possède aucune information sur Mohawk Paving et MDM Construction. Meloche Structural Steel & Bridge Repair Corporation est la seule compagnie inscrite des trois. L'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent a par ailleurs été incapable de fournir le numéro des ces deux compagnies autochtones non inscrites. L'incorporation ou l'enregistrement est pourtant un préalable pour obtenir des contrats d'une société de la Couronne.

«Nous avons toujours fonctionné comme cela et nous avons toujours eu d'excellents résultats quant à la qualité des travaux. C'est peut-être la raison pour laquelle nous entretenons d'excellentes relations avec la population locale», a dit M. Dodier en entrevue au Devoir. L'administration ne voit aucun problème à justifier cette politique.

L'ex-conseiller Léon-Maurice Fortin sur la sellette

Le Baieriverain Gérald Champagne évite la prison

CHICOUTIMI (GL) - L'ancien notaire Baieriverain Gérald Champagne a été encore sur la sellette en 1995 sur la scène judiciaire et il a évité de passer quarante-cinq jours en prison. Trois juges de la Cour d'appel du Québec ont accueilli sa demande de réviser la décision rendue le 25 janvier 1995 par le juge Pierre Bergeron de la Cour supérieure en rapport avec des transactions entourant la Société en commandite Place de la Loire.



Léon-Maurice Fortin



Gérald Champagne

La sentence de 45 jours de prison avait été prononcée dans le cadre d'un litige de nature commerciale qui opposait une trentaine de commanditaires de la Société en commandite Place de la Loire et l'ancien notaire. Les commanditaires s'é-taient adressés au tribunal pour régler la question et le juge saisi de l'affaire avait demandé à chacune des parties de ne faire quelque transaction que ce soit tant qu'il ne réglerait pas le fond du litige. Malgré cela, Gérald Champagne s'était cédé à lui-même les dix immeubles de la société en commandite.

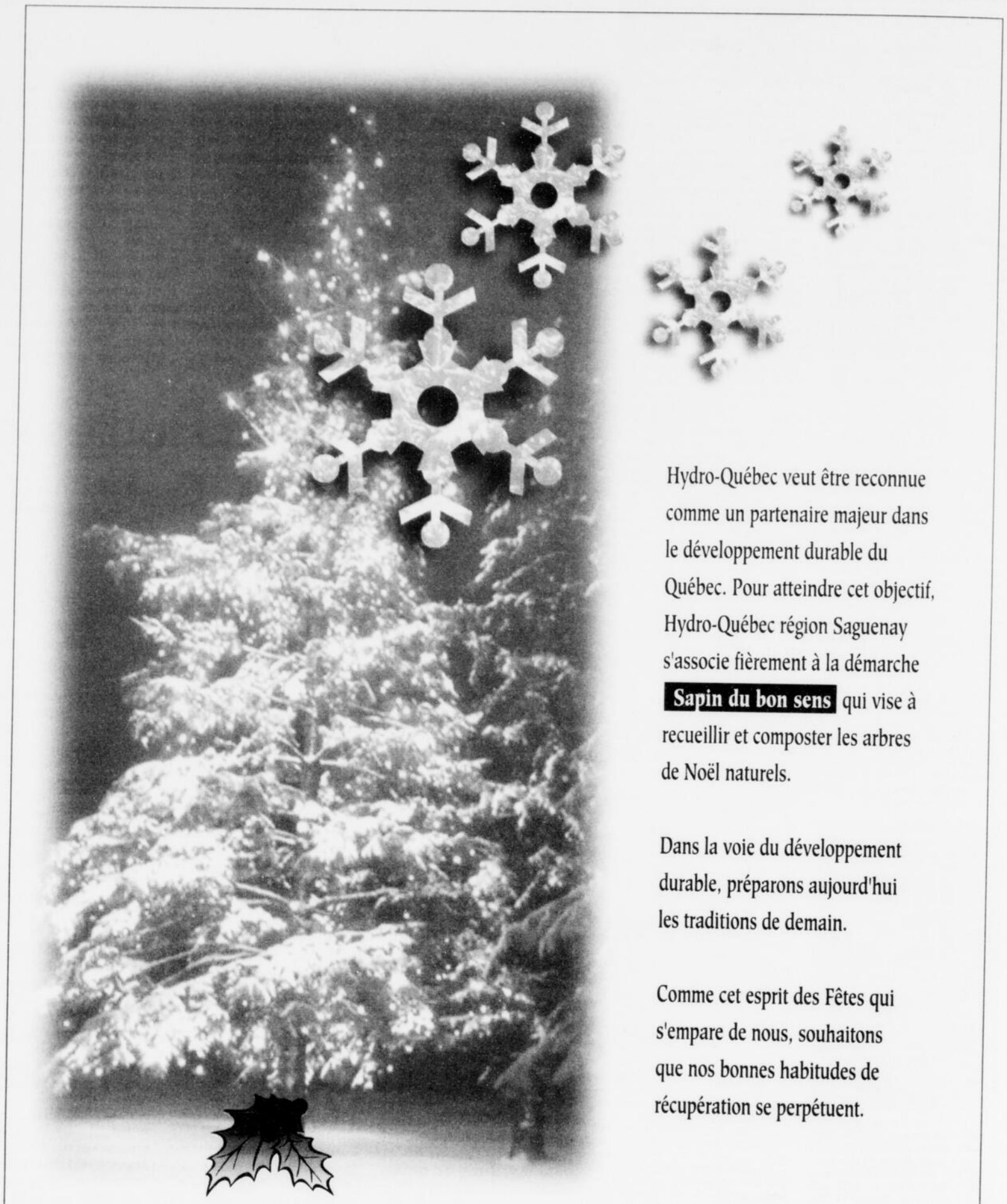
L'ex-conseiller Léon-Maurice Fortin

Le procès pour examiner l'action en dommages de 176 400 $ inscrite par l'ancien conseiller municipal Léon-Maurice Fortin contre le maire Ulric Blackburn de Chicoutimi a été ajourné au 18 avril.

Lors de la procédure entreprise en 1995, le juge André Gervais de la Cour Supérieure a écouté un enregistrement de la séance du conseil municipal du 7 juin 1994, pendant laquelle le maire aurait «traité de voleur» Léon-Maurice Fortin, à l'époque à laquelle ce dernier exerçait son mandat.

Léon-Maurice Fortin poursuit le maire Blackburn et la municipalité. Dans sa réclamation, Fortin allègue que le maire Blackburn a dit de lui en séance publique: «C'est un voleur. J'ai dit que c'est un voleur. Pis c'est vrai.»

Il reprend aussi les grandes lignes d'un article de la journaliste Catherine Delisle paru dans l'édition du Quotidien du lendemain dans lequel elle attribue au maire Blackburn les paroles suivantes: «Qu'il (le maire) n'avait jamais volé de sa vie et qu'il (le maire) n'avait jamais été forcé de passer en justice», en faisant allusion au conseiller municipal.



Hydro-Québec veut être reconnue comme un partenaire majeur dans le développement durable du Québec. Pour atteindre cet objectif, Hydro-Québec région Saguenay s'associe fièrement à la démarche **Sapin du bon sens** qui vise à recueillir et composter les arbres de Noël naturels.

Dans la voie du développement durable, préparons aujourd'hui les traditions de demain.

Comme cet esprit des Fêtes qui s'empare de nous, souhaitons que nos bonnes habitudes de récupération se perpétuent.

Joyeux temps des Fêtes et Bonne année 1996 !

Hydro Québec

L'énergie qui voit loin

309070

Revue de l'année 1995

Des causes d'agressions sexuelles nombreuses

CHICOUTIMI (GL) - Les causes d'agressions sexuelles ont été nombreuses sur les rôles des cours de justice du Saguenay-Lac-Saint-Jean au cours de l'année 1995.

La plus triste histoire met en cause un homme et une femme de Saint-Eugène, âgés de moins de 40 ans, qui connaîtront, le 15 janvier, le sort que leur réserve le Tribunal pour avoir agressé sexuellement leur fillette durant plusieurs années.

Le couple est passé aux aveux en septembre dernier devant le juge Guy Tremblay, de la chambre criminelle de la Cour du Québec qui siégeait à Roberval.

Dans un premier temps, le père de famille, dont la défense est assurée par Me Claude Voyer, a reconnu sa culpabilité à 21 accusations d'avoir agressé sexuellement sa fille à l'époque où elle avait à peine cinq ans, puis à partir du moment où elle eut 12 ans.

Quant à la mère, dont le procureur est Me Dominic Gagnon, elle a reconnu sa culpabilité à 17 chefs d'accusation d'agression sexuelle sur sa fille, d'autorisation et de participation à un acte sexuel interdit, en rapport avec des événements qui se sont produits après 1990.

Cour suprême

L'appel de l'acquittement de l'infirmier auxiliaire Jacques Bernier des accusations d'agression sexuelle à l'endroit de trois patients de l'Institut Roland-Saucier se rendra à la Cour suprême du Canada.

Son procureur, Me Luc Tourangeau, s'est adressé au plus haut tribunal du pays pour obtenir l'autorisation d'en appeler sur une question de droit tranchée par la Cour d'appel du Québec.

L'affaire ne sera pas traitée ni examinée au fond, puisque le litige entre Bernier et le Procureur général réside dans une interprétation des règles de procédure qui impartissent un délai de signification dans les cas d'appel.

Bernier avait été acquitté par le juge Maurice Abud de la Chambre criminelle de la Cour du Québec le 26 octobre 1994.

Mécontent du verdict, le substitut du Procureur général au dossier, Me Paul Roy, a porté l'affaire devant le Cour d'appel le 25 novembre 1994, le trentième et dernier jour du délai imparti par les règles de procédures.

Bernier, un ex-boxeur, a été accusé d'avoir, entre 1989 et 1992, pincé les seins d'une bénéficiaire à plusieurs reprises, touché les testicules d'un bénéficiaire et fait un geste semblable sur un autre. La preuve a révélé que dans le cas des gestes portés aux testicules, il s'agissait de faire semblant ou d'effleurer selon la version de Bernier et de toucher direct, selon la version d'un compagnon de travail qui était en «froid» avec l'infirmier.

Le juge Abud avait qualifié les gestes de Bernier de «niaiseux» tout au plus et n'avait pas vu là de caractère sexuel à ceux-ci.

Grand-père

Un grand-père de 71 ans de Chicoutimi a reconnu sa culpabilité à des accusations d'attouchements contre ses deux filles et son garçon ainsi que d'agression sexuelle contre ses deux petites-filles, plus d'un an après sa mise en accusation.

Dans cette affaire un rapport présententiel été demandé et le service de probation devra le déposer avant le 11 janvier 1996, date prévue pour les représentations sur sentence.

Cette affaire remonte aussi loin qu'en 1960 et a duré plus de 30 ans.

Village de sécurité

L'ancien directeur général du Village de sécurité routière, Arthur Lebel, 71 ans, a été reconnu coupable d'agression sexuelle à l'endroit de deux employées de l'entreprise dont il avait la gestion.

Le verdict de culpabilité a été rendu en son absence après qu'il eut demandé et obtenu une dispense du Tribunal en raison de son état de santé déficient. Après son dernier passage devant le tribunal, Lebel avait souffert d'une thrombose.

Quelques heures après le verdict rendu hier au Palais de justice de Chicoutimi par le juge Claude Gagnon de la Chambre criminelle de la Cour du Québec, son avocat Me Pierre Gagnon a indiqué qu'il allait porter le verdict devant la Cour d'Appel du Québec en raison des motifs sur lesquels le juge Gagnon s'est appuyé pour donner une meilleure crédibilité à la version des plaignantes qu'à celle de son client et le condamner.

Les représentations sur sentence auront toutefois lieu le 15 janvier 1996, peu importe que la décision de première instance ait été entendue ou non par la Cour d'Appel du Québec.

MEUBLES SÉLECTION

SOLDE GÉANT FIN DE SAISON

20% À 70%

POLITIQUE DE GARANTIE DE MATELAS

Satisfaction garantie
Service de récupération de votre vieux matelas
Garantie du plus bas prix



Plateforme 19$ à l'achat de ce matelas

Sommex

*À l'achat d'un matelas **SÉLECTION ROYALE** simple, double ou queen, obtenez un lit plateforme de grandeur équivalente pour seulement 19 $ disponible en blanc ou noir

Matelas 39": 349 $, Matelas 54": 399 $, Matelas 60": 449 $

RIEN À PAYER AVANT 1 AN*

MEUBLES SÉLECTION Jeannois

Le marchand de meubles de l'année au Québec



1710, AVENUE DU PONT SUD, ALMA • (418) **668-2359**

Les itinérants

Des personnes socialement désorganisées

CHICOUTIMI (NB) - Les itinérants portent bien leur nom. De la rue à la prison, en passant par les ressources du réseau de la santé et des services sociaux et par différents organismes de charité, ils sont difficiles à suivre. Heureusement, semble-t-il, il n'y a pas d'enfant.



normand Boivin

Parce qu'on les connaît peu - on pense en avoir compté une vingtaine au Saguenay -, il est difficile d'en faire le portrait type mais ceux qui ont à faire sporadiquement au système judiciaire ont comme dénominateur commun des problèmes passés en santé mentale. Ce sont d'ex-psychiatrisés dont l'état ne nécessite plus l'internement mais qui devraient faire l'objet d'un suivi externe.

«Ce peut être de vieux schizophrènes (vieux est utilisé ici dans le sens que les débuts de la maladie remontent à il y a plusieurs années) qui sont rendus à une phase où ils ne présentent plus les symptômes qui nécessitaient leur hospitalisation, mais où ils demeurent incapables de se prendre en charge», analyse le docteur André Bergeron.

Laissés à eux mêmes, ils sont socialement désorganisés, de telle sorte qu'ils ne peuvent tenir maison et ils errent dans les rues au petit bonheur.

Tantôt on en verra un en prison, parce qu'il a volé un petit gâteau dans un dépanneur. Tantôt on le retrouvera à la Maison d'accueil de monseigneur Léonce Bouchard, où on lui donnera un gîte pour quelques nuits. Tantôt il sera dans un logement que des travailleurs sociaux lui auront déniché jusqu'à ce qu'il se fasse mettre dehors parce qu'il ne paie pas son loyer ou qu'il l'a tout simplement déserté depuis plusieurs mois.

Nouvelles ressources

On constate que le système actuel ne peut répondre aux besoins de ces individus. Sans doute parce qu'ils sont peu nombreux, et somme toute pas très dangereux, on ne s'en préoccupe pas beaucoup.



MACADAM - Alain Barbeau, coordonnateur de Ressac et Pierre Gagnon, responsable du projet Macadam, espèrent endiguer le phénomène de l'itinérance grâce au support psychosocial.

(Photo Rocket Lavoie)

Parce que leur état ne justifie pas qu'on les garde captifs, que ce soit en prison ou en institution, ce sont donc de ressources externes dont ils ont besoin, mais le système ne les offre pas.

«Le pire, mentionne le docteur André Bergeron, médecin attaché à l'infirmerie de la prison de Chicoutimi, c'est qu'avec la désinstitutionnalisation des soins psychiatriques, on ne fera qu'augmenter le phénomène de l'itinérance si on ne met pas au point de bons services de suivi externe. On va vider les hôpitaux pour remplir les prisons»

Au Saguenay, l'organisme Ressac, de Chicoutimi, est en train de mettre sur pied le projet Macadam qui vise justement à aider les itinérants psychiatrisés à bien fonctionner dans la société. L'objectif n'est pas de les héberger ad vitam aeternam, mais à les encadrer.

Démarche

Dans une première étape, l'intervenant de Macadam, Pierre Gagnon, va répertorier l'ensemble des itinérants et semi-itinérants de sexe masculin ayant des problèmes de santé mentale et ayant eu des démêlés avec le système judiciaire au Saguenay.

On en connaît une vingtaine, mais on pense qu'il y en aurait entre 30 et 40 dans la région.

Pour éviter leur retour sporadique en institution hospitalière ou carcérale, on entend leur offrir un support psychosocial, les aider à budgétiser leurs ressources financières, quitte à faire appel à la curatelle publique si l'individu refuse de laisser administrer son chèque d'aide sociale, et surtout, leur offrir de l'aide pour se dénicher et conserver leur logis.

Financé en bonne partie par le ministère de la Sécurité publique et grâce à une subvention de 10 000 $ de la ville de Chicoutimi, Macadam a assez d'argent pour fonctionner un an. D'ici là, Pierre Gagnon et Alain Barbeau, le coordonnateur de Ressac, espèrent que la Régie régionale de la santé et des services sociaux va débloquer les fonds nécessaires à la poursuite du programme.

La prison ne règle rien

Ils se font tabasser et exploiter

CHICOUTIMI (NB) - La croyance voulant que les itinérants qui couchent sur les bancs publics pendant la belle saison jouissent de la chaude hospitalité de la prison pendant l'hiver est un mythe; un mythe fort bien ancré. Et comme tous les mythes, il n'a pour seule assise que l'imaginaire des gens.

«La prison, ce n'est pas un endroit pour les itinérants», tranche le coroner André Bergeron, qui est le médecin attaché à l'infirmerie du centre de détention de Chicoutimi depuis 12 ans.

En cellule, les itinérants doivent être protégés et isolés constamment, car ils ne sont pas davantage bienvenus au sein de la communauté carcérale qu'ils ne le sont dans la société.

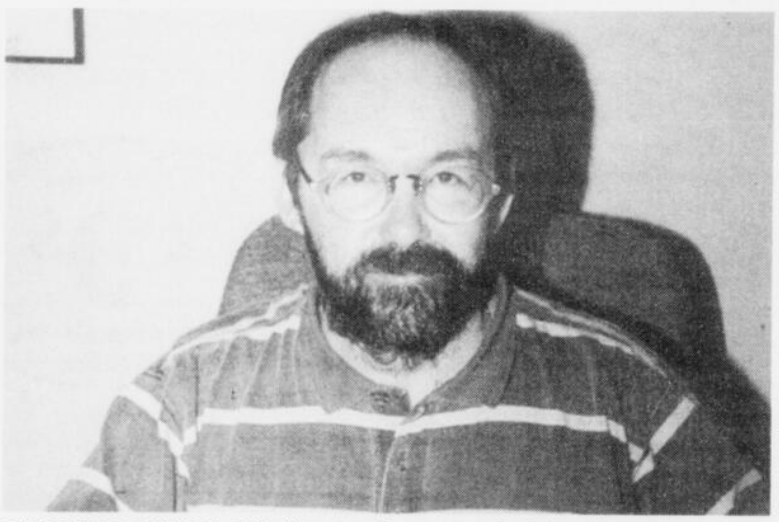
En dedans, les règles du milieu sont strictes et les itinérants ne veulent pas s'y plier. Ils dérangent. On les appelle les soucoupes.

Ils se font tabasser et exploiter; on leur échange leurs médicaments contre des cigarettes. Pour les protéger, on les place en isolement et lorsqu'il y a surpopulation, ils sont les premiers dehors, car habituellement ils ne sont incarcérés que pour des délits vraiment très mineurs.

Ce n'est donc pas leur place. Au mieux, on peut dire qu'en dedans ils ont chaud, mais ils vivent l'enfer. Au pire, aussitôt entrés, aussitôt sortis. La prison n'a donc rien à voir avec un gîte du passant.

La porte tournante

«Il faut briser le cycle qui nous ramène ces gens sans arrêt», dit l'infirmier Jeannot Jean, qui travaille au centre de détention depuis 20 ans.



COORDINATION - L'infirmier du centre de détention de Chicoutimi, Jeannot Jean, croit qu'une bonne coordination des ressources à l'extérieur de la prison permettrait de régler une bonne partie du phénomène de la porte tournante qui ramène sans cesse les itinérants en prison.

(Photo Rocket Lavoie)

On appelle ça le phénomène de la porte tournante: l'itinérant entre en prison, on le prend en charge pour soigner sa maladie mentale, il va mieux, termine sa sentence, ressort, cesse de prendre ses médicaments, commet un petit délit et il revient en dedans. «Il faut comprendre que la personne malade mentale n'accepte pas sa maladie. Elle va sauter sur la première occasion pour vendre ses médicaments afin de s'acheter de la boisson ou encore, cesser tout simplement de les prendre quand elle se sentira mieux», ajoute le docteur Bergeron.

Voilà pourquoi le centre de détention de Chicoutimi, et son directeur Daniel Crépeau, ont demandé l'aide de Ressac qui s'occupe déjà des criminels aux prises avec des problèmes psychiatriques. De là est né le programme Macadam, qui verra à s'occuper des itinérants afin d'éviter que les problèmes de comportements ne les ramènent en cellule.

«Quand la société ne s'en occupe pas, c'est moi qui se retrouve avec le problème», laisse tomber Daniel Crépeau.

«La santé mentale, c'est la grosse limite du système carcéral», reprend le docteur Bergeron, car on est incapable d'assurer un suivi médical des itinérants une fois qu'ils sont sortis, ce que Macadam, espère-t-on, devrait corriger.

Les règles du milieu

Les itinérants sont des gens qui refusent les règles de la société. Que ce soit dehors, ou en dedans des murs d'une prison.

«A l'intérieur, les détenus sont très exigeants sur la propreté des autres. Un gars malpropre ne pourra pas le rester longtemps», explique l'infirmier Jeannot Jean. C'est le cas des itinérants qui sont malpropres et ne veulent rien savoir des règles.

«Ils peuvent aussi bien se mettre à chanter ou à hurler en plein milieu de la nuit et en prison, le son voyage très bien. On est donc forcé de les mettre au trou. On les isole et c'est pire. On ne règle pas leur problème, on l'aggrave. Ils sont malheureux et ont alors des pensés suicidaires», reprennent le coroner et l'infirmier.

Après 12 années de travail en milieu carcéral, le docteur André Bergeron a néanmoins pu remporter de petites victoires.

«Aujourd'hui, on a au moins la possibilité de référer les gens en crise à l'Institut Roland-Saucier. Mais il a fallu que je me batte; que je leur fasse admettre qu'un homme en crise doit être hospitalisé au même titre que celui qui tombe malade.»

Jeannot Jean croit qu'il y aurait beaucoup de chemin de fait si on coordonnait les différentes ressources qui existent dehors: «On n'a pas besoin de ressources ultra spécialisées; seulement de coordination.»



«Avec la désinstitutionnalisation des soins psychiatriques, on ne fera qu'augmenter le phénomène de l'itinérance si on ne met pas au point de bons services de suivi externe. On va vider les hôpitaux pour remplir les prisons.»

-Dr André Bergeron



Autres textes en page 25

La prison pour le moindre délit

Les itinérants ne commettent pas de gros crimes

par Normand Boivin

CHICOUTIMI (NB) - L'un des principaux motifs pour empêcher la remise en liberté d'un prévenu est l'absence de domicile fixe. Voilà pourquoi, explique le substitut du procureur général Me Paul Roy, les itinérants se retrouvent en prison au moindre délit. «C'est un problème, convient-il, et on est pris avec ça.»

Me Roy est conscient des limites du système judiciaire face aux itinérants. Mais que peut-on faire d'autre quand un individu enregistre récidive sur récidive et que les gens s'en plaignent?

«Ils ne commettent jamais de biens gros crimes. Ils vont entrer dans un dépanneur et partir avec une bouteille de liqueur ou un petit gâteau sans payer ou vont mendier en faisant peur aux gens. On ne peut tout effacer, même si on tolère un peu. Le problème est que quand ils commencent à faire des délits, ils en font à répétition et quand les dossiers s'accumulent, on n'a plus le choix et il faut porter les plaintes», dit-il.

Les itinérants, mentionne l'avocat, sont habituellement très doux; mais lorsqu'ils consomment de l'alcool, ou qu'ils sont en crise psychologique et ne prennent pas leurs médicaments, ils commettent des délits. «On les envoie à Roland-Saucier pour évaluation mais ils reviennent immédiatement car ils sont jugés aptes à subir leur procès.»

Là-dessus, le coroner André Bergeron déplore le fait qu'il est vraiment trop facile de déclarer quelqu'un apte à subir son procès: «On leur pose des questions aussi simples que de demander leur nom, savoir s'ils connaissent la différence entre le bien et le mal et le tour est joué».

Un petit groupe

Paul Roy évalue à trois ou quatre la clientèle des itinérants qui reviennent régulièrement devant les tribunaux.

«Comme ils sont sans ressource, on ne peut les condamner à payer une amende ou à effectuer des travaux communautaires. Ils se retrouvent donc en détention.»

Le substitut du procureur général convient que la prison n'est pas la solution pour ces gens. Il ajoute même que la prison, ce n'est la place de personne. Mais les alternatives sont plutôt rares et il faut faire preuve de beaucoup d'imagination pour éviter la détention à quelqu'un qui récidive sans cesse et qui n'a nulle part où aller si on le relâche.

Me Roy indique que le système judiciaire fait néanmoins des efforts, comme ce nouveau projet de sentence dont la mise en application est prévue en 1996: La «sentence d'emprisonnement avec sursis», explique le procureur, va se situer entre les travaux communautaires et l'emprisonnement.

En fait, elle va permettre à quelqu'un dont la feuille de route ne lui permet plus d'échapper à la sentence d'emprisonnement, de la purger à l'extérieur des murs d'un centre de détention. Il sera en quelque sorte en libération conditionnelle et au moindre délit, il sera incarcéré pour terminer le temps qui lui reste à faire en plus de celui qui sera ajouté par le juge qui aura à le condamner pour ce nouveau délit.

Là encore, on constate qu'il s'agira d'un remède inefficace pour régler le cas des itinérants qui récidivent sans cesse. La véritable solution se trouve dans la mise au point de ressources psychosociales pour les supporter quand ils vivent en société.

Gîte temporaire

La Maison d'accueil dépanne à court terme

CHICOUTIMI (NB) - Même s'il n'y a aucune structure permettant d'accueillir en permanence un itinérant ou un sans abris, comme l'Accueil Bonneau de Montréal, le Saguenay a néanmoins une maison qui leur offre un gîte temporaire aux hommes.

La Maison d'accueil, située dans le secteur de l'église du Christ-Roi, a été fondée par monseigneur Léonce Bouchard qui est déjà à l'origine de la Soupe populaire.

En fondant la Maison d'accueil, mgr Bouchard a voulu éviter de créer, chez la clientèle, une forme de dépendance envers cette ressource et vu le nombre de places limitées à quatre ou cinq, on y héberge les gens pour une, deux, trois ou quatre nuits, le temps qu'ils puissent se dénicher autre chose. «Mais il est évident, d'ajouter M. Bouchard, qu'on ne laissera personne coucher dehors par moins 20 degrés.»

Les passants arrivent par différents chemins. Des fois ce peut être les policiers municipaux qui recueillent un sans abris et communiquent à la maison pour l'y confier.

Ou encore, ce sont les personnes sans ressources elles-mêmes qui, connaissant l'endroit, viennent y chercher refuge.

«L'objectif est de dépanner, à court terme, les personnes sans toit. Quand elles arrivent, elles savent à l'avance que ça ne devra pas être pour longtemps et dès la deuxième journée, les responsables entreprennent des démarches pour aider la personne à se trouver autre chose à plus long terme», explique l'ecclésiastique.



MAISON D'ACCUEIL - Gilles Poirier, permanent, monseigneur Léonce Bouchard, animateur de l'équipe, Claude Caron et soeur Denise Harvey, intervenante, s'occupent des itinérants et des sans abris à la Maison d'accueil de Chicoutimi.

(Photo Sylvain Dufour)

Soupe populaire

La Maison d'accueil ouvre ses portes en fin d'après-midi, vers 17 heures, jusqu'à 9h30 le lendemain matin. Les clients quittent après le petit déjeuner et doivent prendre le repas du midi à la Soupe populaire. Ils reviennent le soir pour le souper et la nuit.

Selon mgr Bouchard, les gens y reviennent en général deux ou trois fois. Surtout l'hiver, évidemment. L'été, ils peuvent coucher en plein air.

L'organisme puise ses ressources financière grâce aux surplus dégagés par les Ateliers St-Joseph, qui récupèrent de vieilles pièces d'ameublement qu'ils revendent à bas prix, et grâce également à une activité de financement populaire, la Brioche du partage, qui s'est tenue pour la première fois l'été dernier, sur le site du vieux port.

La maison d'accueil est réservée à la clientèle masculine et les femmes ont également droit à une ressource du même genre sur la rue des Roitelets à Chicoutimi.

Leurs enfants morts dans un incendie

Les parents se remettent péniblement

GRANBY (PC)-Deux semaines après le terrible incendie qui leur a ravi leurs deux enfants et toutes leurs possessions, France Béland et Armand Gazaille, de Saint-André-d'Acton, se remettent péniblement de cette tragédie, soutenus par leur famille et émus par les gestes de solidarité que leur manifestent des gens de partout.

«On ne s'attendait pas à ça du tout, c'est des choses qu'on n'avait jamais vues, dit M. Gazaille, la voix étouffée. Ça nous remonte un peu le moral.»

«Le monde a été bien bon», ajoute sa conjointe.

La nouvelle des malheurs qui se sont abattus sur le couple vivant de l'aide sociale, et dont la modeste maison mobile n'était pas assurée, a créé un mouvement d'entraide qui s'est étendu bien au-delà des frontières de la région. Des chèques ont été acheminés chez des membres de leurs familles: des montants de 10 $, 20 $, 50 $ et même 200 $ arrivent de partout, envoyés par de parfaits inconnus qui ont été touchés par la tragédie.

A la Caisse populaire d'Acton Vale, un compte a été ouvert au nom du couple sinistré et près de 2000 $ y ont été recueillis depuis la semaine dernière.

Un marchand de meubles a offert de fournir un ameublement complet. Mme Béland a reçu d'une boutique de vêtements pour dames d'Acton Vale une garde-robe d'une valeur de 1000 $, incluant un manteau d'hiver. Le Centre de bénévolat de l'endroit a offert de recueillir les articles que la population voudrait donner pour le couple.

«On voudrait dire merci à tous les gens qui ont pensé à nous», répète à plusieurs reprises Armand Gazaille, rencontré hier chez la soeur de Mme Béland, Ginette, qui héberge le couple.

M. Gazaille, qui a été brûlé au deuxième degré dans le dos en tentant de sauver ses deux enfants de l'incendie, a obtenu le 20 décembre son congé du Centre des grands brûlés de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il doit poursuivre un traitement à l'aide de crèmes antibiotiques qui se poursuivra pendant quelques mois.

Il a également été brûlé aux poumons, ce qui rend sa respiration difficile, surtout à l'extérieur.

Mais les blessures les plus graves, les jeunes parents les porteront dans leur âme pendant encore longtemps. Jenny, 6 ans, et Martin, 5 ans, leur manquent terriblement. Leur Noël a été bien triste cette année. «De ne plus pouvoir les prendre dans nos bras, c'est difficile», dit Mme Béland, s'ouvrant péniblement.

«Tous les jours, je jouais avec eux, ajoute M. Gazaille. Je les revois encore courir devant la maison pour aller prendre leur autobus...»

Bien que peu fortunés, Armand Gazaille et France Béland voulaient que leurs enfants puissent vivre dans un endroit où ils auraient de l'espace pour jouer. Leur maison mobile de Saint-André d'Acton, où ils ne demeuraient que depuis juin, était la concrétisation d'un rêve.

«Avant, ils restaient dans de petits appartements, indique Ginette, la soeur de France Béland. Ils savaient que leur maison n'était pas un château, mais au moins les enfants avaient de la place dehors.»

L'incrédulité, la colère, la tristesse, la résignation se succèdent chez les parents éprouvés. Ils se demandent encore comment le poêle à bois a pu laisser échapper une étincelle qui a mis le feu à la maison mobile. Ils se remémorent les gestes posés au cours de cette nuit d'horreur, et se demandent comment ils auraient pu agir autrement pour sauver la vie de leurs enfants.

UN PHÉNOMÈNE

La Tour Eiffel et Progrès-Dimanche très, très haut!

Nous savons que la Tour Eiffel mesure 1025 pieds de hauteur.
Nous savons aussi que Progrès-Dimanche vend de 48 à 52 000* exemplaires chaque semaine.
Nous savons également que 46 exemplaires de Progrès-Dimanche totalisent un pied de hauteur.

Nous pouvons donc déduire que le nombre d'exemplaires de Progrès-Dimanche vendus à chaque semaine est équivalent à la hauteur de la Tour Eiffel.



Impressionnant, n'est-ce pas!

progrès-dimanche

UN PHÉNOMÈNE!

Lu par au-delà de 150 000* lecteurs à chaque semaine

Pour en savoir davantage, communiquez avec un de nos représentants publicitaires


Roger Châteauneuf


Janick Beaudoin


Carol Morin

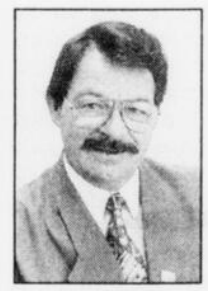

Lyna Bouchard
télémarketing


Gervais Blackburn


Louise Paquet


Yvon Rhainds


Carmen Charbonneau


Rémi Asselin

* Source PELH 1994

545-4474

309866



Paul Ménard

SOUVENIRS - L'ex-gardien de but, qu'on voit ici avec des masques qu'il a lui-même confectionnés, conserve de nombreux souvenirs de ces années passées à stopper des rondelles avec les Castors de Dolbeau d'abord, puis avec les Couguars de Chicago et les Eagles de Woonsocquet ensuite.
Photo Steeve Tremblay

De vieux masques protecteurs, des photos d'équipes, des souvenirs en quantité industrielle et l'impression très forte que le hockey lui a tout donné. A seulement 43 ans, Paul Ménard a vécu à la fois l'époque des «p'its Castors», les premiers jours de l'Association mondiale de hockey (AMH) et l'arrivée des premiers masques protecteurs pour les gardiens de but.

L'ex-gardien de but joue au hockey pour s'amuser

rémi-gilles tremblay

PERIBONKA (RGT) - Paul Ménard figure au troisième rang dans le très vénérable quatuor des frères Ménard, de Chambord. Avec Jean -«qui aurait pu faire carrière s'il avait voulu», souligne-t-il-, Paul est le plus sportif.

Comme ses frères, il joue au hockey dès son plus jeune âge en faisant face à la cage. Ce n'est qu'à quatorze ans qu'il se résigne enfin à endosser l'équipement de gardien de but. Un choix qu'il ne regrette en rien même après toutes ces années.

«C'est simple, lance-t-il en guise d'explication, j'avais pas le coup de patin qu'il fallait, alors je me suis concentré sur le filet. A l'avant, j'aurais rapidement plafonné, lance-t-il sous l'oeil approbateur de son épouse et fidèle admiratrice, Hélène Lamontagne. Comme gardien, ça m'a permis de monter.»

Le premier filet dont il a eu la charge est celui des Aiglons de Chambord, de la Ligue de hockey de Lac-Saint-Jean Ouest. Ca se passait en 1967. Auparavant, il avait joué à l'attaque, sous les bons conseils des frères maristes.

Gardien de but un peu «par défaut», Ménard n'en avait pas moins du talent pour arrêter les rondelles, à tel point qu'on l'invite, dès l'année suivante, au camp de sélection des Castors, les représentants de Dolbeau au sein du circuit régional.

«On était soixante au camp. Huit gardiens de but. Mais j'ai finalement joué pour les Castors pendant trois saisons, de 1969 à 1972. Sauf l'automne 71 que j'ai passé à Verdun.»

Ménard se souvient très bien de son passage chez les Leaf de Verdun. Il y arrivait pour remplacer Richard Brodeur, alors parti pour Cornwall. Il se retrouvait également aux côtés de Robert Sauvé, alors âgé d'à peine seize ans, aujourd'hui agent d'affaires de Patrick Roy. Mais il devait toutefois reprendre la route pour Dolbeau avant la période des Fêtes et compléter une dernière saison avec les Castors.

Comme dans un film

Invité au camp de sélection des Cougars de Chicago, de la toute jeune Association mondiale de hockey, il se rend à Hibbing, au Minesota, en août 1972. Mais les Cougars sont la propriété des joueurs et plusieurs en profitent pour «placer leur monde», relate Ménard.

«Les actionnaires de l'équipe étaient pour la plupart des joueurs. Soit qu'ils jouaient eux-mêmes ou encore qu'ils fassent jouer des hockeyeurs qui leur étaient familiers. C'est un peu pour cette raison que je me suis retrouvé chez les Eagles, une formation de la défunte ligue Eastern à Woonsocquet, au Rhode Island.»

Pour Paul Ménard, le film «Snap Shot», qui constitue une caricature du hockey pour la plupart des gens, est une image presque fidèle de la réalité au sein de cette ligue, à cette époque.

«L'entraîneur des Eagles, Larry Kish, avait joué dans la ligue pendant huit ans sans jamais effectué un lancer au filet. Pour lui, un bâton de hockey servait à bien d'autres choses qu'à manier la rondelle. Snap Shot, je peux dire que c'était vrai à 90 pour cent», se souvient l'ancien hockeyeur qui a finalement passé deux saisons à Woonsocquet.

Au cours de la première année, il devait toutefois être appelé en sept ou huit occasions à montrer son savoir-faire avec les Cougars dirigés alors par John Brophy, qui fut également un entraîneur de Michel Goulet. Ralenti par une blessure, il ne devait garder les buts pour les Cougars que l'année suivante, notamment pour Jacques Demers, alors directeur des joueurs au sein de la formation. C'est d'ailleurs avec beaucoup de fierté qu'il montre le contrat au bas duquel son nom apparaît aux côtés de celui de Demers.

Mais sentant que sa carrière était mal engagée, Paul Ménard décidait finalement de revenir en sol jeannois, à l'aube de la saison 74-75. Pendant le camp d'entraînement, on lui avait effectivement annoncé qu'il était échangé aux Toros de Toronto.

«Je n'y suis jamais allé, car je sentais que c'était parti pour aller nulle part. Au lieu d'aller là-bas, j'ai donc repris la direction de Dolbeau où j'ai pu jouer au hockey davantage pour m'amuser.»

Autre texte en page A29

La vinaigrette de...



stéphane Bégin

Challenge Kanada

Le secteur de Dolbeau-Mistassini sera représenté à l'édition 1996 de Challenge Kanada, ces 2000 kilomètres d'enfer blanc pour des motoneigistes spécialisés. L'équipe des Loutres du Nord de Dolbeau-Mistassini (photo ci-contre) sera donc de l'aventure, du 23 février au 2 mars. Elle fera face à plusieurs formations, car déjà 16 équipes se sont inscrites officiellement pour l'événement. Les pilotes de l'équipe, Stéphane Fortin, Eric Allard et Mario Belley, espèrent bien profiter de l'expérience de l'an dernier pour se hisser parmi les meilleures équipes du classement général. Ils visent d'ailleurs le premier rang. Une équipe donc à surveiller de près en février et mars.



AIDE FINANCIERE - Les clubs de compétition de ski alpin du Mont-Edouard et du Mont-Bélu veulent remercier l'entreprise Fortin Skicycle pour le tournoi de golf organisé en septembre dernier. De belles sommes d'argent ont été recueillies et permettront d'aider les deux clubs. Sur la photo, on reconnait Céline Houde (Mont-Bélu), Jean-Marc Fortin, Claude Fortin, Philippe Lajoie, Carol Lajoie (Mont-Edouard), Christian Fortin, Jocelyn Tremblay, Daniel Fortin et Ghislain Ruest (Mont-Edouard).

(Photo Sylvain Dufour)

Patinage de vitesse

Plusieurs patineurs des Comètes de Chicoutimi participeront, le samedi 6 janvier, à une compétition de niveau II, à Saint-Romuald, c'est-à-dire la troisième tranche de la coupe Lactantia. On retrouvera Emilie Bilodeau, Simon Boulianne, Emilie Brassard, Frédéric Brousseau, Vicky Dubé, Francis Dubé, Karine Fillion, Marie-Michelle Fradette, Sébastien Gauthier, Mathieu Grenon, Olivier Guern, Martin Guimond, Jean-Pascal Larouche, Etienne Loiselle, Paul-David Martin, Marie-Hélène Morin, Philippe Morin, Alexandre Piuze, Catherine Savard et David Simard seront donc de la partie.

Visite de l'équipe nationale du Canada

Toujours en parlant du patinage de vitesse, les Comètes accueilleront les 13 et 14 janvier tous les patineurs de niveau I du Québec à l'intérieur du Tournoi de la Banque Laurentienne. Sous la présidence d'honneur du directeur de la banque de Chicoutimi, Marc Tremblay, l'événement regroupera les membres des équipes nationales du Canada et des Etats-Unis.

Ainsi, il sera possible de voir à l'oeuvre les Marc et Sylvain Gagnon, de même que Frédéric Blackburn, tous trois de Chicoutimi et médaillés olympiques. On profitera d'ailleurs de l'occasion pour hisser des bannières au toit du centre Georges-Vézina afin de souligner les excellentes performances internationales des trois patineurs.

Au total, on attend donc 160 patineurs pour la compétition. Marie-Eve Drolet, qui a établi quatre records nationaux à sa dernière compétition, sera évidemment de la partie. C'est un rendez-vous.

Etoiles du midget

Les meilleurs éléments des huit formations midget de la région participeront, le mercredi 3 janvier, au rendez-vous annuel des étoiles au centre sportif de Dolbeau. La rencontre aura lieu à 19h00. Les gens intéressés à voir à l'oeuvre quelques-uns des bons éléments régionaux de 16 à 18 ans ne doivent donc pas hésiter à assister à cette rencontre spéciale.



OUVERTURE OFFICIELLE - Il y a quelque temps déjà, la station de ski alpin du Mont-Edouard, à L'Anse-Saint-Jean, a ouvert ses pentes aux adeptes du ski. Pierre-Luc Côté, Hélène Gauvreau, Gilles Labbé et Caroline Jobin étaient donc de la partie pour cette occasion.

(Photo Roger Gagnon)



CHALLENGE KANADA - Les Loutres du Nord de Dolbeau-Mistassini seront du rendez-vous annuel de Challenge Kanada. Les coureurs Mario Belley, Carol Gauthier (substitut), Stéphane Fortin et Eric Allard tenteront de faire honneur aux présidents d'honneurs de leur équipe, Gilles Bérubé et Gilles Boivin.

Daoust prouve sa valeur

La saison 1995-96 permet à l'entraîneur lavallois Martin Daoust de prouver son talent et ses capacités. La formation des Elites de Jonquière, de la Ligue de hockey développement midget AAA, trône actuellement au second rang du classement général, à un seul point des Gouverneurs de Sainte-Foy.

Mais ça s'en vient. Et Martin Daoust y est pour beaucoup. L'an dernier, il a permis à l'équipe d'établir une nouvelle marque. Les Elites ont accumulé le plus de points depuis leur arrivée au midget AAA et ils vont écrire une nouvelle marque cette saison.

L'an dernier, les gens ont dit que l'équipe pouvait miser sur plusieurs vétérans et que Martin Daoust n'avait donc pas tout le mérite. Peut-être! Mais il ne faut pas oublier qu'il a été en mesure de montrer aux joueurs ce qu'ils avaient à apprendre.

Mais peu importe, car cette saison-ci Daoust joue véritablement avec son équipe à lui. Une formation qui semble encore meilleure que celle de l'an dernier, qui avait atteint pour la première fois la série demi-finale de division et avait ainsi gagné une toute première série à vie. Cette reconnaissance, Daoust l'a obtenu, en partie, cette semaine, lorsqu'il a été appelé à diriger l'équipe Québec à un tournoi international en Suisse.

Mieux encore, les gens de hockey de la région commencent à reconnaître les qualités de Daoust. Un peu partout, on entend des commentaires élogieux à son endroit. Certaines personnes disent que la décision d'amener un entraîneur de l'extérieur a été difficile à accepter, ils constatent aujourd'hui que la décision était la bonne.

Les entraîneurs régionaux devraient avoir une belle opportunité de se retrouver au midget AAA l'an prochain, car il serait très surprenant que Martin Daoust soit de retour derrière le banc des Elites de Jonquière.

Pas que les dirigeants de l'équipe ne le voudront pas, mais bien parce qu'il pourrait se dénicher un emploi au sein d'une formation de la Ligue de hockey junior majeur du Québec.



un phénomène!

progrès-dimanche 464 millions de pages par année*

Informez-vous: lina bouchard représentante télémarketing / 545-4474

* Source PELH 1994

309480

Le souci du travail bien fait

Le respect régnait au sein des équipes

par Rémi-Gilles Tremblay

PERIBONKA (RGT) - De ses années passées à jouer au hockey, Paul Ménard, un ancien des «p'tits» Castors de Dolbeau, garde bien en mémoire le grand respect qui régnait au sein des équipes et de la grande confrérie de la patinoire.

«Tout le monde se respectait», se rappelle Ménard qui sent toujours autant de chaleur dans ses rapports avec d'anciens joueurs ou entraîneurs avec lesquels il a joué jadis.

Ménard associe ce respect à une autre valeur qui prédominait alors qu'il portait les couleurs des Castors, le souci du travail bien fait.

«Lorsqu'on jouait à neuf heures, nous nous rendions à l'aréna pour six heures. On le faisait juste pour prendre le temps de se concentrer sur la rencontre à disputer tout en réglant les derniers détails au niveau de l'équipement. Aujourd'hui, les jeunes arrivent à l'aréna cinq minutes avant le match. C'est à peine s'ils ont le temps de se parler entre eux avant la mise en jeu», raconte l'ancien gardien de but.

Mais Ménard est convaincu que le hockey lui a tout apporté. A commencé par son épouse, Hélène Lamontagne.

«C'était la soeur d'un de mes coéquipiers d'alors, chez les Castors. Sans le hockey, je ne l'aurais pas connu. C'est vous dire. Même chose pour le travail, mentionne-t-il encore. Lorsqu'est venu le temps de dénicher un emploi, j'avais déjà mon passé de hockeyeur derrière moi. C'a donné un coup de main.»

Aujourd'hui, Paul Ménard et son épouse voient encore des avantages au fait que Paul se soit fait connaître en jouant au hockey.

«C'est très rare qu'on se retrouve devant quelqu'un avec rien à dire, soutient Hélène Lamontagne. Il y a toujours quelqu'un qui se souvient d'avoir vu jouer Paul ou encore qui en a entendu parler. La discussion est facile à engager et ça enrichi d'autant les rapports humains.»



PAUL MENARD... conserve précieusement le contrat, sur lequel avait également signé Jacques Demers, qui faisait de lui un des porte-couleurs des Cougars de Chicago, de l'Association mondiale de hockey. **(Photo Steeve Tremblay)**

Connu

Faire du sport constitue très certainement un atout. Un père connu aussi...

«Nos deux filles, Caroline et Priscilla, font également du sport. Nous les encourageons d'ailleurs fortement dans cette voie, mentionne encore l'épouse de Paul Ménard. Et lorsqu'elles arrivent quelque part, il se trouve très souvent également des gens qui connaissent leur père.»

Paul Ménard ne joue plus au hockey que pour s'amuser avec ses collègues de travail. Encore le fait-il comme défenseur plutôt que gardien dont il a vendu l'équipement il y a belle lurette. Aujourd'hui, il joue aux quilles et profite autant que le temps le lui permet du site enchanteur de sa nouvelle demeure, construite il y a quelques mois sur les bords du lac Saint-Jean, dans le secteur de Vauvert.

«J'ai conservé quelques masques que j'avais fabriqués moi-même. Pour le reste, je me suis défait de l'équipement lorsque j'ai décidé de cesser de garder les buts, il y a une douzaine d'années, mentionne-t-il. Je n'ai plus gardé les buts depuis la naissance de Priscilla. En fait, le hockey m'a apporté beaucoup, mais il vient un temps où il faut tirer un trait.»

Planche à neige

La région abrite maintenant son club

roger Tremblay

ROBERVAL (RT) - Il fallait bien s'y attendre. Un jour ou l'autre naîtrait dans la région un club d'adeptes de la planche à neige dans la région. C'est maintenant réalité avec la fondation du club Adrénaline, un club de snow board qui trouve ses membres dans le secteur de Saint-Félicien et de Roberval. Principal responsable de cette nouvelle association, Eric Tremblay, de Roberval, soutient que ce sport est en voie de devenir la coqueluche des amateurs de ski, jeunes et moins jeunes.

«Avec Sébastien Bouchard, j'ai fondé ce club qui regroupe actuellement près de vingt-cinq membres. La planche est régulièrement pratiquée par les jeunes mais aussi par une clientèle adulte. Et ce sport continue d'accroître sa popularité.

Depuis à peine quelques années, c'est incroyable le nombre d'amateurs qui délaissent le ski alpin pour se tourner vers la planche à neige, raconte Eric Tremblay. «Et ce n'est pas fini, car à chaque jour s'ajoutent d'autres membres. Dans le secteur, Adrénaline est actuellement le seul club mais dans l'ensemble de la région, notre idée va faire boule de neige. Je sais que plusieurs personnes sont intéressées par ce projet», mentionne-t-il encore.

Le club Adrénaline entend offrir à ses membres plusieurs activités, au cours des prochaines semaines. «Nous irons au mont Sainte-Anne afin d'assister au championnat du monde de planche à neige. Nous allons également organiser des soirées vidéo sur ce sport en plus de présenter deux compétitions sur les pentes du club Tobo Ski, à Saint-Félicien. On va tout faire pour permettre aux gens de connaître davantage cette nouvelle passion», ajoute Tremblay.





NOUVEAU CLUB - Les amateurs de planche à neige qui désirent partager leur plaisir avec d'autres auront désormais le loisir de faire partie d'un club, puisqu'une telle association a récemment vu le jour dans le secteur de Saint-Félicien.

POPULARITE - La planche à neige connaît une popularité croissante, depuis quelques années, et certains amateurs, tels ceux du Haut du lac, sentent maintenant le besoin de se regrouper au sein d'une association bien à eux.

Pas coûteux

La planche à neige n'est pas un sport coûteux, selon Eric Tremblay. «C'est sensiblement le même coût que le ski alpin. Une fois bien équipé, aucun problème. Il y a deux sortes de styles de planche à neige, soit le Style Libre qui comprend aussi les sauts et le Race. Cette façon de pratiquer la planche à neige est destinée uniquement à ceux qui veulent faire de la descente. Chacun y trouve son compte. «Les différents centres de ski de la région comprennent l'importance de ce nouveau sport, poursuit Eric Tremblay, et ils n'hésitent pas à nous donner de l'espace pour le pratiquer. C'est un sport qui a de l'avenir et qui n'a pas fini de progresser et de gagner des adeptes. Il ne reste qu'à le développer encore plus, car ici dans le secteur, il faut le faire connaître encore plus contrairement aux autres coins de la région où c'est fort populaire.

«Et la planche à neige n'est pas du tout un sport dangereux, contrairement à ce que plusieurs peuvent en penser», conclut Eric Tremblay.

Une année de réglementation

Des lois, encore des lois, toujours des lois...

CHICOUTIMI (RB) - L'année 1996 sera celle du permis d'arme à feu.

C'est à partir du 1er janvier 1996, en principe, que la nouvelle réglementation devrait commencer à être appliquée. Vous aurez alors cinq ans pour obtenir un permis d'arme à feu. Ce permis attestera qu'une personne est autorisée à posséder ou à se procurer certaines armes à feu. On ne parle pas encore d'enregistrement.



roger Blackburn

La seconde étape devrait débuter le 1er janvier 1998. Les propriétaires d'arme à feu devront, à partir de ce moment et dans les cinq années qui suivront, enregistrer toutes leurs armes à feu.

Vous recevrez alors un certificat d'enregistrement pour chacune des armes que vous possédez.

Ensuite, à tous les cinq ans, vous recevrez un formulaire de renouvellement, par la poste, et il vous coûtera environ 60 $ pour renouveler votre permis. Les armes seront enregistrées à vie, à moins de les vendre ou de les donner à quelqu'un d'autre.

À partir du 1er janvier 2001, tous les propriétaires d'arme à feu devront posséder leur permis. La loi n'a aucun effet sur les munitions.

Avec cette nouvelle loi, ceux qui possèdent actuellement des armes à feu, et qui n'ont pas l'intention d'en acheter d'autres, auront simplement à faire une demande pour obtenir un permis et un certificat d'enregistrement pour chaque arme.

C'est au cours de l'année que nous pourrons voir si la loi sera appliquée tel qu'adoptée par le gouvernement.

Année des baux de villégiature

Si 1996 sera l'année de la nouvelle loi sur les armes, 1995 aura été, sans contredit, l'année de contestation des baux de villégiature. Les dirigeants de ZEC, sous la férule de Charles-Aimé Bouchard, ont été les leaders dans ce dossier, même si ce sont tous les villégiateurs qui sont concernés. Au cours de l'année, Charles-Aimé Bouchard, président du Regroupement des gestionnaires de ZEC, a fait publier un coupon de contestation dans le Progrès-Dimanche demandant aux villégiateurs d'exprimer leur désaccord au ministre des Ressources naturelles.

Plusieurs centaines de coupons ont été retournés par la poste.

Ce mouvement de contestation a donné naissance à un organisme provincial qui représente tous les villégiateurs du Québec. Une plainte a été portée au Protecteur du citoyen pour dénoncer les hausses de tarif excessives. Arthur Lavoie, d'Alma, a dénoncé ces hausses dans le Progrès-Dimanche en publiant les véritables coûts de la villégiature.

Bail au MRN : entre 250 et 450 $

Taxes MRC : 70 $

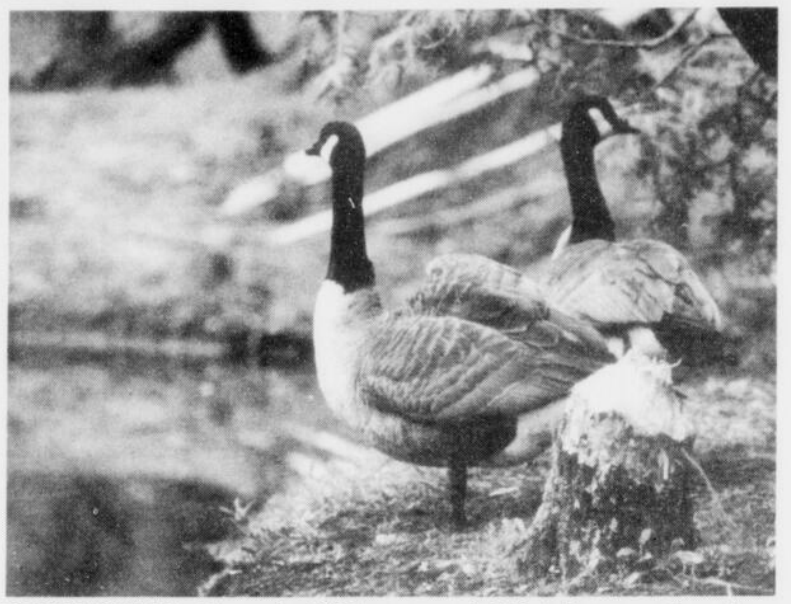
Taxe scolaire : 35 $

ZEC : 250 $

Frais de bail : 12,50 $

Enregistrement : 4,50 $

Ce qui veut dire entre 622 $ et 822 $, par année, avant d'avoir payé les permis de chasse et de pêche. Si on ajoute un abri sommaire, ce sera entre 1142 $ et 1342 $, à part les frais inhérents à la pratique de ce loisir de 30 jours par année.



BERNACHES - L'année 1995 passera à l'histoire pour les chasseurs d'outardes. Le gouvernement a interdit la chasse à la bernache en 1995 au grand désarroi des sauvaginiers de la région.

C'est en 1996 que nous devrions voir le dénouement de cet affrontement entre les villégiateurs et le gouvernement.

Chasse à la bernache

Du côté de la chasse aux oiseaux migrateurs, les sauvaginiers ont dû se passer de chasse à la bernache, à l'automne 1995.

Dans ce dossier, l'Association des sauvaginiers du Saguenay-Lac-Saint-Jean a mis en doute les révélations du Service canadien de la faune (SCF) insinuant que le nombre des bernaches reproductives ait chuté de 75 pour cent lors des huit dernières années, passant de 236 000 à 58 000. Selon les biologistes du SCF, cette situation est attribuable à la chasse excessive.

Malgré diverses représentations, les sauvaginiers ont dû se contenter du canard. On compte au Québec environ 40 000 chasseurs d'oiseaux migrateurs, dont 1200 pratiquent leur activité dans la région. Rien n'indique que ce type de chasse devrait reprendre en 1996.

Orignal

Pour ce qui est de la chasse à l'orignal, 1995 aura été l'an deux de l'application du plan de gestion avec le contingentement de la femelle. Après une vaste consultation publique, le Plan de gestion de l'orignal prévoyait, pour la zone 18 ouest, un contingentement du nombre de permis de femelles pour une période de cinq ans. Il a également été convenu que le nombre de permis serait réajusté afin de rencontrer les objectifs d'accroissement des populations.

Ainsi, le nombre de femelles pouvant être récoltées comme prévu au Plan de gestion est de 268. Pour ce faire, 3100 permis ont été émis pour la saison de chasse 1994. Or, la récolte de femelles fut plus élevée que prévue, atteignant 331 bêtes, soit un surplus de 63. Pour atteindre les objectifs du Plan de gestion, il faut donc diminuer le nombre de permis de femelles à 1900. Également, la baisse du nombre de permis tient compte de la récupération des 63 femelles abattues en trop en 1994. En espérant ainsi atteindre les objectifs fixés, il est permis d'espérer que, pour la saison de chasse 1996, le nombre de permis pour la femelle soit revu à la hausse.

Ouananiche

Les spécialistes du ministère de l'Environnement et de la Faune nous apprenaient, cette année, que les pêcheurs de ouananiche du lac Saint-Jean ont dû consacrer un peu plus de cinq heures de pêche en moyenne pour capturer une ouananiche. C'est du moins ce qu'ont révélé les analyses du «Carnet du pêcheur».

Selon les informations recueillies par le ministère, à partir de ce carnet, il s'avère qu'en 1994, des pêcheurs collaborateurs ont remis à l'eau 70 pour cent des ouananiches qu'ils ont capturées.

À cinq heures de pêche pour un poisson, nous pouvons conclure que les adeptes n'ont pas ramené beaucoup de spécimens à la maison.

Rappelons que cette année était la première saison de l'application d'un règlement sur la taille minimale des ouananiches capturées (moins de 40 cm). Le ministère est d'avis qu'avec ces résultats, cette mesure s'avère fort pertinente pour améliorer l'état des stocks.

Le ministère prétend également que «des résultats préliminaires permettent aussi de croire que les poissons provenant des ensemencements semblent très présents, tant dans la récolte que dans les montaisons de reproducteurs, ce qui confirmerait la pertinence de ce programme». Espérons que 1996 sera une bonne année pour la ouananiche, car les pêcheurs ont abandonné cette activité en raison des mauvais résultats des captures.

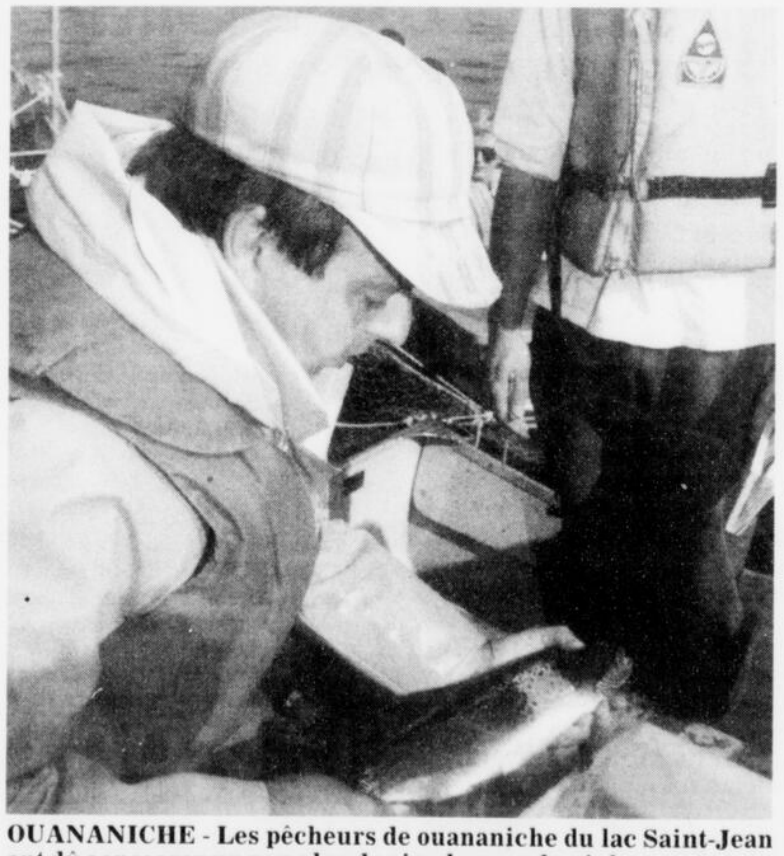
Parc

Le ministre de l'Environnement et de la Faune Jacques Brassard a reçu 51 mémoires dans le cadre des audiences publiques sur la création du parc des Monts-Valin, au cours de l'année dernière.

Après cette consultation publique le ministre Brassard a constaté qu'aucun mémoire n'avait remis en cause la classification de parc de conservation et que plusieurs intervenants avaient tenu à rappeler l'importance de rendre ce territoire accessible à la population tout en faisant valoir la place du futur parc dans le développement économique régional.



ARMES À FEU - La nouvelle réglementation concernant les armes à feu devrait être mise en application dès le 1er janvier 1996. Le lobby des armes n'aura pas eu assez de poids pour contrer le lobby antichasseur auprès des parlementaires canadiens.



OUANANICHE - Les pêcheurs de ouananiche du lac Saint-Jean ont dû consacrer un peu plus de cinq heures de pêche, en moyenne, pour capturer une ouananiche. Les analystes ont conclu sur papier ce que les pêcheurs vivent depuis plus de cinq ans.

Serge Tremblay

L'année s'annonce riche en émotions

DOLBEAU (RGT) - A 22 ans, Serge Tremblay, de Dolbeau, entreprend une année qui promet d'être riche en émotions de toutes sortes. Une chose est sûre, c'est que le travail ne manquera pas, tant au plan de la compétition, à l'aube du rendez-vous olympique d'Atlanta, qu'à celui des études, alors qu'il devra passer son examen pour devenir comptable agréé en septembre.



En entrevue au local du Club d'haltérophilie de Dolbeau, jeudi, le jeune homme ne semblait pas trop s'en faire avec toutes ces échéances importantes, conscient que seule une préparation adéquate, peu importe la situation, est de nature à lui assurer le succès escompté.

Compétitions

Quatre compétitions figurent à l'agenda des leveurs canadiens, avant la tenue des Jeux d'Atlanta. Quatre occasions pour eux de réaliser les performances qui leur procurera éventuellement leur laissez-passer pour la réalisation d'un rêve. Une première compétition se tiendra en février, à Montréal, tandis qu'une autre aura lieu au début du mois de mars, alors que seront disputés les championnats nord-américains. Les dix leveurs de l'équipe nationale canadienne devront y être présents afin d'assurer que le Canada obtiennent sa qualification pour les jeux.



SERGE TREMBLAY... a du pain sur la planche, pour l'année qui s'annonce, alors que figure au programme les Jeux olympiques d'Atlanta, pour lesquels il espère se qualifier, et ses examens pour devenir comptable agréé, en septembre.

(Photo Steeve Tremblay)

Le troisième rendez-vous conviera les leveurs du Québec, à la fin du mois de mars, pour un tournoi collégial et universitaire. La présence de tous les leveurs, dont Tremblay, n'y est toutefois pas acquise, puisqu'elle dépendra des succès obtenus lors des deux rencontres précédentes.

Enfin, le championnat canadien, prévu pour la mi-mai, n'est pas obligatoire, même si la très grande majorité des haltérophiles canadiens se font un devoir d'y être.

«Les championnats canadiens, c'est la compétition de l'année», raconte Serge Tremblay qui y voit un rendez-vous à ne pas manquer, celui au cours duquel chacun prend le pouls de ses adversaires. Surtout cette année.

«Cette année, tout est orienté en fonction des jeux», explique Serge Tremblay qui figure très certainement parmi les favoris de l'équipe canadienne, en prévision d'Atlanta.

Performance

Tremblay, comme six autres des leveurs membres de l'équipe canadienne, a déjà réalisé au moins une fois la performance requise à sa qualification pour les jeux. Mais voilà que les règles ont changé.

Alors que les athlètes étaient conviés par le passé à atteindre les standards nationaux, ils doivent maintenant établir leur admissibilité aux JO sur la base d'une moyenne obtenue à partir de leurs deux meilleures performances des deux dernières années. Evidemment, cette donnée peut changer considérablement, au fil des compétitions, de sorte que le suspense est maintenant beaucoup plus grand, quant au nom du leveurs qui portera l'unifolié à Atlanta.

«Jusqu'à maintenant, personne au sein de l'équipe canadienne n'a réussi deux fois la performance exigée. Parmi les six qui l'ont fait une fois, je suis actuellement, avec mon rival de toujours, Yvan Darsigny, de St-Hyacinthe, celui qui détient la plus haute note.»

Darsigny constitue un rival de taille, pour le leveur dolbien. Agé de 30 ans, il compte déjà deux présences à des jeux olympiques. Tremblay a pour sa part ramené une médaille d'argent et deux de bronze des derniers Jeux du Commonwealth. La présence de Darsigny sur les rangs exige qu'il soit encore plus exigeant envers lui-même, au cours des prochains mois.

«Ca me pousse un peu. Avec Darsigny dans le décor, ça m'oblige à faire plus», lance Serge Tremblay.

Grâce à la Fédération du Québec

Entraînement en Allemagne et en France

par Rémi-Gilles Tremblay

DOLBEAU (RGT)-Le Canada n'a plus d'argent pour l'haltérophilie et c'est grâce à la Fédération du Québec de cette discipline que les leveurs québécois pourront participer, à la fin de janvier, à un camp d'entraînement de deux semaines en Allemagne et en France.

Pour le Québec, il est inadmissible que le leveur qui représentera le Canada aux prochains Jeux olympiques ne soient pas issu des salles d'entraînement québécoises. Six des sept meilleurs espoirs sont des Québécois. Un groupe au sein duquel figure le Dolbien Serge Tremblay.

Le camp auquel prendront part les leveurs d'ici se déroulera en Allemagne, d'abord, plus précisément au Centre national d'entraînement de ce pays, pour une semaine, avant que tout le monde ne transporte ses pénates à Paris où ils s'entraîneront en compagnie des membres de l'équipe nationale de France.

Pour Serge Tremblay, aller à Paris n'est pas totalement nouveau.

«J'y ai séjourné pendant deux mois, l'été dernier. Je prenais alors part à un genre de stage dans un bureau de Price Waterhouse, le bureau de comptables pour lequel je travaille maintenant.

Ce camp servira de préparation aux leveurs québécois tout juste avant d'entreprendre la ronde des compétitions de qualifications en prévision des Jeux olympiques d'Atlanta.

Après avoir raté ceux de Barcelone, en 1992, par une faible marge d'une dizaine de kilos, Serge Tremblay a la ferme intention de se reprendre cette fois-ci.

«En 1992, j'avais raté la sélection par dix kilos, alors que j'avais soulevé 310 kilos au lieu des 320 qui étaient requis. Mais cette fois, les choses ne se présentent pas de la même façon. J'ai davantage d'expérience de la compétition internationale et aussi beaucoup plus de maturité», relate le leveur dolbien.

Ayant fait le saut du groupe des 76 kg à celui des 83 kg il y a environ un an, Serge Tremblay devra composer avec ce nouvel élément, cette année.

«Un changement de catégorie est toujours très exigeant, mentionne l'athlète. Il a fallu un an pour m'y faire et stabiliser ma situation. C'est une chose que je ne pouvais pas me permettre de faire en pleine année olympique. Mais maintenant tout est replacé.»

Des sous

Au plan financier, Serge Tremblay bénéficie d'un certain soutien. Depuis 1991, il figure sur la liste des athlètes «cardés» par Sports-Canada dont il obtient un soutien financier régulier. La situation pourrait toutefois changer d'ici à quelques mois, s'attend Serge Tremblay qui estime que la tenue des jeux dans quelques mois empêche probablement l'organisme fédéral de procéder plus rapidement.

De la dizaine de membres de l'équipe nationale, trois ont déjà souffert du couperet fédéral. L'avenir paraît donc incertain pour les autre leveurs également.

Outre un emploi, Tremblay bénéficie toutefois de l'appui des Produits forestiers Alliances, depuis le mois de mai dernier. «Ca donne un bon coup de main», souligne le leveur qui prépare déjà sa sortie en douce du monde de la compétition, après les Jeux olympiques.

«Je n'arrêterai pas de compétitionner du jour au lendemain. J'ai déjà beaucoup d'heures d'entraînement accumulées et je pense pouvoir continuer à participer à des compétitions pendant quelques temps. Mais pas nécessairement des grosses compétitions», avance l'haltérophile jeannois pour qui le sport et les études ont grugé passablement de son temps, au fil des années.

«Je pense que j'ai hâte de pouvoir faire autre chose», conclut-il.

Jeux d'Atlanta

Une autre chance en mars

par Rémi-Gilles Tremblay

DOLBEAU (RGT) - Ce n'est qu'au mois de mars, lors des Championnats nord-américain d'haltérophilie, disputés dans l'état de la Louisianne, qu'on saura officiellement si l'unifolié sera présent sur les aires de compétitions destinées à l'haltérophilie, à l'occasion des Jeux olympiques d'Atlanta.

Le Canada avait deux chances de se qualifier pour les jeux. Une première chance lui était donnée lors des championnats du monde, disputés en Chine au mois de novembre dernier. Une chance que les athlètes canadiens ont laissé passer en toute connaissance de cause.

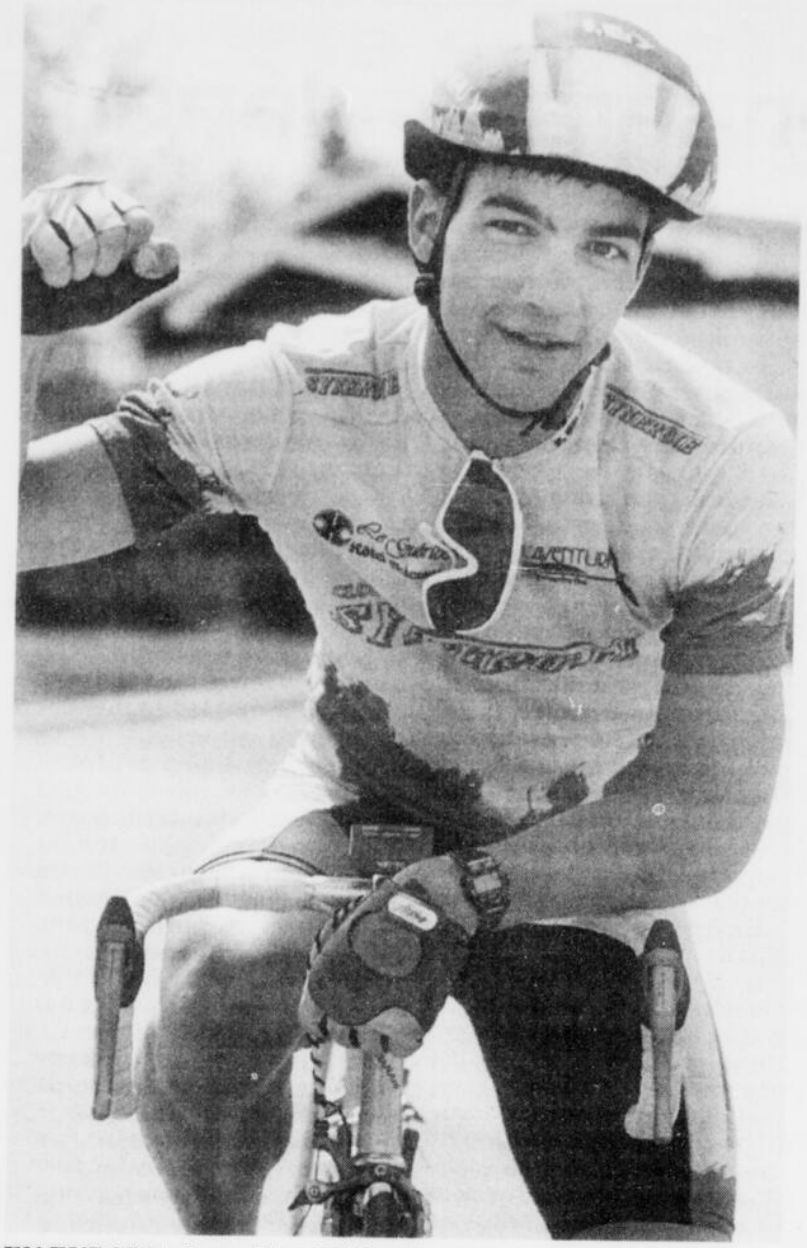
Serge Tremblay, l'haltérophile dolbien qu'on risque fort de voir aux jeux, explique que les dirigeants de la délégation canadienne connaissaient très bien le potentiel des leveurs d'ici, versus celui des athlètes présents en Chine.

«Nous n'avons pas réussi à nous qualifier et c'était prévu qu'il en serait ainsi, souligne le leveur de Dolbeau. On savait qu'on serait pas de calibre pour rivaliser à cette occasion. En fait, soutient l'athlète, les leveurs présents en Chine étaient plus forts que ceux que nous affronterons lors des jeux.»

L'autre chance de qualifier le Canada pour les jeux aura lieu au mois de mars, lors des championnats nord-américains. A cette occasion, la délégation canadienne y sera au grand complet dans le but d'y amasser le plus grand nombre possible de points par équipe. Bien sûr on y retrouvera des pays passablement fort en haltérophilie, tel Cuba ou les Etats-Unis, mais le Canada ne devrait pas avoir de difficulté à obtenir son droit de déléguer des leveurs aux jeux.

Ce n'est toutefois qu'une fois ce droit acquis que les noms des athlètes, deux tout au plus, qui y seront pourront être connus. Deux leveurs canadiens étaient aux jeux, en 1992, trois en 88. Cette année, le pays a droit à un seul représentant, peut-être deux si la direction des Jeux en décide autrement. Il pourrait alors y en avoir un autre.

«Quant à moi, lance le Dolbien, si je fais ce que je crois être capable de faire, il ne devrait pas y avoir de problème à ce que j'aille aux Jeux. Il ne me reste plus qu'à m'entraîner et espérer», conclut-il.



EN EUROPE - Le cycliste Fabien Bergeron fuit l'hiver québécois pour aller s'entrainer en Espagne et en France. Le Chicoutimien devrait revenir au Québec vers le milieu du mois de mai.

Préparation de la prochaine saison

Fabien Bergeron s'envole vers l'Espagne ce mardi

par Stéphane Bégin

CHICOUTIMI (SB) - Fabien Bergeron ne déteste pas l'hiver québécois, mais cela ne l'empêchera pas, dès le lendemain du jour de l'An, de quitter les journées froides de la région pour les chauds rayons de soleil de l'Espagne.

L'athlète de Chicoutimi s'envole donc vers l'Espagne et la France à compter du 2 janvier en préparation pour la prochaine saison de cyclisme. En compagnie de Jean-Sébastien Béland, Daniel Belleville et Sylvain Beauchamp, il séjournera durant quelques semaines (jusqu'au 1er février) en Espagne, question de reprendre le rythme sur son vélo.

Le Chicoutimien de 25 ans en sera donc à un troisième séjour en France. Il avoue qu'il n'a plus vraiment le choix de s'y rendre, car la majorité des cyclistes québécois et canadiens de haut calibre séjournent aussi en Europe durant les mois d'hiver, question de se présenter au Canada au sommet de leur condition physique.

Et rien de mieux que de rouler sur 10 000 ou 12 000 kilomètres pour affronter ensuite les routes québécoises et canadiennes.

«Durant tout le mois de janvier, nous allons tout simplement faire des kilomètres en Espagne, sans vraiment d'intensité. Il est important de bien se préparer en début de saison, sans nécessairement être engagé dans des compétitions.

«Au début de février, Jean-Sébastien et moi allons rejoindre notre équipe de Limoges aux frontières de la France et de l'Espagne pour une course des Côtes Basques. Et ce sera le début de la saison 1996», explique Bergeron.

Compétitions en février

Ainsi, dès le mois de février, Bergeron débutera la tournée des compétitions de haut calibre en France, au sein de l'équipe de Limoges.

On sait que Bergeron entend participer à au moins un projet de l'équipe nationale canadienne en Europe. Il y aura notamment le Tour des régions italiennes, un événement auquel devrait prendre part le Chicoutimien l'an dernier, mais il a dû décliner l'offre en raison de la maladie et le circuit de LaSarte.

«Je vais être avec un bon club et ça pourrait bien m'aider à bien faire. Je n'ai qu'à obtenir les résultats de l'an dernier pour être des projets canadiens. Et avec le club de Limoges, nous pouvons miser sur une excellente organisation. L'équipe se situe, selon la revue française Vélo Magazine, au quatrième rang des équipes françaises, toutes catégories confondues. Le magazine tient compte des performances, des écoles pour les jeunes, de l'organisation et de plusieurs facteurs. L'an dernier, lorsque je suis arrivé, l'équipe était classée sixième en France», mentionne-t-il.

À son retour au Québec, vers le 15 mai, Fabien Bergeron travaillera en fonction de se tailler une place au sein de l'équipe canadienne en prévision des Jeux olympiques d'Atlanta de 1996.

«Pour y parvenir, je dois arriver en excellente forme à Montréal pour la mi-juin. Mais je sais que je dois bien faire durant les mois de février, mars, avril et mai et que je devrai être encore au sommet en juin. Je vais essayer et on verra bien», a conclu Fabien Bergeron.

Jeux paralympiques d'Atlanta

Dominic Tremblay souhaite être de la fête

CHICOUTIMI (SE) - À l'image de Dean Bergeron et France Gagné, le point culminant de la prochaine saison d'athlétisme pour Dominic Tremblay devrait être une participation aux Jeux paralympiques, à Atlanta.

Sur la piste d'athlétisme, il a fait ce qu'il avait à faire. Il doit maintenant attendre la confirmation de sa place au sein de la formation nationale.

«C'est un peu compliqué, note l'athlète de Jonquière. Les championnats canadiens ont eu lieu en août dernier, au Nouveau-Brunswick. Ils ont alors formé l'équipe. Les noms ont été envoyés au comité paralympique canadien. Ils vont décider officiellement de la composition de l'équipe nationale en juin prochain.

«Depuis que je suis haut comme ça, je fais de la course dans le but de me rendre aux Jeux paralympiques. Mon entraîneur trouve ça drôle lorsqu'il voit que je me stresse avec ça. J'ai finalement appris à ne plus trop m'en faire. J'ai fait ce que j'avais à faire. Le reste n'est plus sous mon contrôle. Ce n'est pas entre mes mains.

«Aux championnats canadiens, j'ai terminé en deuxième place de ma catégorie (paralytiques cérébraux) aux 200, 400, 800 et 1500 mètres. J'ai aussi obtenu une troisième position sur 100 mètres. Aux Jeux paralympiques, les épreuves présentées seront le 100 et le 400 mètres. Ils ont diminué le nombre d'épreuves. Je dois maintenant attendre la confirmation du comité national.»

Dominic Tremblay, un athlète de Jonquière, s'entraine maintenant à Ottawa. Il porte les couleurs du «Panther's Athletic Club». Il terminera dans quelques mois ses études en communications à l'université d'Ottawa.

Entrainement

De passage au Saguenay-Lac-Saint-Jean pour la période des Fêtes, il profite de l'occasion pour s'entraîner au Pavillon sportif de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

«Je viens de terminer une grosse session à l'université, poursuit-il. L'entraînement n'a pas été aussi intensif que je l'aurais voulu. Ça va reprendre en janvier. Je devrais aller aux États-Unis pour l'entraînement sur piste intérieure. Il n'y a pas de piste intérieure à Ottawa. Pendant le temps des Fêtes, l'UQAC me donne la possibilité de m'entraîner, ce qui m'aide beaucoup.

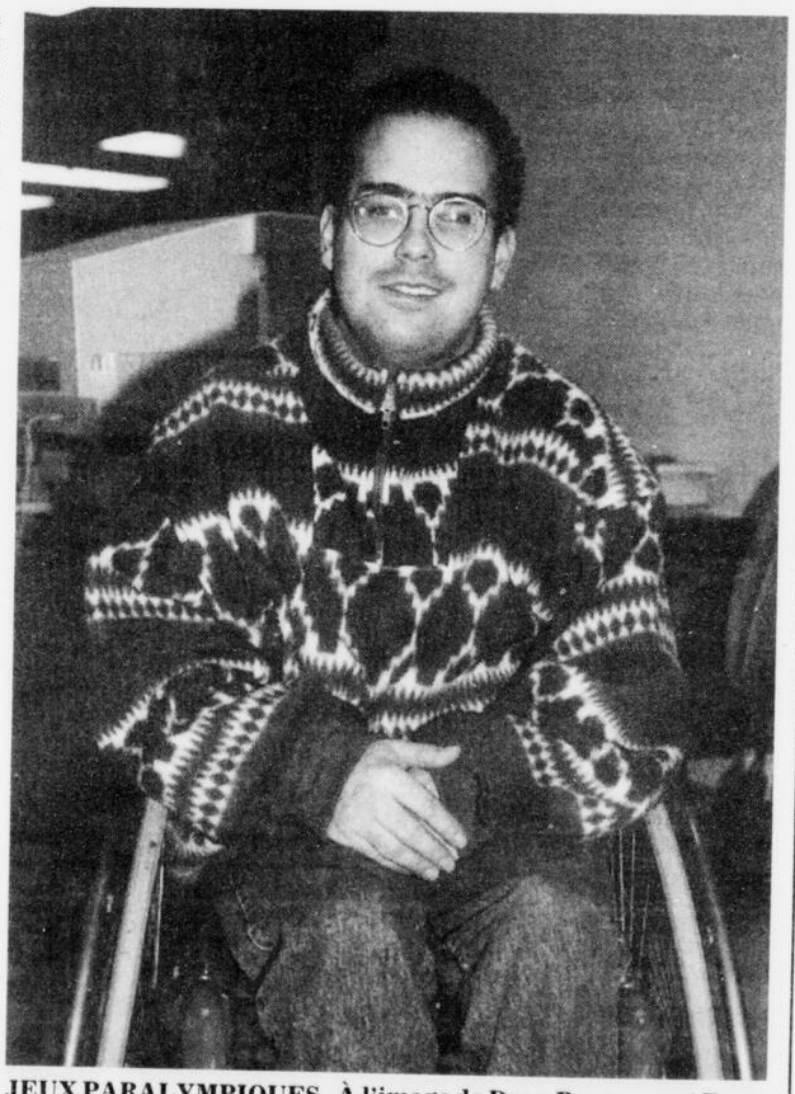
«J'aurai une grosse compétition à Windsor, en mars. Comme les Jeux n'auront lieu qu'en août, ils ont ajouté deux autres épreuves de sélection. À ces occasions, il faudra simplement confirmé nos temps. Les compétitions auront lieu aux États-Unis et à Ottawa. La comité national impose des critères de base. Il demande un temps de 20s sur 100 mètres et de 1m40s sur 400 mètres. Mes chronos sont de 19s58 et de 1m37s respectivement.

«Cet été, j'ai été le premier chez les paralytiques cérébraux à réussir moins de 3m40s sur 1500 mètres. Le record a tenu une semaine. Celui qui l'a amélioré est un gars de 14 ans. Il est vraiment très fort. Il sera un médaillé à Atlanta.»

En prévision des Jeux d'Atlanta, France Gagné a effectué une marche entre Chicoutimi et L'Ascension, l'été dernier, pour sensibiliser le milieu à sa cause et à ses exigences financières.

Pour le moment, Dominic Tremblay ne semble pas dans une situation semblable. Bien entendu, il ne roule pas sur l'or.

«Ma mère m'aide beaucoup, indique Tremblay. Je suis aidé par la Fédération provinciale aussi. Participer aux championnats canadiens m'a coûté 900 $. L'Association régionale de la paralysie cérébrale m'avait donné 400 $. Je la remercie encore pour ce coup de main. Ce fut très apprécié. À l'exception de la Fondation des Gouverneurs et de la ville de Jonquière, c'était la première fois qu'un organisme de la région m'aidait de la sorte.»



JEUX PARALYMPIQUES - À l'image de Dean Bergeron et France Gagné, le point culminant de la prochaine saison d'athlétisme pour Dominic Tremblay devrait être une participation aux Jeux paralympiques, à Atlanta.

(Photo Sylvain Dufour)

Rallye automobile Le Trophée des Gazelles

L'équipe de Louise Bergeron sera du départ

JONQUIERE (SE) - Louise Bergeron n'utilise pas le conditionnel lorsqu'elle parle de sa participation au prochain rallye automobile Le Trophée des Gazelles. Dans sa tête, il est évident que son équipe sera à la ligne de départ, le 27 février prochain.



serge emond

Le Trophée des Gazelles est un rallye automobile présenté dans le désert de la Mauritanie, en Afrique. Sa sixième édition se déroulera du 27 février au 6 mars.

Si tout fonctionne comme prévu, Louise Bergeron fera équipe avec Sylvie Vincent, de Bromont, lorsque le signal du départ sera donné.

D'ici là, il y a encore bien des préparatifs à terminer et bien des sous à trouver. Depuis que l'idée de participer au rallye a germé dans la tête de Louise Bergeron, elle a d'ailleurs consacré la majeure partie de son temps à la recherche de commanditaires. Elle reprendra le travail à ce niveau dès le début de la nouvelle année.

«Il faut trouver des commanditaires et c'est sans doute le plus difficile, note la Jonquiéroise. C'est dur pour l'amour propre. En fait, nous avons deux défis à relever. Il y a le rallye et cette recherche de commanditaires.

«Quatre équipes du Québec se préparent. Nous en sommes toutes au même point. Nous poursuivons la recherche de commanditaires. Ce sera la première fois que des équipes du Québec seront présentes».



EN MAURITANIE - Louise Bergeron (à droite), de Jonquière, et Sylvie Vincent (à gauche), de Bromont, prendront le départ du Trophée des Gazelles, en février, un rallye automobile présenté dans le désert de la Mauritanie, en Afrique, dont la sixième édition se déroulera du 27 février au 6 mars.

Budget

Participer au Trophée des Gazelles demande un budget d'environ 40 000 $ par équipe de deux participantes. Le jour de l'inscription, le 15 janvier, chaque personne devra débourser la somme de 10 500 $. Ces droits d'inscription comprennent la couverture technique, sportive et médiatique, les repas, l'hébergement, l'eau, différentes assurances, etc.

«Nous avons deux défis à relever. Il y a le rallye et cette recherche de commanditaires.»

D'autres frais s'ajouteront au moment de la course.

«Nous avons trouvé un commanditaire principal, Les Ailes de la mode, qui a accepté de nous donner 10 000 $, signale Bergeron. Nous avons besoin de 21 000 $ à l'inscription. Nous poursuivons donc les démarches. Nous avons présenté des demandes à plusieurs endroits. Nous attendons des réponses et nous irons les revoir après la période des Fêtes.

«Il y a des jours où c'est plus décourageant mais il y a toujours des gens qui nous disent de continuer, de nous accrocher. Nous sommes là-dedans depuis deux mois et demi. C'est beaucoup de travail.

«Nous serons au départ le 27 février. Il n'y a même pas de «si». Tu ne peux pas travailler autant et voir tout s'écrouler à la dernière minute. Nous sommes certaines que nous serons là. Ce n'est pas un petit événement. Si le rallye n'est pas quelque chose de très connu au Québec, c'est tout le contraire en Europe. C'est médiatisé au fond».

Entre 25 et 30 équipes sont attendues pour la sixième édition de ce rallye automobile. Le départ officiel sera donné à Oudanaga. Cette première étape s'étendra sur une distance de 201 kilomètres.

En plein désert

La compétition prendra fin neuf jours plus tard, à Tioulit.

«Toutes les équipes utiliseront un véhicule 4 X 4 Toyota, poursuit Louise Bergeron. En fait, ce n'est pas vraiment une course de vitesse comme le Paris-Dakar. C'est surtout une course d'orientation qui durera neuf jours. Si tout va bien, c'est une course de 2500 kilomètres dans le désert. L'objectif est de trouver des balises à chaque jour. Il faut trouver le plus grand nombre de balises possible en utilisant le moins de carburant possible. Tu peux recevoir de l'aide pour des raisons majeures mais il y a des pénalités dans ces occasions. Après une étape, toutes les équipes passent la nuit au même endroit. Elles repartent le lendemain matin.

«Pour participer à une telle compétition, je pense que ça prend le goût de l'aventure. Il faut aussi être très terre à terre. Ça ne prend pas des têtes fortes ou des têtes brûlées. Tu as 24 heures pour compléter une étape. Quand tu es dans le désert avec ta carte et ta boussole, tu dois avoir une bonne tête sur les épaules. Dans le désert, rien ne doit ressembler plus à une dune de sable qu'une autre dune de sable».

En attendant d'affronter le désert et ses dunes, Louise Bergeron et Sylvie Vincent poursuivent leur recherche de commanditaires. Elles ont un peu plus de deux semaines pour arriver à leur objectif.

«Nous y serons», promet Louise Bergeron.

Course à voile Sydney-Hobart

Sayonara gagne mais le record tient toujours

HOBART, Australie (AP) - Le voilier américain «Sayonara» a remporté la course à la voile Sydney-Hobart, longue d'environ 1165 km, en franchissant la ligne d'arrivée, hier, sans toutefois battre le record de l'épreuve, qui tient depuis 20 ans.

«Sayonara», un maxi skippé par le milliardaire américain Larry Ellison, avec à son bord un équipier de luxe, le magnat de la presse australienne Rupert Murdoch, a effectué la traversée en trois jours, 53 minutes et 35 secondes, loin du record détenu depuis 1975 par le voilier Kialoa III, barré par l'Américain Jim Kilroy: deux jours, 14h36:56.

En tête depuis le départ, le maxi était encore dans les temps du record jeudi matin, mais les vents ont faibli dans la soirée. «Sayonara» n'a ainsi progressé que de 25 milles nautiques en huit heures, ce qui l'a privé d'un nouveau titre de gloire après le record établi cette année dans la course Oakland-Catalina.

A son arrivée à Hobart, Ellison a déclaré que cette épreuve avait été «la plus terrifiante et la plus frustrante» de sa carrière. Avant de se retrouver immobilisé au large de la Tasmanie, le maxi avait en effet enregistré des vents soufflant jusqu'à 45 noeuds.

Le maxi australien «Brindabella» a termine la course en deuxième position pour la seconde année consécutive, à deux heures de «Sayonara». Le voilier «Foxtel Amazon» était quant à lui pointé en troisième position, loin derrière les deux premiers, selon les organisateurs.

Un reportage télévisé lui donne le goût de l'aventure

par Serge Emond

JONQUIERE (SE) - Louise Bergeron a découvert le rallye Le Trophée des Gazelles en regardant un reportage présenté dans le cadre d'une émission de télévision animée par Christiane Charette. Elle a immédiatement eu le goût de se lancer dans l'aventure.

«J'ai toujours aimé les rallyes, explique la Jonquiéroise. Comme je travaille à RDS (Réseau des Sports), j'avais eu la chance de voir un reportage sur le Mundo Maya. Parmi les 260 participants, je pense qu'il n'y avait que deux femmes. Il n'était pas vraiment accessible..

«Quand j'ai vu le reportage sur Le Trophée des Gazelles, un rallye présenté dans le désert de la Mauritanie et réservé à des équipes féminines, j'ai tout de suite été intéressée. Il m'a paru plus accessible que les précédents».

Louise Bergeron n'a pas vraiment l'expérience des épreuves de ce genre. Les rallyes du dimanche dans les rues du voisinage ne font pas partie de ses habitudes hebdomadaires.

Par contre, elle possède un fort goût de l'aventure. Elle aime bien se retrouver au volant d'une voiture et découvrir de nouveaux coins.

«Pour moi, les vacances ne sont pas synonymes de plage, indique-t-elle. J'aime bien partir à l'aventure, être au volant d'une voiture et me fier à une carte. Je pense que j'ai un bon sens de l'orientation.

«Je lis beaucoup présentement sur l'orientation. Avant la course, nous aurons aussi droit à un cours d'orientation donné par les organisateurs. Nous cherchons aussi à nous améliorer personnellement de ce côté».

Grâce à un intermédiaire à Granby, Louise Bergeron et Sylvie Vincent gardent un contact avec les organisateurs de l'événement.

«Participer à ce rallye demande beaucoup de préparation. En plus du côté monétaire, il faut aussi voir à la préparation physique. Il y a des vaccins à recevoir, etc. C'est beaucoup de travail mais ce n'est pas un fardeau. Je pense que ce travail en vaudra la peine», assure la Jonquiéroise.



Hockey



Ligue nationale

CLASSEMENT DOUBLE

Conférence de l'Est
Section Nord-Est

	G	P	N	Pts	Bp	Bc	Dom.	Etran.	Sect.
Pittsburgh	24	9	3	51	181	113	15-3-0	9-6-3	8-2-2
Montréal	19	16	2	40	110	111	10-5-2	9-11-0	9-2-0
Buffalo	16	18	3	35	111	120	10-8-3	6-10-0	6-6-1
Boston	14	14	5	33	119	123	11-5-2	3-9-3	5-3-1
Hartford	11	20	5	27	89	119	8-9-2	3-11-3	3-8-1
Ottawa	8	27	1	17	88	144	2-11-1	6-16-0	2-10-1
Section Atlantique									
N.Y. Rangers	24	10	6	54	141	109	15-2-3	9-8-3	5-1-2
Floride	25	10	2	52	134	92	15-4-2	10-6-0	11-4-0
Philadelphie	22	11	5	49	136	95	15-4-1	7-7-4	5-7-3
Washington	18	15	3	39	102	93	10-6-1	8-9-2	6-6-1
Tampa Bay	15	15	6	36	106	120	10-7-4	5-8-2	4-7-3
New Jersey	15	18	4	34	96	96	11-8-0	4-10-4	7-5-2
N.Y. Islanders	8	22	6	22	100	139	4-10-3	4-12-3	4-12-1
Conférence de l'Ouest									
Section centrale									
Detroit	26	7	2	54	135	73	13-1-1	13-6-1	6-1-1
Toronto	19	13	6	44	122	109	10-5-2	9-8-4	6-2-2
Chicago	18	12	8	44	127	112	9-6-3	9-6-5	6-3-3
St. Louis	16	17	5	37	100	102	9-8-4	7-9-1	4-6-2
Winnipeg	16	18	3	35	131	137	12-5-3	4-13-0	5-6-2
Dallas	10	17	7	27	90	111	8-7-4	2-10-3	0-9-2
Section Pacifique									
Colorado	22	11	5	49	157	109	11-3-2	11-8-3	9-3-2
Los Angeles	14	15	8	36	123	119	10-5-5	4-10-3	3-4-4
Vancouver	12	15	9	33	124	127	4-8-4	8-7-5	8-4-6
Edmonton	13	19	6	32	103	147	7-7-4	6-12-2	7-4-4
Anaheim	14	22	3	31	116	134	10-10-1	4-12-2	4-8-0
Calgary	10	21	7	27	103	133	3-9-3	7-12-4	6-8-1
San Jose	8	25	4	20	110	168	6-11-2	2-14-2	3-8-1

CLASSEMENT GÉNÉRAL

CONFÉRENCE DE L'EST

	Mj	Pts
1. x-NY Rangers	40	54
2. x-Pittsburgh	36	51
3. Floride	37	52
4. Philadelphie	38	49
5. Montréal	37	40
6. Washington	36	39
7. Tampa Bay	36	36
8. Buffalo	37	35
9. New Jersey	37	34
10. Boston	33	33
11. Hartford	36	27
12. NY Islanders	36	22
13. Ottawa	36	17

CONFÉRENCE DE L'OUEST

	Mj	Pts
1. x-Detroit	35	54
2. x-Colorado	38	49
3. Chicago	38	44
4. Toronto	38	44
5. St. Louis	38	37
6. Los Angeles	37	36
7. Winnipeg	37	35
8. Vancouver	36	33
9. Edmonton	38	32
10. Anaheim	39	31
11. Dallas	34	27
12. Calgary	38	27
13. San Jose	37	20

x-Les meneurs de division sont assurés des deux premières positions de chaque conférence

LES MARQUEURS

(Partie à Edmonton non comprise)

	B	A	PTS
66- Mario Lemieux, Pittsburgh	34	52	86
68- Jaromir Jagr, Pittsburgh	33	46	79
10- Ron Francis, Pittsburgh	19	47	66
21- Peter Forsberg, Colorado	14	45	59
19- Joe Sakic, Colorado	26	30	56
08- Teemu Selanne, Winnipeg	22	33	55
11- Mark Messier, Rangers N.Y.	24	27	51
39- Doug Weight, Edmonton	13	37	50
99- Wayne Gretzky, Los Angeles	10	40	50
16- Pat Verbeek, Rangers N.Y.	24	25	49
09- Paul Kariya, Anaheim	23	25	48
88- Eric Lindros, Philadelphie	24	23	47
17- Tomas Sandstrom, Pittsburgh	25	21	46
17- Rod Brind'Amour, Philadelphie	11	34	45
16- John LeClair, Philadelphie	21	23	44
13- Valeri Kamensky, Colorado	16	28	44
16- Brett Hull, St.Louis	24	19	43
89- Alexander Mogilny, Vancouver	26	17	43
16- Trevor Linden, Vancouver	18	24	42
27- Scott Mellanby, Floride	21	20	41
07- Keith Tkachuk, Winnipeg	18	23	41
02- Brian Leetch, Rangers N.Y.	5	36	41
19- Steve Yzerman, Detroit	16	24	40
14- Theoren Fleury, Calgary	14	26	40
29- Markus Naslund, Pittsburgh	13	27	40
77- Pierre Turgeon, Montréal	14	25	39
91- Sergei Federov, Detroit	15	23	38
13- Mats Sundin, Toronto	14	24	38
77- Raymond Bourque, Boston	13	25	38
19- Mikael Renberg, Philadelphie	19	18	37
27- Jeremy Roenick, Chicago	19	18	37
11- Owen Nolan, San Jose	17	20	37
25- Vincent Damphousse, Montréal	17	30	37
16- Pat LaFontaine, Buffalo	14	23	37
20- Luc Robitaille, Rangers N.Y.	13	24	37
15- Craig Janney, San Jose	6	31	37
08- Zdeno Ciger, Edmonton	17	19	36
55- Larry Murphy, Toronto	8	28	36
19- Brian Bradley, Tampa Bay	7	29	36
07- Chris Chelios, Chicago	7	29	36
21- Ray Ferraro, Rangers N.Y.	15	20	35
20- Gary Suter, Chicago	15	20	35
93- Peter Nedved, Pittsburgh	13	22	35
12- Peter Bondra, Washington	20	14	34
08- Cam Neely, Boston	17	17	34
93- Doug Gilmour, Toronto	15	19	34
09- Adam Graves, Rangers N.Y.	13	21	34
33- Benoit Hogue, Toronto	11	23	34
85- Peter Klima, Tampa Bay	13	20	33
12- Adam Oates, Boston	10	23	33
44- Roman Hamrlik, Tampa Bay	7	25	32
77- Paul Coffey, Detroit	3	29	32
22- Claude Lemieux, Colorado	18	13	31
08- Mark Recchi, Montréal	10	21	31
25- Todd Krygier, Anaheim	8	23	31
05- Nicklas Lidstrom, Detroit	8	23	31
10- Dale Hawerchuk, St.Louis	5	26	31
68- Zigmund Palffy, Islanders N.Y.	12	18	30
22- Rick Tocchet, Los Angeles	12	18	30
48- Scott Young, Colorado	10	20	30
20- Michal Pivonka, Washington	3	27	30
26- Ray Sheppard, San Jose	18	11	29
13- Vyacheslav Kozlov, Detroit	16	13	29
39- Travis Green, Islanders N.Y.	13	16	29
08- Geoff Sanderson, Hartford	13	16	29
23- Igor Korolev, Winnipeg	12	17	29
07- Jason Arnott, Edmonton	12	17	29
20- Bryan Smolinski, Pittsburgh	12	17	29
10- Alexei Zhamnov, Winnipeg	12	17	29
09- Shayne Corson, St.Louis	12	17	29
11- Daniel Alfredsson, Ottawa	11	18	29
02- Al MacInnis, St.Louis	6	23	29
49- Brian Savage, Montréal	20	8	28
09- Mike Modano, Dallas	16	12	28

CALENDRIER

Vendredi, 29 décembre
Chicago 5 Buffalo 2
Winnipeg 5 New Jersey 3
Detroit 2 Dallas 1
Colorado 3 Toronto 2
Philadelphie 3 Calgary 2
Edmonton 5 Los Angeles 4 (P)
Anaheim 4 San Jose 2
Samedi, 30 décembre
Floride 5 Pittsburgh 6
Montréal 4 Ottawa 1
Hartford 0 Washington 3
Toronto 4 St. Louis 3 (P)
NY Rangers à Edmonton, 22h30.
Dimanche, 31 décembre
Los Angeles à Anaheim, 16h00.
Philadelphie at Vancouver, 17h00.
Boston à Winnipeg, 18h30.
NY Islanders à Buffalo, 19h00.
Tampa Bay à Ottawa, 19h00.
Hartford à Detroit, 19h30.
NY Rangers à Calgary, 20h00.
New Jersey à Chicago, 20h30.
Lundi, 1er janvier
Pittsburgh à Washington, 13h30.
NY Islanders en Floride, 19h30.
Mardi, 2 janvier
Chicago à Boston, 19h30.
Tampa Bay à Calgary, 21h30.

Ligue américaine

Conférence de l'Est
Section Atlantique

	Mj	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
I.P.E.	37	20	15	2	1	145	148	43
St. John's	36	19	14	3	1	134	111	42
Saint-Jean	35	15	18	2	1	111	128	33
Cap-Breton	35	15	20	0	1	141	148	31
Fredericton	39	14	22	3	0	155	169	31
Section Nord								
Springfield	36	20	11	5	3	136	100	48
Providence	33	14	14	5	0	105	105	33
Worcester	31	12	12	7	1	99	95	32
Portland	34	10	18	6	1	121	134	27
Conférence de l'Ouest								
Section Centrale								
Albany	32	24	6	2	0	140	86	50
Syracuse	35	18	16	1	1	127	130	38
Cornwall	33	17	15	1	2	104	103	37
Adirondack	33	14	16	3	1	105	112	32
Rochester	37	13	22	2	3	126	159	31
Section Sud								
Binghamton	33	17	14	2	2	146	138	38
Hershey	33	14	15	4	2	126	135	34
Caroline	34	15	17	2	1	139	133	33
Baltimore	34	13	19	2	1	118	144	29

Samedi, 30 décembre
Binghamton en Caroline
Baltimore à Cornwall
IPE à Fredericton
Adirondack à Hershey
Worcester à Portland
Syracuse à Springfield
Cap-Breton à St. John's
Dimanche, 31 décembre
Rochester à Adirondack
Springfield à Binghamton
Providence à Portland
Cap-Breton à St. John's
Baltimore à Syracuse
Albany à Worcester

Ligue internationale

Conférence de l'Est
Section Nord

	Mj	G	P	DF	Bp	Bc	P
Cincinnati	37	27	6	4	147	94	58
Michigan	35	15	10	10	124	121	40
Fort Wayne	36	16	16	4	135	148	36
Indianapolis	32	15	15	2	120	126	32
Section Centrale							
Cleveland	40	24	12	4	169	157	52
Orlando	35	23	9	3	154	130	49
Detroit	40	21	16	3	146	140	45
Atlanta	40	17	20	3	139	163	35
Houston	41	12	26	3	133	182	27
Conférence de l'Ouest							
Section Mid-Ouest							
Chicago	36	17	15	4	114	131	38
Milwaukee	35	16	15	4	124	133	36
Minnesota	38	16	20	2	122	161	34
Peoria	34	15	16	3	110	115	33
Kansas City	35	16	18	1	122	145	33
Section Sud-Ouest							
Las Vegas	37	26	7	4	170	101	56
Utah	35	25	8	2	146	99	52
Los Angeles	36	17	14	5	145	145	39
San Francisco	39	16	18	5	126	146	37
Phoenix	35	15	15	5	125	133	35

Samedi, 30 décembre
Michigan à Chicago
Fort Wayne à Cincinnati
Indianapolis à Cleveland
Atlanta à Detroit
Phoenix à Milwaukee
Kansas City au Minnesota
Utah à Orlando
Los Angeles à Peoria
Dimanche, 31 décembre
Utah à Cincinnati
Cleveland à Fort Wayne
Orlando à Houston
Michigan à Indianapolis
Phoenix à Kansas City
San Francisco à Las Vegas
Los Angeles au Minnesota

Junior majeur

Section Robert-Lebel

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Hull	45	35	9	1	231	157	71
Granby	42	32	8	2	220	122	66
Drummondville	43	24	17	2	195	166	50
Sherbrooke	42	23	18	1	200	161	47
Val-d'Or	38	21	14	3	176	158	45
St-Hyacinthe	43	13	28	2	150	241	28
Laval	40	8	32	0	133	225	16
Section Frank-Dilio							
Chicoutimi	43	25	15	3	178	142	53
Shawinigan	44	24	19	1	189	151	49
Beauport	42	20	20	2	158	148	42
Rimouski	40	18	21	1	168	176	37
Halifax	44	17	26	1	154	180	35
Victoriaville	45	13	30	2	156	205	28
Moncton	43	12	28	3	140	216	27

Vendredi, 29 décembre
Halifax 5 Beauport 1
Laval 5 Rimouski 3
Sherbrooke 4 Chicoutimi 6
Hull 5 Drummondville 4
Granby 7 Shawinigan 1
St-Hyacinthe 1 Victoriaville 9
Samedi, 30 décembre
Halifax 1 St-Hyacinthe 2
Laval 4 Beauport 8
Dimanche, 31 décembre
Rimouski à Moncton, 14h
Lundi, 1er janvier
Rimouski à Halifax, 16h
Mercredi, 3 janvier
Laval à Val-d'Or, 19h30
Jeudi, 4 janvier
Moncton à Shawinigan, 20h

LES MARQUEURS

	Mj	B	P	Pts
Daniel Brière, Drummondville	41	46	64	110
Martin Ménard, Hull	45	37	51	88
Etienne Beaudry, Sherbrooke	42	31	56	87
Christian Dubé, Sherbrooke	34	31	54	85
Martin Chouinard, Granby	37	30	52	82
Jean-Guy Trudel, Hull	45	36	43	79
Daniel Corso ,Victoriaville	42	34	45	79
Allan Sirois, Rimouski	40	36	42	78
David Lessard, Drummondville	42	33	41	74
Xavier Delisle, Granby	39	25	46	71

Collégial majeur

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Lévis-Lauzon	16	13	3	0	116	49	26
Jonquière	20	13	7	0	95	90	26
Chicoutimi (1)	20	12	8	0	118	114	25
Laflèche (1)	19	8	10	0	111	94	17
La Pocatière (2)	19	6	11	0	78	101	14
Division Ouest							
St-Laurent	18	16	2	0	90	46	32
Français	15	8	7	0	70	61	16
Lennoxville	17	7	10	0	75	83	14
Joliette	17	7	10	0	74	97	14
Dawson (1)	16	6	9	0	78	100	13
John-Abbott (2)	17	1	14	0	54	125	4

(...) Un point pour une défaite en prolongation.

Mercredi, 10 janvier
La Pocatière à Dawson, 19h30
Jeudi, 11 janvier
La Pocatière à John-Abbott, 20h30
Vendredi, 12 janvier
Lennoxville à Lévis-Lauzon, 20h
Dimanche, 14 janvier
Laflèche à Lévis-Lauzon, 14h30
Dawson à St-Laurent, 19h
John-Abbott à Joliette, 19h30

Ligue midget AAA

Section CCM

	Mj	G	P	DF	Bp	Bc	Pts
Amos	33	18	13	2	140	143	38
Régents LLL	34	15	19	0	114	137	30
Lac St-Louis	33	11	18	4	129	164	26
Gatineau	33	10	23	0	119	177	20
Mtl-Bourassa	32	7	23	2	107	177	16
Section Tacks							
Ste-Foy	33	24	9	0	168	100	48
Jonquière	33	23	9	1	177	124	47
Richelieu	32	22	9	1	145	110	45
Cap-de-la-Madeleine	31	18	11	2	127	104	38
Magog	32	15	15	2	139	129	32

Samedi, 6 janvier
Cap-de-la-Madeleine à Ste-Foy, 14h
Lac St-Louis à Amos

Ligue Junior

	PJ	G	P	DF	BP	BC	PTS
Jonquière	18	16	1	1	111	62	33
La Baie	18	12	3	3	110	63	27
Alma	18	12	6	0	100	67	24
Normandin	19	7	12	0	74	94	14
Métabetchouan	17	5	10	2	79	101	12
Chicoutimi	18	2	15	1	53	140	5

Vendredi, 5 janvier
Chicoutimi à Normandin, 21h
Dimanche, 7 janvier
Chicoutimi à Jonquière, 18h45
Normandin à Alma, 19h30
Métabetchouan à La Baie, 19h30

LES MARQUEURS

	B	A	PTS
Stéphane Lavoie, La Baie	18	28	46
Carl Verreault, Jonquière	19	21	40
Evens Dallaire, Jonquière	15	24	39
Eric Fortin, Alma	20	18	38
Martin Tremblay, Métabetchouan	20	17	37
Frédéric Coté, Métabetchouan	21	14	35
Marc-André Gobeil, La Baie	21	13	34

Ligue Midget

	PJ	G	P	DP	N	BP	BC	PTS
Jonq.(Orioles)	20	18	1	1	0	114	53	37
La Baie	20	15	4	0	1	101	60	31
Dolbeau	21	14	5	1	1	95	57	30
Alma	20	13	5	1	1	87	56	28
Jonq.(Marquis)	19	8	6	3	2	66	71	21
Chicoutimi	21	5	15	0	1	78	115	11
Saint-Félicien	20	3	15	2	0	52	106	8
Chicoutimi-Nord	21	2	17	2	0	65	140	6

Vendredi, 29 décembre
Dolbeau 7, Jonq. (Marquis) 6 prol.
Mercredi, 3 janvier
Partie des Etoiles à Dolbeau, 20h
Vendredi, 5 janvier
Dolbeau à La Baie, 20h30
Samedi, 6 janvier
Chicoutimi-Nord à Chicoutimi, 14h30
Dimanche, 7 janvier
La Baie à Saint-Félicien, 15h
Alma à Jonq. (Marquis), 18h45

LES MARQUEURS

	B	A	PTS
Patrick Desbiens, Orioles	24	19	43
Stéphane Piché, Chicoutimi	17	22	39
Patrice Gagnon, Alma	17	21	38
Frédérick Belley, La Baie	22	15	37
Sébastien Renaud, Alma	15	21	36
Dave McNicoll, La Baie	10	24	34

Ligue bantam

	PJ	G	P	N	DP	BP	BC	PTS
Jonq. (Marquis)	20	12	5	3	0	94	54	27
Mistassini	18	11	3	3	1	98	54	26
Chicoutimi-Nord	20	11	6	3	0	91	69	25
Roberval	19	11	7	1	0	89	81	23
Jonq. (Orioles)	17	8	5	3	1	67	64	20
Lac-St-Jean-Est	19	6	10	3	0	64	75	15
Chicoutimi	19	4	11	3	1	54	64	12
La Baie	20	3	16	1	0	39	135	7

Samedi, 6 janvier
Mistassini à Jonq. (Marquis), 14h
Jonq. (Orioles) à Roberval, 14h
Dimanche, 7 janvier
Roberval à Mistassini, 14h
Jonq. (Marquis) à Jonq. (Orioles), 14h10

LES MARQUEURS

	B	A	PTS
Simon Tremblay, Marquis	29	32	61
Mathieu Boulianne, Mistassini	28	24	52
Bernard Parent, Marquis	25	17	42
Alexandre Desbiens, Chicoutimi-Nord	11	28	39
David Girard, Roberval	13	23	36

Ligue pee-wee

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Lac-St-Jean-Est	23	15	6	2	92	56	32
Chicoutimi-Nord	23	12	8	3	60	53	27
Chicoutimi	25	12	10	3	65	70	27
Jonq. (Orioles)	22	11	8	3	53	51	25
Jonq. (Marquis)	22	7	11	4	66	63	18
La Baie	23	3	17	3	34	77	9

Vendredi, 5 janvier
Chicoutimi-Nord à Jonq. (Marquis), 19h
Samedi, 6 janvier
Chicoutimi-Nord à Chicoutimi, 12h45 (CGV)
La Baie à Jonq. (Orioles), 13h05
Lac-Saint-Jean-Est à Jonq. (Marquis), 16h
Dimanche, 7 janvier
Jonq. (Orioles) à Lac-Saint-Jean-Est, 12h (Creps)
Chicoutimi à La Baie, 16h

LES MARQUEURS

	B	A	PTS
Eric Dufour, Lac-Saint-Jean-Est	24	14	45.0
Pascal Vandal, Lac-Saint-Jean-Est	14	19	42.5
Mathieu Gauthier, Chicoutimi-Nord	11	18	38.0
Eric Verreault, Chicoutimi	14	14	35.0
Marc-André Lefebvre, Chicoutimi-Nord	16	12	34.0

Ligue atome

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Chicoutimi-Nord	24	18	1	5	93	44	41
Jonq. (Orioles)	23	15	6	2	96	68	32
Lac-St-Jean-Est	23	13	9	1	78	58	27
La Baie	22	8	13	1	60	80	17
Chicoutimi	23	3	16	4	37	67	10
Jonq. (Marquis)	21	4	16	1	52	99	9

Vendredi, 5 janvier
La Baie à Chicoutimi-Nord, 19h
Samedi, 6 janvier
Jonq. (Marquis) à Jonq. (Orioles), 11h30 (Foyer)
Lac-Saint-Jean-Est à Chicoutimi, 11h15 (CGV)

Tournoi Atome de Chicoutimi du 7 au 14 janvier 1996.

LES MARQUEURS

	B	A	PTS
Simon Laplante, Lac-St-Jean-Est	15	25	52.5
Olivier Tremblay, Orioles	28	16	52.0
Patrice Coté, Chicoutimi-Nord	12	17	37.5
Michael Blackburn, Orioles	16	12	34.0
Yan Ouellet, Chicoutimi-Nord	16	12	34.0

CANADA

HOCKEY JUNIOR
Tournoi à la ronde

Groupe A

	Mj	V	D	N	Bp	Bc	Pts
x-Canada	3	3	0	0	11	3	6
Finlande	3	2	1	0	10	5	4
Ukraine	3	1	2	0	8	12	2
E.-U.	3	1	2	0	8	13	2
Suisse	4	1	3	0	10	14	2

Groupe B

	Mj	V	D	N	Bp	Bc	Pts
R. tchèque	3	2	0	1	15	10	5
Suède	3	2	1	0	14	7	4
Russie	3	1	1	1	11	10	3
Slovaquie	4	0	1	3	11	17	3
Allemagne	3	0	2	1	9	16	1

(x-Le Canada accède aux demi-finales)
Vendredi, 29 décembre
Slovaquie 4 Rép. tchèque 4
Russie 5 Suède 2
E.-U.. 4 Suisse 3
Canada 3 Finlande 1
Samedi, 30 décembre
Allemagne 4 Slovaquie 4
Ukraine 3 Suisse 5
Dimanche, 31 décembre
Finlande vs E.-U., à Amherst, Mass., 12h00
Suède vs Rép. tchèque, Amherst, 12h00
Russie vs Allemagne Amherst, 17h00.
Canada vs Ukraine, Boston, 17h30.

Sommaires

Football

Ligue nationale

Conférence américaine

Section Est

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-Buffalo	10	6	0	.625	350	335
y-Indianapolis	9	7	0	.563	331	316
y-Miami	9	7	0	.563	398	332
N.-Angleterre	6	10	0	.375	294	377
NY Jets	3	13	0	.188	233	384

Section Centrale

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-Pittsburgh	11	5	0	.689	407	327
Cincinnati	7	9	0	.438	349	374
Houston	7	9	0	.438	348	324
Cleveland	5	11	0	.313	289	356
Jacksonville	4	12	0	.250	275	404

Section Ouest

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-Kansas City	13	3	0	.813	358	241
y-San Diego	9	7	0	.563	321	323
Seattle	8	8	0	.500	363	366
Denver	8	8	0	.500	388	345
Oakland	8	8	0	.500	348	332

Conférence nationale

Section Est

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-Dallas	12	4	0	.750	435	291
y-Philadelphie	10	6	0	.615	318	338
Washington	6	10	0	.375	326	359
NY Giants	5	11	0	.313	290	340
Arizona	4	12	0	.250	275	422

Section Centrale

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-Green Bay	11	5	0	.689	404	314
y-Detroit	10	6	0	.625	436	336
Chicago	9	7	0	.563	392	360
Minnesota	8	8	0	.500	412	385
Tampa Bay	7	9	0	.438	238	335

Section Ouest

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-San Francisco	11	5	0	.688	457	258
y-Atlanta	9	7	0	.563	362	349
St. Louis	7	9	0	.438	309	418
Caroline	7	9	0	.438	289	325
N.-Orléans	7	9	0	.438	319	348

x-champion de section.
y-participera aux éliminatoires.

SERIES ELIMINATOIRES
Matches de premier tour

Samedi, 30 novembre
Buffalo 37 Miami 20
Philadelphie 58 Detroit 37
Dimanche, 31 décembre
Atlanta à Green Bay, 12h30 **(CBS)**
Indianapolis à San Diego, 16h **(NBC)**

NBA

Conférence de l'Est

Section Atlantique

	G	P	Moy.	Diff.
Orlando	23	6	.793	—
New York	19	9	.679	3 1/2
Miami	14	13	.519	8
Washington	14	13	.519	8
Boston	12	15	.444	10
New Jersey	10	16	.385	11 1/2
Philadelphie	5	21	.192	16 1/2

Section Centrale

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	24	3	.889	—
Indiana	15	12	.556	9
Cleveland	14	12	.538	9 1/2
Detroit	14	14	.500	10 1/2
Charlotte	14	15	.483	11
Atlanta	13	14	.481	11
Milwaukee	10	16	.385	13 1/2
Toronto	9	21	.300	16 1/2

Conférence de l'Ouest

Section Mid-Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Houston	21	8	.724	—
San Antonio	18	8	.692	1 1/2
Utah	19	9	.679	1 1/2
Denver	12	16	.429	8 1/2
Dallas	8	18	.308	11 1/2
Minnesota	7	19	.269	12 1/2
Vancouver	4	25	.138	17

Section Pacifique

	G	P	Moy.	Diff.
Seattle	19	8	.704	—
Sacramento	17	9	.654	1 1/2
L.A. Lakers	16	14	.533	4 1/2
Phoenix	13	13	.500	5 1/2
Portland	12	16	.429	7 1/2
Golden State	11	17	.393	8 1/2
L.A. Clippers	11	18	.379	9

Vendredi, 29 décembre
Washington 127 New York 120 (P)
Orlando 122 L.A. Clippers 98
Charlotte 102 Portland 99
Golden State 117 Atlanta 96
Chicago 120 Indiana 93
Phoenix 103 Denver 92
Seattle 124 Boston 85
Sacramento 117 Philadelphie 97
Samedi, 30 décembre
L.A. Lakers au Utah, 15h00.
Golden State au New Jersey, 19h30.
L.A. Clippers à Miami, 19h30.
Portland à Cleveland, 19h30.
Charlotte à Detroit, 19h30.
Atlanta à Chicago, 20h30.
Houston à Dallas, 20h30.
Minnesota à San Antonio, 20h30.
Washington à Milwaukee, 21h00.
Philadelphie à Denver, 21h00.
Seattle à Phoenix, 21h00.
Boston à Vancouver, 22h00.
Dimanche, 31 décembre
Aucun match.

Ligue nationale

Montréal 4
Ottawa 1

Première période
1. Montréal, Stevenson 4 (Kovalenko, Koivu) 8:13
2. Montréal, Savage 20 (Damphousse, Rucinsky) 14:03
Pénalités Bureau Mon 3:50, Alfredsson Ott 16:35.
Deuxième période
3. Montréal, Kovalenko 13 (Koivu) 3:41
4. Ottawa, Modry 4 (Alfredsson, Hill) 7:13 (an)
5. Montréal, Damphousse 17 (Bure, Brisebois) 9:01 (an)
Pénalités Murray Mon (maj.), Vial Ott (amj.) 4:07, Quintal Mon 6:29, Musil Ott 8:47, Koivu Mon 9:27, Stevenson Mon, Vial Ott, Mallette Ott 16:16, Damphousse Mon 17:47, Racine Mon 19:19.
Troisième période
Aucun but.
Pénalités Fitzpatrick Mon 2:00, Stevenson Mon (maj. et inconduite de 10 minutes), Vial Ott (maj. et inconduite de 10 minutes) 4:56, Koivu Mon 8:43, Quinn Ott 10:27, Murray Mon (min. et inconduite de partie), Odelein Mon (maj.), Malakhov Mon (maj), Mallette Ott (maj.), McCleary Ott (maj.), Drury Ott (maj. et inconduite de partie) 18:49.
Tirs au but par

Montréal	14	8	5-27
Ottawa	9	11	5-25

Gardiens Montréal: Thibault (G,5-2-1); Ottawa: Bales (P,2-9-1).
Avantages numériques Montréal: 1-4; Ottawa: 1-8.
Arbitre Lance Roberts. **Juges de lignes** Wayne Bonney, Pierre Racicot.
Assistance 10,575.

Washington 3
Hartford 0

Première période
Aucun but.
Pénalités Featherstone Har 8:50, Konowalchuk Was 9:53, Featherstone Har 15:52, McCrimmon Har (double min.) 16:57, Dineen Har, Was 19:22.
Deuxième période
1. Washington, Jones 13 (Konowalchuk, Gonchar) 6:31 (an)
2. Washington, Eagles 3 (Jones, Cote) 11:45
Pénalités Burt Har 5:32, Kaminksi (slashing) 12:49, Daniels Har (min. et maj.) 15:34, Kaminski Was (maj.) 15:34, Pivonka Was 15:56, Chasé Har (double min.), Gonchar Was (double min.).
Troisième période
3. Washington, Jones 14 (Pivonka, Bondra) 18:05
Pénalités Daniels Har (maj.), Witt Was (maj.) 11:40, Klee Was 12:36, Chase Har 16:36, Janssens Har 19:55.
Tirs au but par

Hartford	9	10	7-26
Washington	8	13	7-28

Gardiens Hartford: Burke (P,9-15-3); Washington: Carey (G,16-10-3).
Avantages numériques Hartford: 0-4; Washington: 1-7.
Arbitre Mark Faucette. **Juges de linges** Gord Broseker, Pat Dapuzzo.
Assistance 18,130.

Toronto 4
St.Louis 3

Première période
1. Toronto, Gilmour 15 (Sundin, Andreychuk) 1:32
2. St. Louis, Creighton 5 (Hull, Courtnall) 7:12
Pénalités Wells StL, Gilmour Tor 14:51, Fuhr StL (purgée par Norton) 15:56, Norton StL 18:40.
Deuxième période
3. Toronto, Andreychuk 10 (Murphy, Gill) 9:45 (an)
4. St. Louis, Hawerchuk 5 (Courtnall, Pronger) 11:49 (an)
5. St. Louis, Corson 12 (MacInnis, Zezel) 14:27
Pénalités Jonsson Tor 2:53, Corson StL 8:23, Ellett Tor 10:44, Murphy Tor 13:30, Norton StL 15:32, Momesso Tor 17:27, Corson StL 18:47.
Troisième période
6. Toronto, DiPietro 4 (Domi, Wood) 7:41
Pénalités Baron StL 8:22, Andreychuk Tor 15:51, Baron StL 15:51.
Prolongation
7. Toronto, Sundin 14 (Gilmour) 0:06
Pénalités Aucune.
Tirs au but par

Toronto	11	14	8	1 3 4
St. Louis	6	9	7	0 2 2

Gardiens Toronto, Potvin (G,16-9-5); St. Louis: Fuhr (P,16-16-5), Racine (9:45 deuxième période, 3-3), Fuhr (15:32 deuxième).
Avantages numériques Toronto: 1-6; St. Louis: 2-4.
Arbitre Bill McCreary. **Juges de linges** Ron Finn, Leon Stickle.
Assistance 20,087.

Pittsburgh 6
Floride 5

Première période
1. Pittsburgh, Lemieux 32 (Sandstrom, Wilkinson) 0:36
2. Pittsburgh, Zubov 3 (Nedved, Jagr) 1:27
3. Pittsburgh, Roche 3 (Murray, Zubov) 4:34
4. Pittsburgh, Lemieux 33 (Sandstrom, Jagr) 7:04 (an)
Pénalités Woolley Fla 4:59, Skrudland Fla 5:26, Leroux Pgh 7:48, Wilkinson Pgh 11:18.
Deuxième période
5. Floride, Dvorak 10 (Skrudland, Hough) 1:16
6. Pittsburgh, Lemieux 34 6:06 (dn)
7. Floride, Woolley 6 (Lowery, Garpenlov) 9:29 (an)
8. Pittsburgh, Jagr 33 (Francis, Nedved) 15:21
Pénalités Park Pgh 4:18, Naslund Pgh 8:37, Skrudland Fla (min. et maj.), Joseph Pgh (min. et maj.) 9:55, Tamer Pgh 10:23, Francis Pgh 11:25, Laus Fla (maj. et inconduite), Tamer Pgh (maj.) 15:04, Murray Pgh 16:07.
Troisième période
9. Floride, Murphy 6 (Neidermayer, Garpenlov, 8:27
10. Floride, Fitzgerald 8 (Hough) 14:19 (dn)
11. Floride, Mellanby 21 (Neidermayer, Barnes) 16:54
Pénalités Neidermayer Fla (maj.), Roche Pgh (min. et maj.) 1:11, Mellanby Fla 1:36, Jagr Pgh 3:36, Jovanovski Fla 5:20, Zubov Pgh 10:31, Svehla Fla (double min.) 12:35, Skrudland Fla, Wilkinson Pgh 19:08.
Tirs au but par

Floride	16	16	11	4 3
Pittsburgh	14	7	8	2 9

Gardiens Floride: Vanbiesbrouck (17-12), Fitzpatrick (P,9-3-0), (6:06 deuxième période, 12-11); Pittsburgh: Barrasso (G,13-2-2).
Avantages numériques Floride: 1-10; Pittsburgh: 1-5.
Arbitre Kerry Fraser. **Juges de lignes** Bob Hodges, Dan McCourt.
Assistance 17,181.

VENDREDI
Philadelphie 3
Calgary 2

Première période
1. Philadelphie, Lindros 24 (Desjardins, Otto) 6:00 (an)
2. Calgary, Patrick 2 (Fleury, Titov) 10:28
Pénalités Svoboda Phi 2:51, Nylander Cal 4:18, Torgajev Cal 4:54, Thérien Phi 9:05, Chiasson Cal 10:05, Samuelsson Phi 15:00.
Deuxième période
3. Philadelphie, Renberg 20 (Thérien, Brind'Amour) 14:42 (an)
Pénalités Zalapski Cal 12:51, Calgary banc (purgée par Ward) 16:52.
Troisième période
4. Calgary, Evason 5 4:15
5. Philadelphie, Falloon 10 (Otto, Brind'Amour) 17:30
Pénalité Aucune.
Tirs au but
Philadelphie 6 10 8 24
Calgary 7 7 13 27
Gardiens Philadelphie: Hextall (G,13-5-1); Calgary: Kidd (P,4-14-5).
Avantages numériques Philadelphie: 2-5; Calgary: 0-3.
Arbitre Mick McGeough. **Juges de lignes** Mike Cvik, Baron Parker.
Assistance 19,989.

Anaheim 4
San Jose 2

Première période
1. Anaheim, Hicks 4 (Valk, York) 6:26
2. San Jose, Dahlen 11 (Baker) 18:05
Pénalités Rathje SJ, Ewen Ana 2:06, Krygier Ana 2:48, More SJ 8:14, Kyte SJ, Ewen Ana (maj.) 9:50, Carnback Ana 11:39.
Deuxième période
3. San Jose, Nolan 17 (Whitney, Miller) 11:54 (an)
Pénalités Wood SJ, Karpa Ana (maj.) 6:01, King Ana (maj., inc. de partie) 7:14, Whitney SJ 14:56, York Ana 19:14.
Troisième période
4. Anaheim, Corkum 5 (Ewen) 8:46
5. Anaheim, Valk 6 (Kariya, Karpa) 14:04
6. Anaheim, Valk 7 (Dollas) 19:40 (fd)
Pénalité Sheppard SJ 15:18.
Tirs au but

San Jose	8	11	8-27
Anaheim	13	8	9-30

Gardiens San Jose: Terreri (P,7-12-0); Anaheim: Hébert (G,10-12-1).
Avantages numériques San Jose: 1-5; Anaheim: 0-3.
Arbitre Rob Shick. **Juges de lignes** Shane Heyer, Swede Knox.
Assistance 17,174.

Colorado 3
Toronto 2

Première période
1. Colorado, Sakic 26 (Lemieux, Young) 18:41
Pénalités Gill Tor 10:18, Lemieux Col 10:57, Lefebvre Col 11:59, Warriner Tor 13:55, Leschyshyn Col 19:06.
Deuxième période
2. Colorado, Deadmarsh 12 (Sakic, Young) 2:41
3. Toronto, Gartner 18 (DiPietro, Warner) 5:47
4. Toronto, Ellett 1 (Gilmour, Wood) 9:20 (dn)
5. Colorado, Lemieux 18 (Young, Sakic) 17:32
Pénalités Keane Col 3:39, Hudson Tor 8:34, Lemieux Col 13:27, Macoun Tor, Deadmarsh Col 19:51.
Troisième période
Aucun but.
Pénalités Foote Col 1:16, Baumgartner Tor 6:05, Craig Tor 12:01.
Tirs au but

Toronto	15	9	10 34
Colorado	16	10	7 33

Gardiens Toronto: Rhodes (P,3-4-1); Colorado: Roy (G,17-12-1).
Avantages numériques Toronto: 0-6; Colorado: 0-4.
Arbitre Paul Devorski. **Juges de lignes** Brad Lazarowich, Thor Nelson.
Assistance 16,061.

Edmonton 5
Los Angeles 4

Première période
1. Edmonton, Ciger 17 (Weight, Kravchuk) 6:07
2. Edmonton, McAmmond 1 (Maltby, Sutton) 7:43
3. Los Angeles, Druce 3 (Lang, Berg) 10:59
4. Edmonton, McAmmond 2 (Thornton, Mironov) 14:46 (an)
5. Los Angeles, Perreault 14 (O'Donnell, Tocchet) 19:06
Pénalités Richardson Edm 8:28, Finn LA 13:11, Boucher LA 16:21.
Deuxième période
6. Los Angeles, Druce 4 (Lang, Todd) 10:49
7. Los Angeles, Gretzky 10 (Lacroix, Tocchet) 11:32
Pénalités Arnott Edm 2:27, Maltby Edm 7:09, Boucher LA 13:11, Ciger Edm 13:25, Granato LA 17:57.
Troisième période
8. Edmonton, Weight 13 (Satan, Mironov) 1:50
Pénalités Yachmenev LA 3:46, Manderville Edm 11:53, Sydor LA 12:55.
Prolongation
9. Edmonton, Satan 5 (Ciger) 3:44
Pénalité Aucune.
Tirs au but:
Los Angeles 12 12 7 233
Edmonton 16 16 12 448
Gardiens Los Angeles: Dafoe (9-10-5) (13-10); Hrudey (14:46 of 1ère, 35-33) (P, 2-4-3); Edmonton: Ranford (G, 13-16-5).
Avantages numériques Los Angeles: 0-5; Edmonton: 1-6.
Arbitre Dan Marouelli. **Juges de lignes** Randy Mitton, Jay Sharrers.
Assistance 16,437.

Junior majeur

Saint-Hyacinthe 2
Halifax 1

Première période
1. St-Hyacinthe, Jean-Philippe Soucy (2) (Gauthier D. Bernier D.) 12:08
Pénalités - Carson Hal 1:58, Thériault Hal 3:20, Pilon StH 7:53, Halverson Hal (min. et mauvaise conduite), Shelley Hal, Payette Hal (maj.), Valenti StH, Soucy StH (min. et mauvaise conduite), Bernier StH (maj.) 12:42, Brown Hal (maj.), Corbeil StH (min. et maj.) 14:30, Thériault Hal 16:53.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités - Bernier StH 9:55, Moise StH 14:23.
Troisième période
2. St-Hyacinthe, Louis-Philippe Sévigny (5) 6:10
3. Halifax, David Carson (25) (Houde E. Maheux N.) 15:15
Pénalités - Bernier StH 9:00, Payette Hal 9:38.
Gardiens - Halifax: Jean-Sébastien Giguère; St-Hyacinthe: Stéphane Routhier.
Tirs au but par

Halifax	6	5	14-25
St-Hyacinthe	11	3	7 - 2 1

Arbitre - Réjean Levasseur.
Assistance - 1013.

Beauport 8
Laval 4

Première période
1. Beauport, Frédéric Chartier (28) (Laflamme C. Bélanger E.) 1:39
2. Laval, Hugo Bélanger (8) (Doig J. Wolak C.) 4:28
3. Beauport, Jean-Yves Leroux (16) (Drapeau E. Walser D.) 6:37 (an)
4. Laval, Jeff Loder (27) (Gratton B. Bertrand H.) 11:11
5. Beauport, Maxime Roux (15) (Gagnon S.) 11:31
6. Laval, Michael McKay (20) (Doig J. Gratton B.) 12
Deuxième période
8. Beauport, Maxime Roux (15) (Lacasse J. Labranche E.) 7:14
9. Beauport, Martin Ethier (4) (Drapeau E.) 15:38
Pénalités - Aucune.
10. Beauport, Frédéric Chartier (28) 0:11
11. Beauport, Christian Laflamme (4) 1:55
12. Beauport, Jean-François Lacasse (8) (Shantz P. Labranche E.) 8:02
Pénalités - Perna Lav 3:31, Bertrand Lav 3:41, Slamiar Bea 4:50, Shantz Bea 9:40, Wolak Lav 11:15, Gratton Lav, Doig Lav, Shantz Bea (maj. et inconduite) 12:17, Fillion Lav (min. et maj.), MacInnis Lav (maj. et inconduite), Tremblay Bea (min. et maj.), Gagnon Bea (maj. et inconduite) 19:52, Wolak Lav 20:00.
Gardiens - Laval: Maxime Gingras, Francis Larivée; Beauport: Luc Vaillancourt, Patrick Couture.
Tirs au but par

Laval	15	8	9-32
Beauport	11	14	17-42

Arbitre - Yves Jean.
Assistance - 8458.



LIGUE INTER CITÉ

Novice «A»

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Pionniers Chic.	10	7	0	3	19	7	17
Harfangs Jonq.	11	7	3	1	23	19	15
Dynamiques Chic.	12	6	5	1	22	18	13
Marquis Jonq.	11	4	5	2	27	21	10
Braves de La Baie	11	3	6	2	19	28	8
Optimistes Chic.	13	2	10	1	17	34	5

LES MARQUEURS

	PJ	B	A	PTS
Dave Bouchard, Marquis	11	7	4	11
Terry Garner, Pionniers	10	7	3	10
Jean-Philippe Boivin, Marquis	11	6	4	10
Frédéric Bernier, Dynamiques	12	5	4	9
David Laprise, Marquis	11	3	6	9

Novice «B»

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Albatros Chic.	14	12	1	1	66	16	25
Cougars Chic.	13	10	2	1	52	19	21
Requins La Baie	14	7	5	2	29	34	16
Mariniers La baie	12	5	5	2	22	24	12
Dragons La Baie	13	3	5	5	24	24	11
Eclairs La Baie	15	2	11	2	22	52	6
Comètes Falardeau	13	0	10	3	26	72	3

LES MARQUEURS

	PJ	B	A	PTS
Luc Delisle, Albatros	14	11	11	22
Raphaël Tremblay, Albatros	14	17	4	21
Jimmy Tremblay, Requins	14	13	6	19
Pierre-Luc Bouchard, Albattros	14	8	10	18
Michel Levasseur, Comètes	12	16	1	17

Novice «C»

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Jets Chicoutimi	9	4	3	2	10	5	10
Supras Chicoutimi	9	4	4	1	8	14	9
Pyranhas Chicoutimi	9	3	3	3	9	8	9
Titans Chicoutimi	9	3	4	2	7	7	8

LES MARQUEURS

	PJ	B	A	PTS
Pierre-Luc Harvey, Jets	9	4	1	5
Mathieu Desgroseillers, Pyranhas	9	3	1	4
Louis-David Allard, Supras	9	2	2	4
Stéphanie Gaudreault, Jets	9	2	2	4
Christian Simard, Pyranhas	9	3	0	3

Atome «A»

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Braves La Baie	16	11	1	4	69	34	26
Dynamiques Chic.	16	8	5	3	34	34	19
Sénateurs Jonq.	15	6	3	6	34	32	18
Gaillards Jonq.	16	6	5	5	41	37	17
Citadins Jonq.	15	6	6	3	52	43	15
Pionniers Chic.	17	4	10	3	39	59	11
Optimistes Chic.	17	1	12	4	29	59	6

LES MARQUEURS

	PJ	B	A	PTS
Sébastien Tremblay, Braves	16	12	15	27
Adam B. Claveau, Braves	16	11	14	25
Alexandre St-Cyr, Braves	16	13	11	24
Guillaume Potvin, Pionniers	17	12	7	19
Dave Duchesne, Citadins	15	8	11	19
Maxime Dufour, Braves	16	8	11	19

Atome «B»

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Grizzlys St. Ambr.	16	14	0	2	78	19	30
Mariniers Chic.	17	9	2	6	53	37	24
Requins La Baie	17	10	6	1	48	37	21
Albatros Chic.	19	9	7	3	47	38	21
Faucons St-Ambr.	17	8	4	5	63	42	21
Pyranhas Chic.	16	10	6	0	53	43	20
Comètes Falardeau	16	8	7	1	39	29	17
Eclairs La Baie	17	7	7	3	49	46	17
Cougars Chic.	20	7	12	1	38	63	15
Phénix Jonq.	18	5	9	4	39	57	14
Express Jonq.	17	5	10	2	38	56	12
Dragons La Baie	16	4	10	2	41	61	10
Faucons Jonq.	16	4	11	1	35	47	9
Concorde Jonq.	18	4	13	1	35	81	9

LES MARQUEURS

	PJ	B	A	PTS
Emmanuelle Imbeault, Faucons	13	24	11	35
Sébastien Bouchard, Grizzlys	16	19	16	35
Eric Lapointe, Mariniers	17	26	7	33
Maxime Tremblay Requins	17	22	9	31
Gaétan Gaudreault, Grizzlys	16	16	15	31

Pee wee «A»

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Remparts Jonq.	15	8	4	3	46	33	19
Braves de La Baie	15	7	3	5	40	27	19
Elites Jonquière	13	7	3	3	38	32	17
Dynamiques Chic.	15	6	5	4	31	31	16
Harfangs Jonq.	15	3	4	8	25	29	14
Optimistes Chic.	15	5	7	3	35	41	13
Pionniers Chic.	16	3	13	0	21	43	6

LES MARQUEURS

	PJ	B	A	PTS
Dany Gauthier, Elites	12	9	10	19
M.-Antoine Lavoie, Optimistes	15	6	13	19
Nicolas Simard, Elites	13	14	4	18
François Rannou, Optimistes	15	7	9	16
Frédéric Minier, Braves	15	9	6	15

Pee wee «B»

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Rockets St-Ambr.	14	10	0	4	66	22	24
Albatros Chic.	17	11	5	1	56	35	23
Cougars Chic.	17	9	5	3	66	52	21
Vickings Jonq.	16	9	5	2	45	41	20
Ambassadeurs Jonq.	16	8	5	3	51	46	19
Draveurs Jonq.	14	7	5	2	56	32	16
Jaguars Jonq.	13	5	6	2	23	30	12
Comètes Falardeau	13	4	6	3	41	45	11
Mariniers Chic.	14	4	8	2	29	44	10
Dragons La Baie	15	3	10	2	42	77	8
Eclairs La Baie	15	0	15	0	21	72	0

LES MARQUEURS

	PJ	B	A	PTS
Marc Gagné, Rockets	14	33	16	49
Samuel Lalande, Cougars	17	19	14	33
Steeve Tremblay, Cougars	17	13	17	30
Jimmy Desgagné, Cougars	17	18	8	26
Eric Lepage, Albatros	17	18	8	26

Bantam «B»

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Mariniers Chic.	16	12	3	1	66	37	25
As '74 Jonquière	17	10	6	1	63	46	21
Le '74 Jonquière	14	10	4	0	66	30	20
Cougars Chic.	16	9	5	2	61	41	20
Marquis Jonq.	15	8	5	2	59	58	18
Optimistes Chic.	16	7	9	0	52	58	14
Sonics St-Ambroise	15	6	8	1	88	75	13
Kings Jonquière	15	6	9	0	55	77	12
Eclairs La Baie	14	5	8	1	51	70	11
Dynamiques Chic.	14	4	7	3	43	55	11
Dragons La Baie	14	0	13	1	38	95	1

LES MARQUEURS

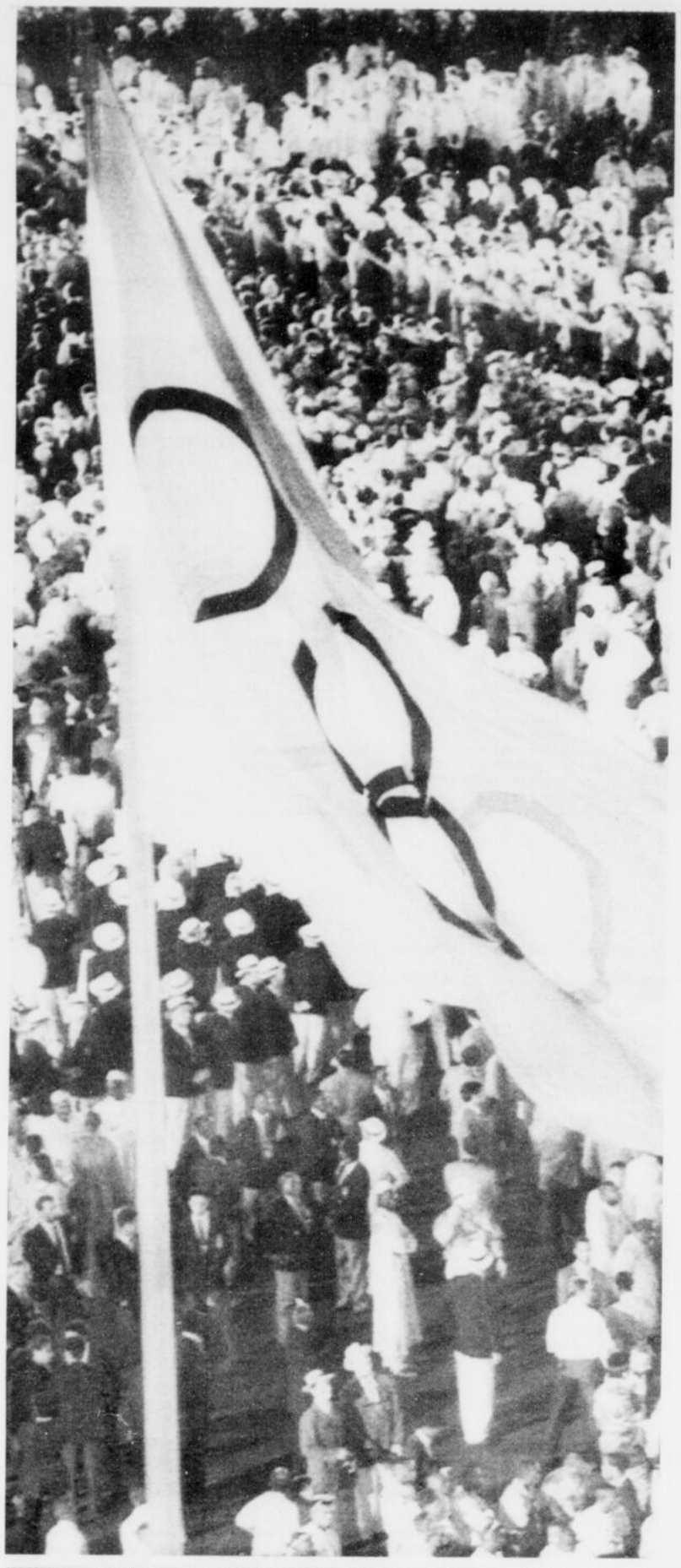
	PJ	B	A	PTS
Yannick Savard, Sonics	15	28	23	51
Jonathan Tremblay, Sonics	14	23	24	47
Daniel Bouchard, Eclairs	14	32	8	40
Kengy Tremblay, As	16	14	18	32

Midget «B»

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Midget 92 Chic.	17	12	3	2	74	38	26
Flyers Jonquière	15	11	2	2	80	26	24
Dragons La Baie	16	10	2	4	76	46	24
Chiefs St-Ambroise	17	7	8	2	70	72	16
Cavaliers Jonq.	15	5	8	2	51	60	12
Draveurs Chic.	16	4	10	2	53	80	10
Comètes Falar.	16	4	10	2	37	69	10
Pionniers Chic.	16	3	13	0	29	79	6

LES MARQUEURS

	PJ	B	A	PTS
Jonathan Tremblay, Midget (92)	17	14	23	37
Jonathan Brassard, Chiefs	15	19	14	33
Jean Hamel, Midget (92)	17	24	7	31
Jean-Philippe Savard, Midget (92)	17	13	18	31
Jeannot Tremblay, Flyers	15	10	18	28
Olivier Tremblay, Flyers	15	12	15	27
François-Michel Nolin, Flyers	15	13	13	26



Une ville en ébullition

À 200 jours des Jeux, Atlanta accélère le pas

ATLANTA (AP) - Pour Atlanta, les Jeux olympiques d'été se rapprochent : c'est dans 200 jours. Alors que la ville se prépare fébrilement et que les chantiers se multiplient, les organisateurs assurent que tout sera prêt le jour J, lorsque la vasque olympique sera embrasée le 19 juillet.

Avec ses trottoirs éventrés, ses ouvriers coiffés de casques de chantier et ses panneaux de déviation, la capitale de la Georgie ne donne pas complètement l'impression qu'elle pourra accueillir les Jeux du Centenaire. Mais il ne s'agit que d'une impression, assure le Comité d'Atlanta pour les Jeux olympiques (ACOG).

Son budget, évalué à 1,6 milliard $ US et fondé essentiellement sur des capitaux privés, a été jugé «à l'épreuve des balles». L'ACOG reconnaît toutefois qu'il reste encore 200 millions $ à lever d'ici à juillet et que l'argent devrait venir des gros investisseurs privés, ainsi que de la vente des derniers billets et des souvenirs.

«Bien sûr, nous aurions aimé avoir bouclé le budget il y a deux ans. Ça a été sujet à beaucoup de rhétorique», reconnaît Billy Payne, président de l'ACOG.

«Mais il pourrait n'y avoir que 100 jours devant nous, nous saurions quand même comment être prêts.»

M. Payne cite en exemple l'achèvement presque total d'un programme de construction d'infrastructures de 500 millions $, du programme d'accueil de 19 compétitions pré-olympiques et de la vente d'environ 75 pour cent des billets.

Mais plusieurs installations, dont le Stade olympique (83 000 places), sont encore en cours de construction. La municipalité mène un projet de 52 millions $ de construction de routes, de ponts et d'égouts. Des entreprises privées érigent ou rénovent de nombreux bâtiments.

Des interrogations

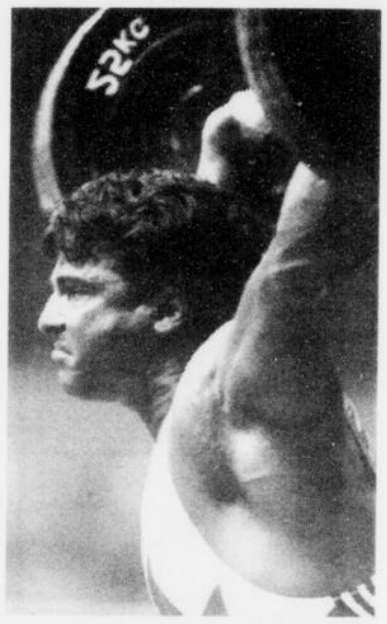
Comme partout ailleurs, il reste encore des interrogations. Outre la mort d'un ouvrier et la découverte que certains dortoirs prévus pour les athlètes s'enfonçaient dans le sol, l'ACOG a essuyé des critiques pour ne pas avoir empêché des hôteliers de faire flamber les prix et certains propriétaires de résilier des baux d'habitation afin de faire place cet été à des touristes fortunés. La fameuse «hospitalité du Sud» a ses limites.

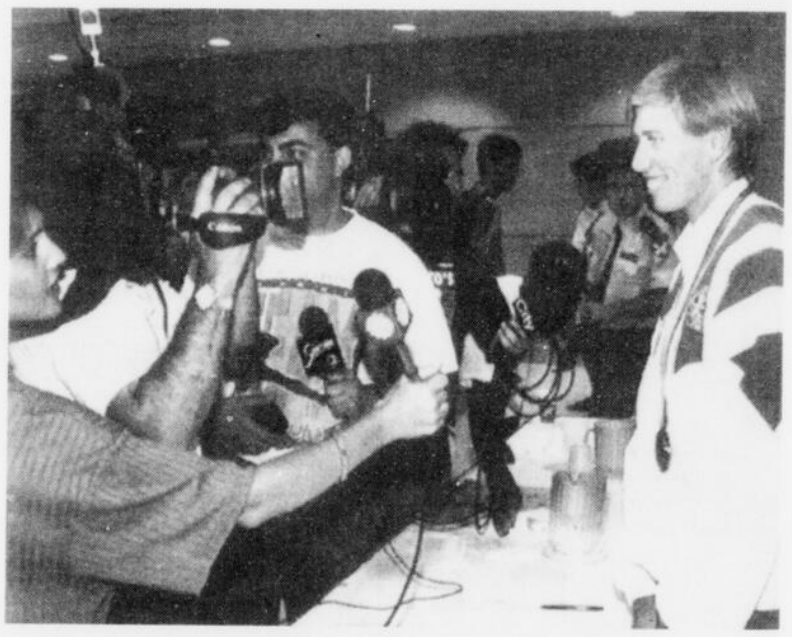
Le plus gros problème sera sans doute celui de la circulation. L'ACOG, la ville et l'État de Georgie planchent sur un casse-tête.

«Ce qui rend ce plan de circulation encore plus difficile à imaginer que les autres, c'est qu'il n'y a aucune possiblité de le tester sur une échelle aussi grande que celle que nous aurons dans la réalité», s'inquiète Bill Payne. L'objectif numéro un sera d'interdire le centre-ville aux voitures pendant les compétitions.

Par ailleurs, l'ACOG doit encore débattre avec la municipalité dirigée par Bill Campbell de la question de savoir qui prendra en charge quelques extras, comme les heures supplémentaires des policiers ou le ramassage d'ordures non prévu.

Enfin, les services de l'agriculture de Georgie négocient toujours avec les responsables des compétitions pour savoir qui paiera la mise en quarantaine de chevaux étrangers malades. Sans parler des problèmes de sécurité et des inévitables protestataires de tout poil qui profiteront de la médiatisation des JO pour faire entendre leur voix.









SCÈNES - Quelques scènes des Jeux de Barcelone qui risquent de se reproduire l'été prochain à Atlanta. Ci-dessus, Kay Worthington, Marnie McBean et Shannon Crawford célèbrent leur médaille d'or. À droite, photo du haut, l'haltérophile québécois Denis Garon; au centre, Silken Laumann, médaillée de bronze à son retour au pays; en bas, les nageurs Mark Tewksbury, John Cleveland, Marcel Gery et Stephen Clark, médaillés de bronze.

USAGÉS ET PRESQUES NEUFS

NOUVELLE SALLE DE MONTRE

MAGASINEZ À LA CHALEUR... EN TOUT CONFORT et découvrez les plaisirs d'un véhicule presque neuf à tous les 2 ans avec les mêmes avantages qu'un neuf!



André Perron
Concessionnaire



Denis Simard
Dir. des ventes voitures neuves



Christian Simard
Dir. des ventes voitures usagées



Gaby Fillion
Ass.-dir. des ventes voitures neuves



Jean Pedneault
Conseiller



Gaston Villeneuve
Conseiller

1995 FORD F150 XLT Super Cab
4X4, V8, 351 p.c., automatique, équipement complet de A à Z, système d'alarme de compagnie, 53 000 km, balance de garantie.



1995 FORD WINDSTAR GL
7 passagers, ent. équipée, air climatisé, 49 000 km.



1995 NISSAN KING CAB XE
4X4, V6, 5 vitesses, 28 000 km.
PRESQUE NEUF!



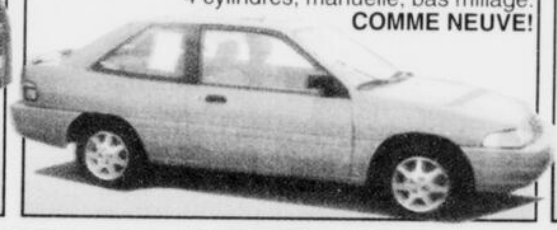


Dany Perron Lachance
Conseiller

1994 CHEVROLET Pick-Up C1500
6 cylindres, automatique, cab. rég, 60 000 km.
COMME NEUVE!



1993 FORD ESCORT LX
4 cylindres, manuelle, bas millage.
COMME NEUVE!



1995 FORD CONTOUR GL
4 cyl., auto., équip. élect. complet, air climatisé, 30 000 km.





Dany Labrecque
Conseiller

1991-92 1993-94 FORD TEMPO GL
4 portes, automatique, air climatisé, choix de couleur.



1992 FORD FESTIVA
4 cylindres, manuelle, seul. 40 000 km.
COMME NEUVE!



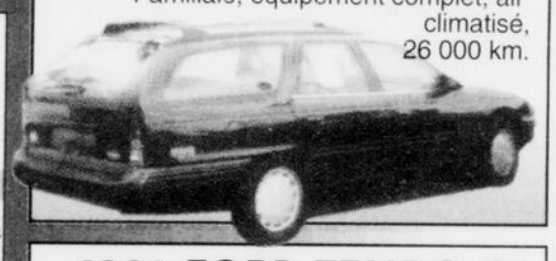
1995 FORD TAURUS SE
6 cyl., automatique, équipement complet, air climatisé, seulement 30 000 km.





J.-Marie Tremblay
Conseiller

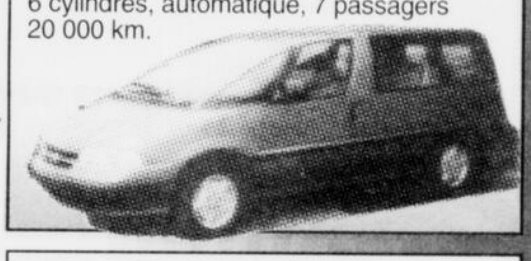
1994 FORD TAURUS GL
Familiale, équipement complet, air climatisé, 26 000 km.



1994 FORD EXPLORER XLT
Équi. complet, air climatisé, 52 km, bal. de garantie.



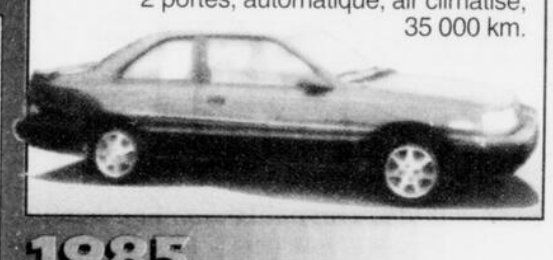
1994 CHEV. LUMINA VAN
6 cylindres, automatique, 7 passagers
20 000 km.





Jean-Eudes Labrecque
Conseiller

1994 FORD TEMPO GL
2 portes, automatique, air climatisé, 35 000 km.



1995 MERCURY VILLAGER GS
7 passagers Entièrement équipée, seulement 28 000 km.



1994 FORD RANGER Super Cab
4X4, XLT, 6 cyl., man., air climatisé, 36 000 km.





Jean-Baptiste Harvey
Conseiller

1985 FORD F150 XLT LARIAT DIESEL



4X4, cabine allongée, vitres électriques, barrure, volant ajustable, transmission automatique, propre, comme un neuf.

À QUI LA CHANCE?

VOITURES USAGÉES

1992 MERCURY SABLE GS
6 cylindres, automatique, équipement électrique complet, air climatisé, 78 000 km.

1994 FORD CUTAWAY 16 pieds
Diesel, automatique, 48 000 km, balance de garantie.

1995 NISSAN KING CAB 4X4
V6, manuel, 23 000 km.

1995 FORD TAURUS SE
V6, équipement complet, seulement 30 000 km. Balance de garantie.

1994 FORD TEMPO GL MAX
4 portes, automatique, air climatisé, seulement 28 000 km.

1991 MERCURY COURGAR LS
V6, automatique, équipement électr. complet, air climatisé, seulement 65 000 km. IMPECCABLE!

1993 FORD AEROSTAR
5 passagers. Édition sport, 53 000 km. Couleur verte.

1994 AEROSTAR • 7 passagers
4 roues motrices, V6, automatique, air climatisé, 49 000 kilomètres.

1994 FORD AEROSTAR
7 passagers, équipement électr. complet, air climatisé, seulement 35 000 km.

PERRON Ford
CHICOUTIMI

930, BOUL. TALBOT
CHICOUTIMI

CHANGEZ AUX 2 ANS POUR MOINS D'ARGENT, C'EST POSSIBLE!

NOUVEAU

Informez-vous sur le Club de Revente!
Plus de 300 véhicules de 2 ans et moins disponible pour vous!

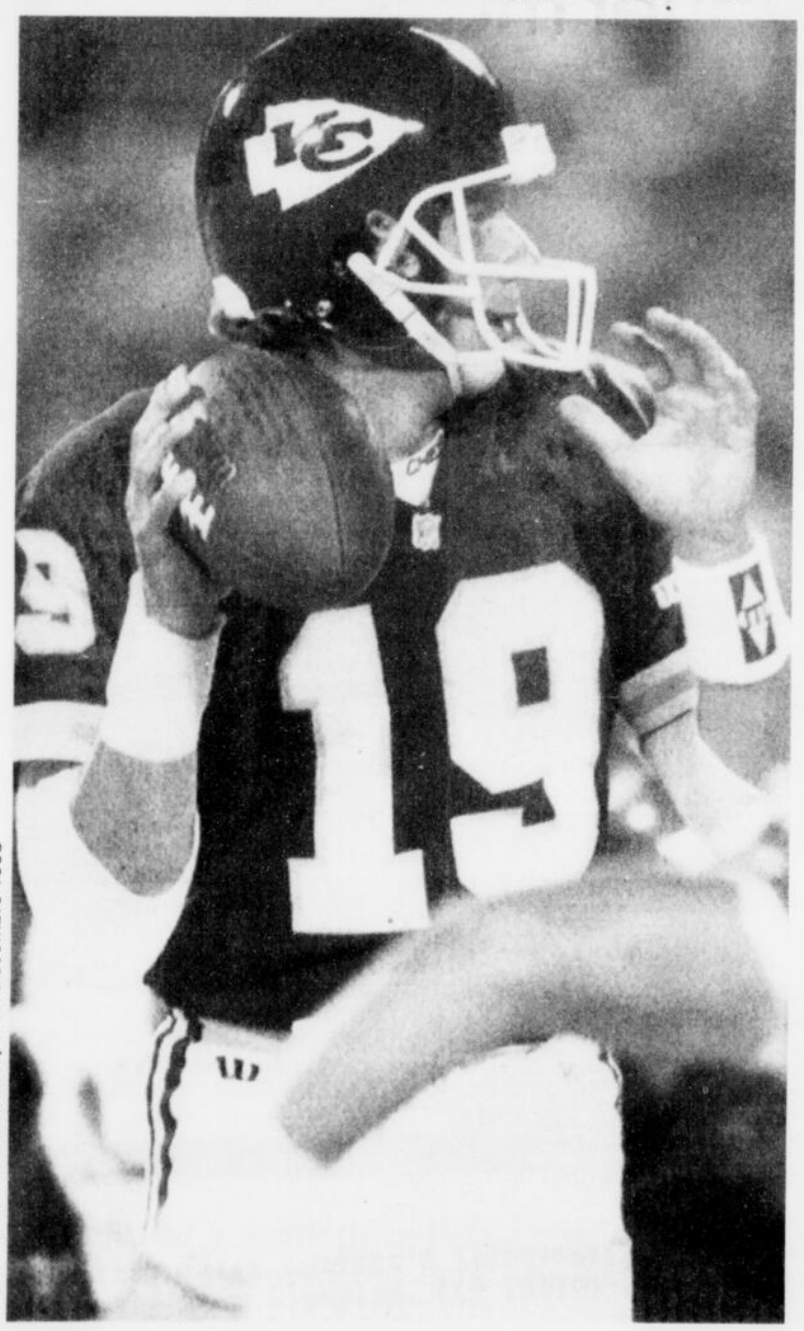


La direction et le personnel souhaitent à tous ses clients(es) et amis(es) ses meilleurs vœux!

309687



DEUX GRANDS - Deux quarts ont marqué l'année dans la LNF. Dan Marino (photo du haut) a éclipsé trois records de Fran Tarkenton tandis que Joe Montana (en bas) mettait fin à une glorieuse carrière ponctuée de quatre bagues du Super Bowl.



Ligue nationale de football

L'année prend fin dans la confusion la plus totale!

(PC) - Entamée dans la continuité et la tradition, l'année 1995 se termine dans la confusion la plus totale dans la Ligue nationale de football.

Continuité, en janvier dernier, quand les Cowboys de Dallas et les 49ers de San Francisco ont disputé leur troisième finale d'association consécutive, un événement reconnu comme étant le Super Bowl avant la lettre.

Contrairement aux deux affrontements précédents, les 49ers l'ont emporté au compte de 38-28, empêchant Dallas d'arracher un troisième titre consécutif.

Continuité et tradition toujours, quand les 49ers ont fait la leçon 49-26 aux Chargers de San Diego lors du Super Bowl, devenant ainsi la première équipe à remporter cinq titres de la grande classique, dont un 11e de suite par une formation de l'Association nationale.

Puis, ce fut le chaos.

Avant même que débute la saison 1995, tous savaient que la NFL allait montrer un nouveau visage. Premier élément significatif des transformations à venir, le chassé-croisé de joueurs autonomes, le plus important de l'histoire du circuit. Des joueurs d'impact n'ont pas hésité une seconde à quitter des équipes de premier plan.

Le demi Ricky Waters a quitté les champions du Super Bowl afin de joindre les rangs des Eagles de Philadelphie, l'ailier rapproché Eric Green a laissé tomber les Steelers de Pittsburgh pour les Dolphins de Miami et le joueur autonome le plus convoité, Deion Sanders, a quitté la baie de San Francisco pour le Texas à la suite d'une «loterie» à plusieurs équipes qui frisait l'indécence (tout comme son salaire de 35 millions $ pour cinq ans).

La NFL - un modèle de gestion au sein des sports professionnels depuis belle lurette - a pris en 1995 les allures du baseball majeur qui est aux prises avec une crise perpétuelle.

Déménagements

Il n'y a pas que des joueurs qui ont changé de villes.

Confusion donc, quand les Rams ont mis un terme à une association qui durait depuis 1946 avec la ville de Los Angeles en déménageant à St. Louis, ramenant du même coup le football dans cette ville qui avait perdu les Cardinals au profit de l'Arizona depuis 1987.

La ville des anges n'était pas au bout de ses peines. Quelques semaines avant le début de la saison, les Raiders ont plié bagage pour Oakland, ville qu'ils avaient quitté en 1981, laissant ainsi le deuxième marché en importance des États-Unis sans équipe de football.

La valse des transferts était loin d'être terminée. À la mi-saison, les dirigeants des Browns ont annoncé que l'équipe basée à Cleveland allait se retrouver à Baltimore en 1996, municipalité qui avait perdu ses Colts au profit d'Indianapolis en 1983. La ville de Cleveland s'oppose à ce transfert et un tribunal tranchera en février prochain.

Les Oilers de Houston pourraient également se retrouver sous d'autres cieux, ceux du Tennessee. Le hic, c'est que l'immense stade que la municipalité de Nashville construit ne devrait pas être prêt pour la campagne 1996. Au mieux, les Oilers sont en sursis.

Rare moment de réjouissances, l'arrivée de deux nouvelles formations, les Panthers de la Caroline et les Jaguars de Jacksonville. Les Panthers ont d'ailleurs connu une saison de rêve, ayant déjà doublé la marque historique de la NFL qui était de trois victoires pour une équipe d'expansion.

Adieux de Joe, records de Dan

Individuellement, deux noms viennent à l'esprit : Joe Montana et Dan Marino.

Le premier a mis un terme à une glorieuse carrière ponctuée de quatre bagues du Super Bowl après une carrière bien remplie à San Francisco et Kansas City. Peu importe les records que d'autres abaisseront, le nom de Montana restera gravé en raison des incroyables fins de match qu'il a orchestrées de main de maître.

Le second a surpassé trois records de Fran Tarkenton en 1995, pour le plus grand nombre de passes de touché, de verges amassées par la passe et de passes complétées. Mais le grand Dan échangerait tous ses records pour la bague du Super Bowl qui lui échappe toujours.

Football canadien

L'avenir de la ligue revient encore une fois sur le tapis

(PC) - La question, qui revient sur le tapis d'une année à l'autre, semblait encore et toujours d'actualité en 1995 : la Ligue canadienne de football a-t-elle un quelconque avenir ?

Bien plus que l'activité sur le terrain, c'est celle qui a pris place à l'extérieur des lignes de mêlée qui a retenu l'attention. Le circuit qui n'a plus grand-chose de canadien que le nom a encaissé sa part de gifles au cours de l'année. Encore plus que sa survie, c'est l'ensemble de ses récentes orientations qui est remise en cause.

En orchestrant une importante percée aux États-Unis depuis quelques années, le commissaire de la LCF, Larry Smith, pensait consolider un circuit chambranlant et amener de nouvelles entrées de fonds. La dernière année a démontré que sa stratégie est en train de se retourner contre lui.

Débandade américaine

La LCF avait 14 équipes, dont six en provenance des États-Unis en janvier dernier. L'une de ces dernières, le Posse de Las Vegas, n'a jamais entrepris le calendrier 1995 à l'automne. Pour leur part, les Mad Dogs de Memphis ont mis la clé dans la porte à la fin de la présente saison. Et ce n'est pas fini.

Les Stallions de Baltimore, vainqueurs de la coupe Grey (une première pour une équipe américaine dans la LCF) ne seront plus à Baltimore en 1996 en raison du retour de la NFL dans cette ville (Browns de Cleveland).

Mais la venue probable d'une équipe du circuit Tagliabue n'aurait rien changé à la situation des Stallions dont les propriétaires sont à court de liquidités. Les dirigeants de l'équipe négocient présentement avec la ville de Richmond, en Virginie, afin d'y localiser leur équipe en 1996.

Les Stallions pourraient retrouver comme voisins immédiats les Pirates de Shreveport, qui lorgnent vers Norfolk, en Virginie. Seules les villes de San Antonio et Birmingham semblent avoir un certain avenir.

La situation fut nettement plus rose au nord. Les équipes de l'Ouest canadien ont connu une bonne année. Les Stampeders de Calgary et les Eskimos d'Edmonton, deux bonnes équipes, ont connu du succès, tant sur le terrain qu'aux guichets. Les Roughriders de la Saskatachewan ont établi des records d'assistance malgré une équipe très ordinaire alors que les Lions de Vancouver ont été dans le peloton de tête.

Dans l'Est, ce fut un peu plus difficile. Les Rough Riders d'Ottawa ont attiré environ 20 000 spectateurs par match, ce qui fut quand même bien pour une formation avec un dossier de 5-13. Toronto a connu sa part de problèmes et Hamilton a remonté quelque peu la pente après une campagne de billets de saison orchestrée avec la menace permanente d'un éventuel déménagement.

Ce clivage entre les relatifs succès canadiens et la débandade américaine va probablement amener les dirigeants de la LCF à faire face à la réalité : la Ligue canadienne est-elle viable hors de ses frontières ?

Les Dolphins bafoués 37-22

Les Bills envoient un petit message aux autres

ORCHARDPARK, New York (AP) - Les Bills de Buffalo sont bel et bien de retour en séries.

À en juger par le sort qu'ils ont réservé aux Dolphins de Miami, hier, cela s'avère une très mauvaise nouvelle pour les autres formations de l'Association américaine.

L'équipe qui refuse de disparaître a écarté les Dolphins 37-22, envoyant du même coup un petit message aux équipes encore en lice en éliminatoires. Si les adversaires ne peuvent stopper le jeu au sol des Bills, Buffalo va infliger d'autres raclées du genre à quelques clubs. Après une année d'absence en éliminatoires, les Bills ont rapidement réglé le cas des décevants Dolphins. Le match était joué à la demie, puisque Thurman Thomas déjà avait amassé 113 de ses 158 verges de gains au sol et Steve Tasker revendiquait 108 verges de gains aériens.

Les Bills ont établi un record de l'AFC en séries avec 341 verges de gains au sol, soit 41 de moins que la marque de la NFL, en remportant un neuvième match de suite en éliminatoires au Rich Stadium. Marv Levy a porté à 17-6 sa séquence de succès contre Don Shula, avec trois victoires de suite en éliminatoires.

«C'est très satisfaisant d'y aller d'une telle performance», a déclaré le quart des Bills, Jim Kelly.

«Ce fut toute une performance de notre première ligne défensive, a ajouté Thomas. Ils (les gars) ont disputé le meilleur match de leur carrière.»

Huit fois en carrière, Thomas a récolté plus de 100 verges face aux Dolphins. Quand il atteint ce plateau, les Bills ont une fiche de 46-3.

«Ça fait partie de notre rivalité, a dit Thomas. Même si on a une fiche de 2-14 en saison, il faut que les deux victoires soient contre les Dolphins.»

Levy, qui a eu une saison difficile en raison d'un cancer à la prostate, a louangé son porteur de ballon. «C'est un grand joueur et un fier compétiteur qui a un coeur gros comme le Texas, a dit Levy. Je suis peiné quand j'entends quelqu'un dans un bar qui dit que «Thurman Thomas n'a pas de coeur». Ce gars-là devrait avoir autant de coeur au ventre que Thurman Thomas.»

Le porteur de ballon a réédité l'exploit de John Riggins avec un sixième match en éliminatoires avec au moins 100 verges de gains.

Des courses d'une verge de Thomas, de 21 verges de Darrick Holmes et de 44 verges de Tim Tindale ont mené à 21 points des Bills. Une passe de 37 verges de Kelly à Steve Tasker et des placements de 48, 23 et 42 verges de Steve Christie ont complété la déroute.

«Tout le monde a participé», a noté Kelly.

La fin pour Shula?

Pendant que les Bills se dirigeront vers Pittsburgh pour leur prochain match, les Dolphins pourront longtemps songer à cette défaite sans appel. S'il s'agissait de la dernière partie de Shula en 26 ans à Miami, ce ne fut pas une façon très plaisainte de tirer sa révérence.

«C'est une défaite à l'image de notre saison», a noté Shula.

Après quatre victoires consécutives, les Dolphins ont conclu leur campagne avec une fiche de 9-7, se qualifiant in extremis pour les séries.

Hier, il n'ont jamais été dans le coup, les Bills menaient 24-0 après 22 minutes de jeu. Miami accusait un recul de 27-0 quand Dan Marino, qui a complété 33 passes pour 401 verges et subi trois interceptions, a rejoint O.J. McDuffie sur cinq verges pour le premier majeur des siens avec 13:53 à disputer dans la rencontre.

Une passe de 45 verges à Randal Hill, la course d'une verge de Terry Kirby et un converti de deux points ont permis les autres points du Miami.

«Je suis renversé, a dit Marino, notant au passage que ses receveurs ont échappé 10 passes. Je ne sais pas pourquoi nous avons si mal joué. Je n'ai jamais été dominé de la sorte.»



TOUT UN MATCH - Le porteur de ballon Thurman Thomas, des Bills, a taillé en pièces la défensive des Dolphins en amassant 158 verges de gains au sol

(Photo AP)

Eagles 58 Lions 37

Une raclée de luxe!

PHILADELPHIE (AP) - Herman Moore l'avait dit. Pour stopper les Lions de Detroit, les Eagles de Philadelphie allaient devoir contrôler le ballon. L'ailier espacé des Lions aurait dû se la boucler.

Les Eagles ont servi une raclée de grand luxe aux Lions, hier, les écrasant 58-37 lors du match à plus haut pointage de l'histoire de la NFL. La marque finale n'indique qu'une partie de la dévastatrice leçon puisque les Eagles menaient 51-7 au troisième quart. Ce faisant, les Eagles ont assuré leur qualification pour le prochain tour éliminatoire.

Si Green Bay bat Atlanta, aujourd'hui, les Eagles seront à Dallas la semaine prochaine. Advenant une victoire des Falcons, l'équipe de Philadelphie prendra la direction de San Francisco.

Le quart des Eagles, Rodney Peete, laissé pour compte par les Lions au profit de Scott Mitchell, a disputé le match de sa vie. Mitchell, pour sa part, a commis quatre interceptions et complété seulement 13 de ses 29 tentatives de passes pour 155 verges.

La défensive des Eagles a généré sept revirements, dont six interceptions. Deux des interceptions ont mené à des touchés du Philadelphie, par l'entremise de Barry Wilburn et William Thomas.

Peete a complété 17 de ses 25 passes pour 270 verges et trois passes de touché dans cette rencontre où les Eagles ont marqué 31 points au deuxième quart afin de mettre un terme à la série de sept victoires des Lions.

Plusieurs observateurs s'attendaient à une meilleure performance de Detroit qui a été l'équipe à l'attaque par excellence de la NFL cette saison.

Les 95 points représentent un nouveau record pour deux équipes dans un match éliminatoire. L'ancienne marque était de 79, établie en 1981 entre San Diego (41) et Miami (38).

Green Bay-Atlanta

Reggie White devrait jouer moins souvent

GREEN BAY (AP) - On ne sait comment, mais Reggie White, l'ailier défensif tout étoile des Packers de Green Bay, a participé à environ 40 jeux la semaine dernière contre les Steelers de Pittsburgh.

Son entraîneur, Mike Holmgren, compte l'utiliser de façon plus sporadique aujourd'hui alors que les Packers recevront les Falcons d'Atlanta en première ronde des éliminatoires de la NFL.

White avait surpris les observateurs en participant à 15 jeux le 16 décembre contre la Nouvelle-Orléans malgré une vilaine blessure à la cuisse gauche. Les médecins de l'équipe avaient même fixé la date de l'opération chirurgicale qui aurait mis fin à la saison du numéro 92 des Packers.

Sa présence avait suffi à motiver tous ses coéquipiers et les Packers avaient vaincu les Saints pour s'assurer une troisième participation consécutive aux séries éliminatoires.

White a presque joué toute la partie la semaine dernière lorsque les Packers ont remporté leur premier championnat de section de 1972, et selon Holmgren, ce fut une erreur. Le pilote des Packers compte utiliser plus régulièrement Matt LaBounty, un vétéran de trois saisons.

«Que White participe à 15 jeux, après cela, il sait ce qui lui reste à faire, a déclaré Holmgren. Je vais lui donner l'heure juste. Il fera ce que je lui dit de faire.»

White dit qu'il aimerait bien participer à tous les jeux, mais il respectera la décision de son entraîneur. «Je crois que c'est une décision intelligente. Jouer en rotation aidera l'équipe à long terme», a-t-il affirmé.

Selon Holmgren, White n'est pas tout à fait rétabli de sa blessure et il n'est pas aussi mobile qu'à l'accoutumée. Il croit toutefois qu'il peut réellement aider l'équipe.

«S'il ne joue pas bien, il ne jouera pas du tout, a affirmé Holmgren. White peut cependant jouer sur une base limitée et être efficace.»

Indianapolis-San Diego

Natrone Means se sent bien reposé

SAN DIEGO (AP) - Natrone Means était en sécurité pendant que ses coéquipiers étaient la cible des balles de neige lancées par des partisans des Giants de New York la semaine dernière.

«Je regardais la joute à la télévision. Je ne peux pas dire que je suis déçu d'avoir raté cela», a commenté le puissant demi des Chargers.

La décision des Chargers de reposer Means, tenu à l'écart du jeu en deuxième portion du calendrier à cause d'une blessure à l'aine, était excellente. Le demi pourrait participer de façon significative au match de première ronde opposant aujourd'hui San Diego aux Colts d'Indianapolis.

«Je suis vraiment prêt à jouer, a dit Means qui avait conduit les Chargers à une participation au Super Bowl en janvier dernier.

«Je pensais revenir plus tôt, mais cela n'a pas fonctionné. Je suis chanceux que mes coéquipiers aient joué si bien pour que nous puissions prolonger notre saison. De cette façon, j'ai la chance de jouer une partie de plus, et peut-être même quatre.»

Means n'amorcera pas la rencontre dans la formation partante des Chargers. La recrue Aaron Hayden, qui a amassé 470 verges en six rencontres, le remplacera.

Les Colts participeront, quant à eux, aux séries pour la première fois depuis 1987. Leur dernière victoire en série remonte à 1971. À cette époque, un dénommé Johnny Unitas dirigeait leur attaque.

Les Colts pourront compter sur leur demi étoile Marshall Faulk, même si celui-ci est ennuyé par une blessure au genou.

Faulk a disputé une bonne saison, sa deuxième dans le circuit, même si ses statistiques sont moins impressionnantes. Il a amassé 1078 verges au sol, lui qui en avait gagné 1282 l'année précédente. Faulk a aussi capté 56 passes, un sommet chez les Colts cette saison.

«Il est tout de même un joueur tout étoile, a affirmé le quart-arrière Jim Harbaugh. Si vous êtes un coordonateur de la défensive, qui tenterez-vous d'arrêter? Marshall Faulk ou Jim Harbaugh?

«Quiconque a une cervelle préférera arrêter Faulk. Il est mieux surveillé cette saison, mais il a quand même atteint le plateau des 1000 verges au sol. De plus, il peut capter une passe et marquer des touchés.»

Fiesta Bowl

Nebraska profitera de sa grande expérience

TEMPE, Arizona (AP) - Est-ce que l'unité défensive du Nebraska pourra arrêter l'attaque aérienne de la Floride ? Et est-ce que celle de la Floride pourra en faire autant contre l'attaque au sol du Nebraska ?

Ces questions trouveront leurs réponses, mardi soir, lorsque les Cornhuskers du Nebraska, les favoris, joueront contre les Gators de la Floride (2e) pour le titre national lors de la présentation du Fiesta Bowl.

Aucune des deux équipes n'a affronté un adversaire aussi puissant durant la saison régulière.

Le match mettra aux prises deux des meilleures attaques du football collégial américain. Nebraska a mené le circuit avec une moyenne de 52 points par match, tandis que la Floride a terminé au troisième rang avec 44 points par rencontre.

Les Cornhuskers possèdent la meilleure attaque au sol avec une moyenne de 400 verges et ils ont terminé en deuxième place avec une attaque globale de 556 verges par match. Pour ce qui est des Gators, leur attaque aérienne a fini au deuxième rang avec une moyenne de 361 verges, et leur offensive totale a terminé en quatrième place avec une moyenne de 534 verges.

Les deux équipes vont gagner plusieurs verges et elles auront plusieurs opportunités de marquer. Donc, les gros jeux à la défense et les erreurs à l'attaque joueront un rôle important sur l'issue du match.

Deuxième titre consécutif ?

Sur ce point, Nebraska possède un avantage. Les Cornhuskers ont présenté le cinquième meilleur ratio en ce qui concerne les revirements. Ils en ont forcé 28 et ils en ont commis seulement 15 contre 29-25 pour les Gators.

Les Cornhuskers profitent aussi de l'expérience des matchs cruciaux. Pendant que la Floride a remporté trois titres consécutifs de la Conférence du Sud-Est, Nebraska disputera son troisième titre national d'affilée. Et il n'y a rien comme la pression d'un match de championnat, principalement entre les numéros un et deux.

Les deux formations ont de bons quarts, mais Tommie Frazier du Nebraska a plus d'expérience dans les matchs éliminatoires que Danny Wuerffel de la Floride. Frazier en sera à son quatrième départ à un bowl. Il a l'habitude de se signaler comme le démontrent ses titres de joueur par excellence aux deux derniers Orange Bowls. Pour sa part, la seule présence de Wuerffel a été son apparition au Sugar Bowl l'an dernier.

La carte cachée de la Floride est leur entraîneur à l'attaque, Steve Spurrier, qui sortira certainement un ou deux trucs de son sac contre les Cornhuskers.

Dans les autres finales du football collégial qui seront disputées au cours des prochains jours, il y aura le Sugar Bowl qui mettra aux prises Texas (9e) contre Virginia Tech (13e), aujourd'hui. Texas en sera à sa première présence au Sugar Bowl en 38 ans.

Lundi, au Citrus Bowl, Ohio State sera opposé à Tennessee. On pourra alors voir à l'oeuvre le gagnant du trophée Heisman, Eddie George d'Ohio State.

George a remporté le titre grâce à des gains de 1826 verges en 303 courses. Il a de plus marqué 24 touchés, un sommet au football collégial.

Northwestern (3e) fera face à Southern Cal (17e) lors du Rose Bowl; tandis que l'Orange Bowl mettra aux prises Notre Dame (6e) contre Florida State (8e).



SUN BOWL - Sedrick Shaw, de la formation d'Iowa, tente d'échapper à la poursuite de Ink Aleaga au troisième quart du Sun Bowl, disputé vendredi. Iowa a défait Washington 38-18.
(Photo AP)



ENTRAÎNEMENT - Terrell Cade et Viliami Maumau, de Colorado, utilise un gros ballon pendant un entrainement de l'équipe. Colorado affrontera Oregon, demain, au Cotton Bowl.
(Photo AP)

Gagnants du bas de Noël géant dans les 4 CAVALIER ou VILLAGE DU CUIR

Robin-Nicolas Tremblay
Âge: 12 ans
496, Aéroport
Saint-Honoré
673-7738

Sébastien Boivin
90, des Pâquerettes
Alma
662-2858

Daniel Dicaire
2559, rue Pelletier
Jonquière
547-9000

Luca Maltais
1945, rang 5
Saint-Léon
481-1376

309856

Avenir des Lions de Detroit

Décision rendue demain

PONTIAC, Michigan (AP) - Les Lions de Detroit annonceront cette semaine s'ils déménageront ou s'ils resteront au Pontiac Silverdome.

L'équipe de la NFL a fixé à lundi la date limite pour négocier une nouvelle entente avec les autorités de la ville de Pontiac.

«Nous n'avons pas changé la date limite», a déclaré Chuck Schmidt des Lions.

Les Lions ont discuté de la construction d'un nouvel amphithéâtre au centre-ville de Detroit près du stade des Tigers. Schmidt a indiqué que ça prendrait environ 18 mois pour construire le nouveau stade. Le maire de Detroit, Dennis Archer, a indiqué qu'il accueillerait avec joie les Lions s'ils ne peuvent s'entendre avec les dirigeants de Pontiac.

Les Lions désirent plus de revenus des concessions, du stationnement et des loges corporatives. Le contrat qui lie les Lions serait le moins généreux de la ligue.

D'autre part, le maire de Pontiac, Walter Moore, s'attend à ce que les Lions demeurent au Silverdome au moins jusqu'à la fin de leur bail qui n'expirera qu'en 2004.

ARÉNA DE LA VALLÉE

Les 26, 27 et 28 janvier 1996 à l'aréna de la Vallée de Petit-Saguenay se déroulera le tournoi de Hockey Inter-Régional mettant aux prises des équipes des divisions:

Novice B, Atome B, Pee Wee B, Bantam B

Pour informations et inscriptions contacter:
M. Gilles Arsenault au 272-2363

Un tournoi unique par son ambiance, présenté dans une municipalité pitoresque située au coeur du parc national du Saguenay. Le comité organisateur prévoit une programmation pour que votre séjour au tournoi soit des plus réjouissant.

Il nous reste quelques places

Le tournoi est sanctionné par: F.Q.H.G

309715

L'année du tennis

Sampras devient le maître incontestable

PARIS (Reuter) - Finalement, Pete Sampras n'a rien cédé à Andre Agassi; il a seulement laissé son rival profiter pendant quelques mois du somptueux panorama qu'offre le tennis mondial depuis le sommet de la hiérarchie.

Le duel entre les deux Américains, artificiellement orchestré pour les besoins commerciaux d'une grande marque de vêtement de sport, n'a même pas eu lieu.

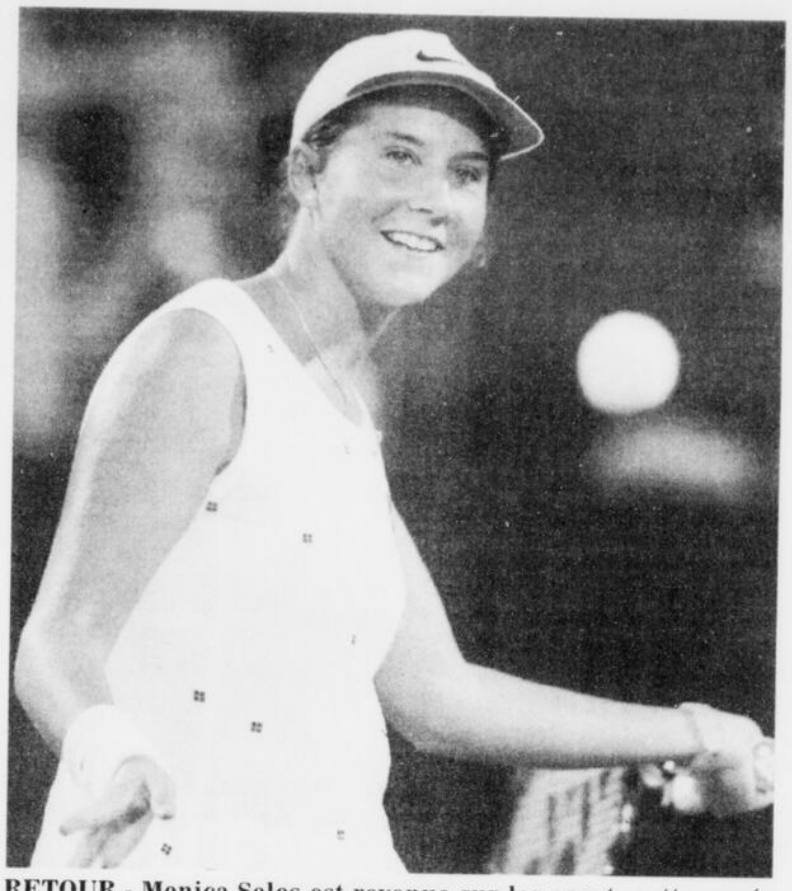
Sampras, le surdoué trop lisse, a commencé et achevé l'année avec le titre de numéro un. Agassi, le besogneux trop voyant, a repris sa place de numéro deux après un crochet par la position suprême.

Sans cesse associés, l'homme de Tampa et le gamin de Las Vegas ne se sont trouvés que trois fois face-à-face : en janvier à Melbourne en finale des Internationaux d'Australie où Sampras a félicité Agassi le vainqueur, puis en septembre à New York en finale des Internationaux des Etats-Unis où les rôles se sont inversés.

Enfin en décembre à Moscou, en finale de la Coupe Davis où Agassi, blessé au muscle pectoral, a donné l'accolade à Sampras qui venait d'offrir aux États-Unis un 31e Saladier d'argent.

Entre ces rencontres, Sampras a prié pour son entraîneur Tim Gullikson, victime d'une rupture d'anévrisme, et s'est appliqué à démontrer qu'il était le meilleur, raquette à la main.

Un troisième titre consécutif à Wimbledon, cette fois aux dépens de Boris Becker, un troisième sacre aux Internationaux américains, une première consécration à Bercy à nouveau contre Becker, et Sampras n'a pas eu de rival sur surface rapide.



RETOUR - Monica Seles est revenue sur les courts cette année après une absence de 28 mois.

Pour autant, Sampras n'est pas parvenu à rejoindre son idole Rod Laver dans la légende. Dernier joueur tout terrain, l'Australien a aussi été le dernier à réussir le Grand Chelem.

Malgré tout son talent, cet objectif était hors de portée pour l'Américain. Parce que sur la terre battue, un géant a posé le pied. Aussi connu pour son mauvais caractère que pour son acharnement au travail, Thomas Muster, 28 ans, accédant tardivement à la gloire, a tout raflé sur la brique pilée.

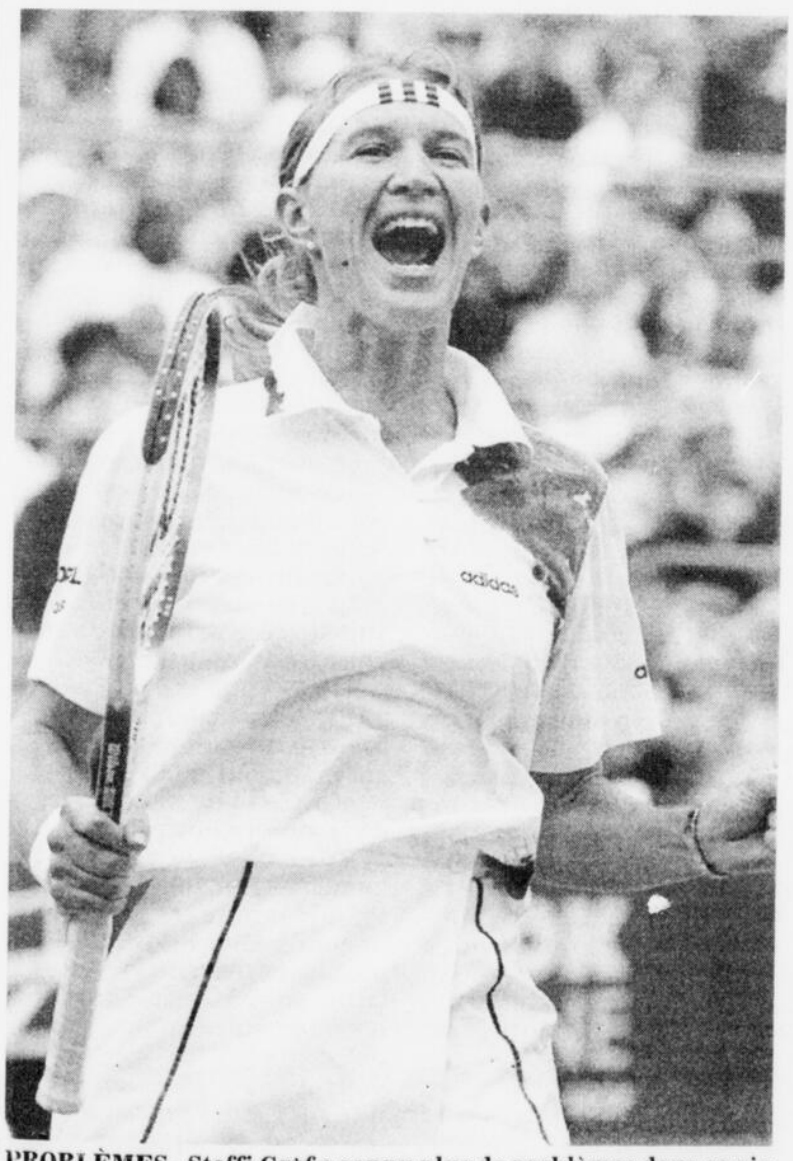
Comme Bjorn Borg et Ilie Nastase avant lui, l'Autrichien à la triste mine a enchaîné les victoires à Monte-Carlo, à Rome puis à Roland-Garros pour terminer au troisième rang mondial.

Victime de cette domination sans partage, Becker n'a sauvé sa saison qu'avec un triomphe, et une heure et demie de tennis de rêve, en finale des Masters à Francfort.

Aussi mal loti, le Croate Goran Ivanisevic s'est offert, sur le gong, son premier titre de la saison en empochant la Coupe du Grand Chelem et un chèque de 1,625 million $ à Munich.

Malheureuse, Steffi Graf l'a surtout été à l'extérieur des courts avec l'arrestation de son père Peter pour fraude fiscale.

Toute l'année, le feuilleton a perturbé la joueuse allemande qui a enchaîné pourtant les succès sans faillir : Roland-Garros et Wimbledon face à Arantxa Sanchez, dont la combativité n'a pu cacher la misère du tennis féminin.



PROBLÈMES - Steffi Graf a connu plus de problèmes dans sa vie personnelle (son père, sa santé fragile) que sur le terrain.

Seles revient

Puis Graf s'est consolée avec une victoire aux Internationaux des États-Unis face à la seule qui puisse la tutoyer sans rougir: Monica Seles.

La petite Yougoslave naturalisée américaine n'avait plus joué depuis 28 mois et le coup de couteau d'un supporter fanatique de Graf en avril 1993 à Hambourg.

Pour son retour, Seles, couvée du regard par Martina Navratilova et installée dans la position inédite de numéro un bis, a offert un jeu alerte et solide.

Celle qui est sans doute la meilleure joueuse de tous les temps n'a certes pas retrouvé toute sa fougue virevoltante, ni toute son inspiration tactique. Mais au moins a-t-elle rétabli une rivalité digne de ce nom dans un sport entièrement écrasé par Steffi Graf.

Ce n'est certainement pas la victoire à Melbourne de Mary Pierce, sorte de parenthèse dans le règne de l'Allemande, qui a été de nature entretenir le suspense.

Après ce premier sacre en Grand Chelem, la blonde créature de Nick Bollettierri a pratiquement attendu 10 mois avant de renouer avec la victoire au tournoi de Tokyo.

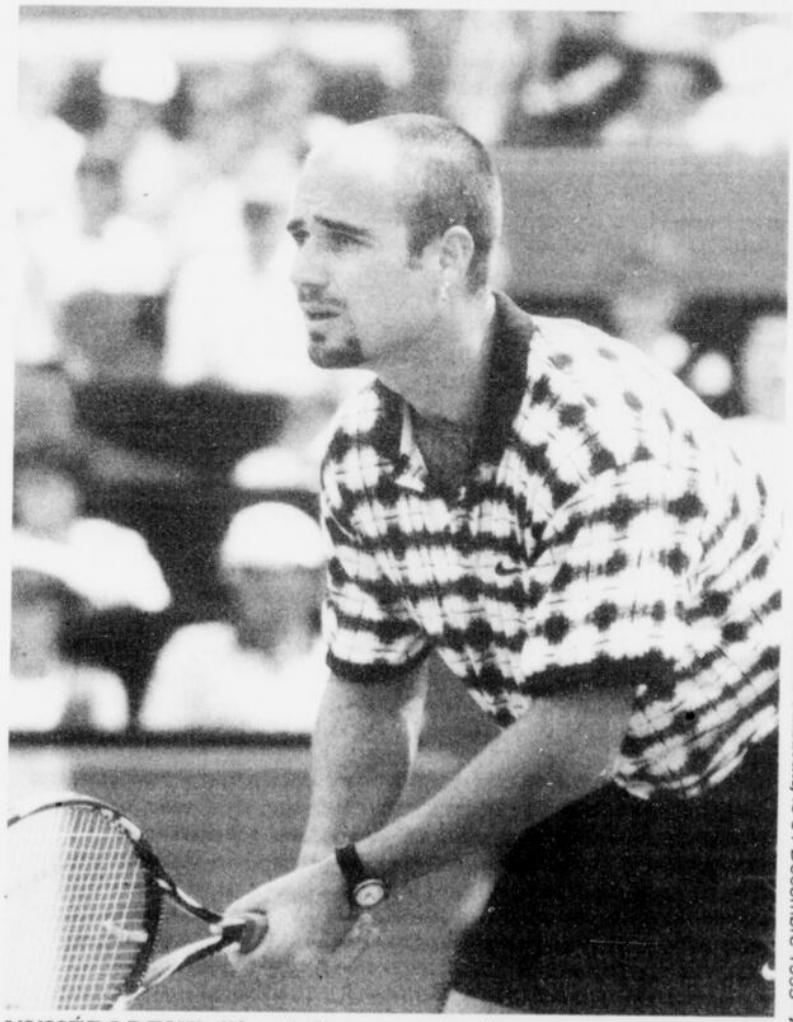
Entre temps, elle a multiplié les faux-pas, a manqué la plupart de ses rendez-vous, a piqué quelques colères puériles, et n'a pas assumé son rôle de porte-drapeau.



LE MAÎTRE - Pete Sampras (à gauche) a commencé et terminé l'année au premier rang du classement mondial.



GABRIELA SABATINI... une année sans histoire.



NUMÉRO DEUX - Blessé plus souvent qu'à son tour en 1995, Andre Agassi est numéro deux mondial.

Club de tennis La Bulle

Agathe Chrétien redevient «pro»

par Serge Emond

CHICOUTIMI (SE)- Il fallait s'y attendre, l'arrivée de nouveaux propriétaires au club de tennis intérieur La Bulle a des retombées immédiates. Agathe Chrétien redevient officiellement professionnelle du club de Chicoutimi.

Jusqu'à jeudi, elle occupait la même fonction au club de tennis Saguenay de Jonquière. Elle a quitté cette place pour retourner à La Bulle, un endroit où elle a passé plusieurs saisons.

Samedi dernier, le professionnel Charles Audet et l'école de tennis Claude Servant avaient été remerciés de leurs services par les nouveaux propriétaires de La Bulle.

«Quand Marcel (Lessard) et son groupe sont devenus les propriétaires de La Bulle, la semaine dernière, je me suis retrouvée dans une drôle de position. J'ai discuté avec Yoland (Boudreault, le directeur général du club Saguenay) et nous avons regardé la situation», indique Agathe Chrétien.

«Il est certain que c'est spécial. Je n'aurais jamais pensé revenir à La Bulle un jour. Pourtant, ça arrive. Je pense que je ne laisse pas le club Saguenay devant rien. Selon moi, Guillaume (Gauthier) peut faire le travail. Il a pris de l'expérience dans les derniers mois et il est prêt.

«Je me sentais un peu bousculée par les événements qui sont arrivés dans les dernières semaines. Je suis contente de retourner à La Bulle et de travailler à sa relance. L'école Claude Servant a établi le programme de la saison. Ils ont monté un bon programme junior. Je garde l'équipe qui était en place. Finalement, je remplace Charles Audet. Jean Bordeleau demeure en place. Michel Harvey et Michel Lavoie semblent intéressés à rester également».



Agathe Chrétien

Quand il est question de la réaction des membres et des inscrits au programme junior, Agathe Chrétien signale qu'elle se retrouve devant une incertitude pour le moment.

Elle compare un peu la situation à ce qui s'est passé chez le Canadien de Montréal quand Ronald Corey a fait le grand ménage et placé derrière le banc Mario Tremblay et Yvan Cournoyer. Certains visages sont disparus mais la grande majorité est toujours à Montréal.

«Les gens veulent jouer au tennis et nous sommes là pour ça. Nous sommes qualifiés pour faire le travail», assure Agathe Chrétien.

Deux choix s'imposaient

Vendre tout de suite ou plus tard

par Rémi-Gilles Tremblay

CHICOUTIMI (RGT) - Pour Marcel Lessard, deux choix s'offraient aux sociétaires de la défunte Coopérative de tennis La Bulle: vendre tout de suite et continuer de pouvoir jouer au tennis dans les meilleures conditions, ou vendre plus tard sans avoir l'assurance que les installations continueraient de servir au tennis.

C'est en gros ce que Lessard et Yves Lespérance, du Groupe Le Citadin, ont tenté d'expliquer à la soixantaine de sociétaires réunis, vendredi soir, rue Dréan, pour ce qui constituait l'une des assemblées générales les plus courues de la coop en deux ans d'existence.

La rencontre avait pour but de soumettre aux membres de la coop la décision prise par leur conseil d'administration, quelques jours plus tôt, de vendre les actifs de La Bulle à un groupe privé, ce qu'ils ont fait dans une forte proportion, selon les propos tenus par Marcel Lessard lors d'un entretien téléphonique, hier.

Ce n'est toutefois pas sans une certaine inquiétude que les sociétaires se sont rendus à la réunion. Plusieurs questions flottaient dans l'air depuis l'annonce de la transaction.

«C'est vrai qu'on sentait une certaine inquiétude, mais la réunion avait effectivement pour but de répondre aux questions et de calmer ces inquiétudes. Ils voulaient savoir s'il y aurait encore du tennis à La Bulle, à quoi s'en tenir au sujet des cours, des divers services offerts, etc...»



Marcel Lessard

Aucune obligation pour les sociétaires

En fait, certains des renseignements qui ont circulé au cours des derniers jours, notamment celui faisant état que la coop pourrait être obligée de reprendre les actifs d'ici à quelques semaines, advenant que les nouveaux propriétaires ne puissent remplir leurs engagements financiers, étaient carrément faux, soutient Marcel Lessard. Les sociétaires n'ont plus aucune obligation envers La Bulle.

«C'est faux et je ne sais pas pourquoi ces choses-là se sont dites publiquement. De notre côté, une fois la transaction complétée, nous n'avons plus de liens qu'avec la banque. C'est comme quelqu'un qui aurait de la difficulté à payer sa maison. C'est l'institution prêteuse qui se charge de reprendre les actifs. Pas l'entrepreneur ou le vendeur...

«En achetant, nous répondons à la principale préoccupation des sociétaires, poursuit Lessard. Nous le faisons en leur donnant l'assurance de pouvoir y jouer au tennis pendant de nombreuses années. Eux n'auront pas à subir de changements de tarifs pendant la présente saison. On leur donne l'assurance qu'ils conserveront leurs avantages de sociétaire pour la présente saison. Ca, c'est l'engagement formel. De façon plus moral, je pense pouvoir leur assurer un traitement privilégié pour l'avenir aussi», avance le nouveau propriétaire.

Cet engagement de Marcel Lessard tient à un élément qu'il considère très important.

«Je suis conscient que le club a pu être reconstruit grâce à la coop. Je suis conscient aussi que la moitié au moins des sociétaires le sont devenus parce qu'ils nous faisaient confiance. A moi, à Agathe Chrétien et au groupe qui était en place au moment de la création de la coop. Ils ont embarqué parce qu'ils nous faisaient confiance et je n'ai pas l'intention de les décevoir», renchérit Lessard tout en rappelant aux membres qu'au moment des négociations, la banque se souciait peu de savoir si l'acheteur éventuel maintiendrait ou non à La Bulle des activités reliées au tennis.

Pour Marcel Lessard, «La Bulle est partie pour la gloire et sa situation financière est réglée pour un bon bout de temps».



SLALOM- L'Autrichienne Elfi Eder en pleine action durant le slalom de la Coupe du monde de ski alpin.

Ski alpin

Elfi Eder signe sa 3e victoire en slalom

SEMMERING, Autriche (REUTER)-La skieuse autrichienne Elfi Eder a remporté hier le slalom de Semmering couru sur ses terres et comptant pour la Coupe du monde de ski alpin.

Avec un temps combiné de 1:40,70, cette Autrichienne de 25 ans, dopée par la foule enthousiaste qui l'encourageait au bord de la piste de Hirshenkogle, a signé sa troisième victoire en slalom depuis le début de la saison. Elle a aussi donné aux Autrichiennes leur septième victoire de la campagne.

Eder, seulement quatrième dans la première manche avec 52,15, s'est bien rattrapée dans la seconde, où elle s'est classée deuxième en 48,55.

La Norvégienne Marianne Kjoerstad s'est classée deuxième avec un temps 1:40,98 et la Suédoise Kristina Andersson, qui a manqué de 0,02 seconde le podium vendredi, a signé le troisième temps en 1:41,02.

La première Française, Leila Piccard, est neuvième avec un chrono de 1:41,78. La deuxième Française au classement, Patricia Chauvet, a terminé à la 15e place en 1:42,38. Vient ensuite, à la 21e place, Laure Pequegnot (1:42,57).

La Suissesse Marlies Oester, meilleur temps de la seconde manche avec 48,19, s'est hissée de la 12e place à l'issue de la première manche à la quatrième avec un chrono combiné de 1:41,18.

Eder et Wiberg reines du slalom

En revanche, meilleur temps de la première manche, Urska Hrovat a enfourché la sixième porte du second parcours et a ainsi été éliminée. Cet incident clos un bien mauvais week-end pour la jeune Slovène de 22 ans, déjà contrainte à l'abandon vendredi en slalom.

Même sort pour la Suédoise Pernilla Wiberg, vainqueur des deux derniers slaloms, dont un vendredi sur la même piste, et qui est tombée hier en début de première manche. De rage, elle a frappé la neige de ses bâtons.

La skieuse suivante, la Suissesse Karin Roten, ne s'en est pas mieux tirée, étant victime d'une chute. Celles qui avaient remporté vendredi les première et deuxième place ont ainsi dû, hier, rester très vite spectatrices de la victoire autrichienne.

Eder et Wiberg confirment qu'elles sont les reines en slalom cette saison, puisqu'à elles deux, elles se partagent les cinq victoires : trois pour l'Autrichienne, les deux autres pour la Suédoise.

Grâce à son excellent chrono d'hier, Eder a aussi confirmé sa place en tête de la Coupe du monde de slalom féminin, avec 360 points.

Coupe Canada de ski de fond

Les Jonquiérois connaissent des difficultés à Valcartier

par Rémi Gilles Tremblay

SAINT-FERREOL-LES-NEIGES (RGT) - Les Jonquiérois n'ont pas connu le succès escompté jusqu'à maintenant, à l'occasion d'une nouvelle tranche de la coupe Canada de ski de fond, disputée à Valcartier, à laquelle prenaient part plus de 110 compétiteurs des calibres junior et senior.

En fait, la seule Jonquiéroise présente à Valcartier, Catherine Fortin, a rivalisé d'adresse pour se hisser au deuxième rang, à l'issue d'une épreuve de cinq kilomètres en style libre. Comme elle l'avait d'ailleurs déjà réalisé, jeudi, en style classique. Inscrite en catégorie juvénile, Fortin a skié la distance de cinq kilomètres en un temps de 17 minutes 43 secondes.

Le meilleur des Jonquiérois fut sans contredit Luc Thériault. Ce dernier a obtenu une cinquième position après avoir complété la distance de vingt kilomètres en style libre en un temps de 50 mn 47 s. Le meilleur junior avait arrêté le chrono à 48 mn 48 s.

À sa dernière année chez les juniors, Thibeault espère obtenir des notes suffisamment intéressantes pour mériter un laissez-passer pour l'Italie où seront disputés cette saison les championnats du monde de cette catégorie.

Mais sa cinquième place d'hier, malgré qu'elle présente un certain intérêt, ne peut faire oublier totalement la 24e place obtenue jeudi, à l'épreuve en style classique.

De son côté, Jean-François Croufer n'est pas tout à fait satisfait de la quatorzième place qu'il a cueillie hier, dans les sentiers de Valcartier. Bien sûr, il se console en se disant qu'en l'absence des grands du biathlon, il aurait sans doute arraché une neuvième place, mais son temps de 48 mn 49 s le place tout de même derrière le meilleur junior, arrivé une seconde plus tôt. Jeudi, Croufer avait obtenu une vingtième place en style classique.

La situation n'est guère plus claire dans le cas de Dominic Gagnon. Ce dernier a franchi le fil au vingt-cinquième rang, hier, après avoir skié pendant 51 mn 57 s.

Période difficile

Lors d'une conversation téléphonique, hier, Croufer admettait d'emblée que la période actuelle lui paraissait difficile. D'autant plus difficile qu'il se faisait une idée plus dynamique de la présente saison qu'il désire toujours mettre à profit pour reprendre sa place sur l'échiquier du ski de fond canadien.

«Malgré le résultat, je pense que la course d'aujourd'hui (samedi) est une de mes bonnes courses en style libre. Mais je ne connaissais pas le parcours, analyse Croufer, et il était difficile de foncer comme je l'aurais dû dans ces circonstances.»

Enfin, Croufer et Gagnon se retrouveront sur la Plaines d'Abraham, le 3 janvier. Une course d'exhibition s'y déroulera alors entre des duos formés des meilleurs fondeurs québécois. Croufer et Gagnon feront alors équipe pour l'épreuve à relais de six kilomètres, chacun se remplaçant après chaque kilomètre.

En fin de semaine prochaine, soit les 6 et 7 janvier, une autre compétition se déroulera à Valcartier.



JONQUIÉROIS - Luc Thériault, Dominic Gagnon et Jean-François Croufer alors qu'ils procédaient au lancement d'une campagne de financement conjointe, l'automne dernier.

Patinage de vitesse

Blackburn prévoit une grosse année

CHICOUTIMI (RGT) - L'année 1996 pourrait bien être celle du patineur chicoutimien Frédéric Blackburn pour qui «l'or est toujours l'objectif ultime».

Blackburn réside à Anjou et s'entraîne avec l'équipe nationale de patinage de vitesse. Âgé de 23 ans depuis le 21 décembre, Blackburn avait raflé la médaille d'argent lors de sa participation aux championnats du monde, en 1994. Le bronze l'an dernier.

«Cette année, je veux encore un podium. C'est certain. L'or est toujours un objectif ultime et je sens que ça pourrait arriver cette année», analyse l'athlète qui est actuellement en visite chez ses parents où il doit rester jusqu'à demain.

Après les championnats du monde individuels seront présentés les championnats par équipe, fin mars. Détenteurs du titre, les patineurs canadiens, dont les deux Chicoutimiens Marc et Sylvain Gagnon, Dereck Campbell, de l'Ontario, et Brice Holbeck, de la Colombie-Britannique, et Frédéric Blackburn auront une nouvelle fois fort à faire devant leurs rivaux coréens. On ne sait toutefois pas encore lesquels des cinq patineurs seront toujours au sein de l'équipe, au moment du départ.

«Il y aura peut-être un changement, mais il y aussi de fortes chances pour que ce soit les mêmes patineurs encore cette année. Mais il faut admettre que la relève pousse très fort. Dans le lot, le cas de Holbeck paraît incertain et celui que tout le monde voyait au sein de l'équipe, Steven Cough, du Nouveau-Brunswich, s'est blessé la semaine dernière. Dans ce cas, je crois que des gars tels Jonathan Gougou, de Rivière-du-Loup, ou encore François Drolet, de Québec, ont des chances de joindre l'équipe. Ça dépendra des prochaines semaines.»

Forte relève

En fait, la relève est très forte, en patinage de vitesse, estime l'ancien patineur des Comètes de Chicoutimi.

«Aux derniers essais, les performances des jeunes étaient surprenantes et je crois qu'ils sont à surveiller. Parmi les gens qui s'entraînent actuellement, il y a sûrement une dizaine de juniors qui se font menaçants pour des vétérans comme moi, mentionne Frédéric Blackburn. Bien sûr, les vieux, comme Marc et moi, dominent encore, mais la relève est forte et nous oblige à s'améliorer encore.

«En compétition, par exemple, je devrai travailler certains aspects de mon travail, plusieurs petites choses. Je pense notamment à ma préparation de course», ajoute Blackburn qui a gardé un mauvais souvenir de son plus récent voyage en Italie.

«Mais dans l'ensemble, poursuit le patineur, l'entraînement se passe bien. L'équipe va bien et nous devrions connaître une bonne année», conclut Frédéric Blackburn.

La direction et le personnel vous remercient pour l'encouragement apporté en cette année qui se termine et vous souhaitent...

Bonne et Heureuse Année 1996

Merci pour la confiance apportée en cette dernière année

Pour faire tout autrement...

Horaire des Fêtes: Le jeudi 4 janvier: de 8 h à 21 h
Le vendredi 5 janvier: de 8 h à 17 h

SATURN

Saturn du Saguenay
opérée par: Auto L.P. Tremblay Ltée
Votre concessionnaire «Saturn» au Saguenay – Lac-Saint-Jean

1330, boul. du Royaume Chicoutimi
549-3320

Hockey mineur

Deux équipes jonquiéroises dominent aisément

CHICOUTIMI (RGT) - Deux formations jonquiéroises dominent largement les circuits de hockey midget et junior de la région, à l'issue de la première moitié du calendrier 95-96.

Dans le cas du circuit midget, les Orioles y font la pluie et le beau temps en plusieurs domaines, dont les plus importants quant à leur signification.

Après vingt parties, les Orioles affichent un dossier comprenant le plus grand nombre de victoires, avec dix-huit, et plus petit nombre de défaites, avec deux. Il n'est donc pas surprenant de constater que les joueurs des Orioles ont déjoué les gardiens des équipes adverses en 114 occasions tout en les limitant à 53 buts.

Les Orioles présentent évidemment la meilleure fiche à domicile, avec huit victoires et deux défaites, et sont restés invaincus sur la route au grand dam de leurs rivaux.

Par ailleurs, si les Orioles ont été les plus productifs, les Aiglons d'Alma ont pour leur part obtenu la meilleure note de la part des arbitres, étant les moins punis du circuit, avec un total de 413 minutes de pénalités, au cours de cette première moitié de calendrier. Sans être des enfants sages, les Dynamos de Chicoutimi présentent également un bon dossier à ce chapitre, avec 419 minutes passées au banc des pénalités.

Mais même si les Aiglons et les Dynamos figurent en bonne position, il n'en demeure pas moins que leur nombre de suspensions a connu un accroissement, au cours des trois premiers mois de la saison, si on compare les chiffres de cette année avec ceux de l'an dernier.

Soixante-six joueurs ont été suspendus depuis le match d'ouverture en septembre, soit environ quinze pour cent de plus que l'an dernier à pareille date.

En ce domaine, les joueurs de L'Express de Saint-Félicien donnent le ton. Treize fois l'un d'eux a été exclu d'une rencontre afin d'expier ses fautes, une fois de plus que les porte-couleurs de leurs rivaux baieriverains, du National.

Outre la partie des étoiles disputée à Dolbeau le 3 janvier, les activités reprendront officiellement le vendredi 5 janvier, au sein du circuit midget. Dolbeau rendra alors visite au National de La Baie, à compter de 20 h 30.

Junior

Du côté des juniors, les Marquis de Jonquière se sont offerts la grosse part du gâteau des statistiques d'équipe. Ils l'ont fait d'abord en amassant le plus grand nombre de victoires, seize, et le plus petit nombre de revers, deux, pour un total de 33 points au classement. Six points devant leurs plus sérieux rivaux, le National de La Baie.

Cette nette domination des Marquis s'est fait sentir en sept points bien déterminés du tableau des statistiques.

Outre les chiffres déjà avancés, la formation jonquiéroise affiche un total de 111 buts marqués, un de plus seulement que La Baie, et le plus faible nombre de buts alloués, 62, un de moins seulement que le National. Enfin, les Marquis possèdent une fiche identique à domicile et sur la route, soit huit victoires et une défaite.

Ceux qui ont regardé le match le moins souvent à partir du banc des punitions, en première moitié de saison, sont incontestablement les joueurs du Royal de Métabetchouan, avec 639 minutes de pénalités. Soixante minutes de moins que les Saguenéens de Chicoutimi.

Contrairement à ce qui se passe en catégorie midget, les formations juniors ont écopé d'un moins grand nombre de suspensions que l'an dernier, à pareille date, même le nombre de joueurs expulsés en cours de rencontre s'est accru substantiellement cette saison. Jusqu'à maintenant, 40 joueurs ou entraîneurs ont été contraints de regarder au moins un match à partir des gradins. Les Aiglons présentent le pire dossier à ce chapitre, avec neuf suspensions.

La première mise en jeu de l'année 96 se fera le 5 janvier, après la pause des Fêtes. Les Saguenéens feront alors une halte à l'aréna de Normandin, à compter de 21 h.

Contrat de longue durée

Rogers avec les Yankees

NEW YORK (AP) - Le lanceur gaucher et joueur autonome Kenny Rogers a signé une entente de plusieurs saisons avec les Yankees de New York hier.

Rogers a conservé une fiche de 17-7 et une moyenne de points mérités de 3,38 avec les Rangers du Texas la saison dernière. Les termes de l'entente n'ont pas été dévoilés, mais le lanceur désirait un salaire de 19 millions $ pour une durée de quatre ans. Rogers est venu bien près de demeurer avec les Rangers, mais ces derniers ont retiré leur offre de 17,4 millions $ pour quatre ans après avoir fait signer des contrats aux lanceurs autonomes Ken Hill et Mike Henneman.

Les Yankees désiraient ardemment faire l'acquisition de Rogers après que les Orioles de Baltimore eurent obtenu le gaucher David Wells, un joueur désiré par les Yankees.

La venue de Rogers est la dernière pièce de la reconstruction des Yankees qui se sont entendus avec David Cone la semaine dernière.

Plus tôt cette semaine, les Yankees avaient acquis le voltigeur Tim Raines dans un échange avec les White Sox de Chicago.

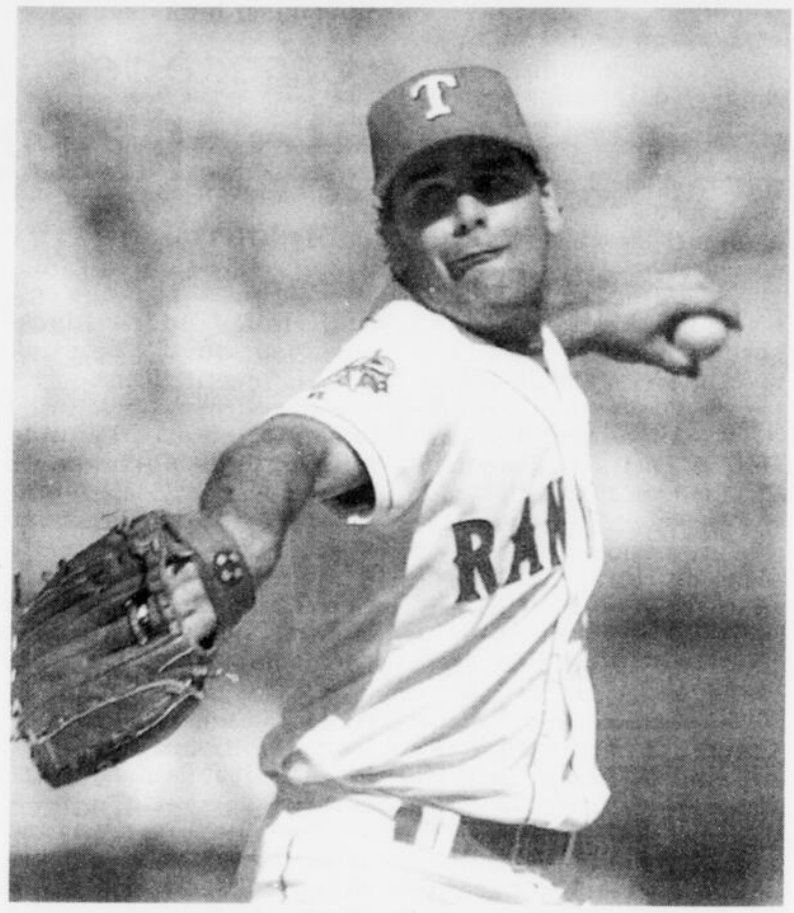
Récemment, les Yankees avaient aussi tansigé pour obtenir les services du joueur de premier but Tino Martinez, du releveur Jeff Nelson, du receveur Joe Girardi et du joueur d'avant-champ Mariano Duncan. Avant les acquisitions de Cone et de Rogers, les Yankees avaient plusieurs points d'interrogation avec leur rotation de partants. Jimmy Key a été opéré, Melido Perez souffre de malaises au bras et Dwight Gooden revient à la compétition après une suspension d'un an.

Accusé de fraude

SAN DIEGO (AP) - John D'Acquisto, un ancien lanceur qui a évolué brièvement pour les Expos de Montréal en 1980, a été accusé de fraude par un grand jury fédéral à New York.

Acquisto, un homme d'affaires, aurait tenté de refiler à la compagnie Prudential Securities 200 millions $ de faux certificats de dépôt. Il a été arrêté et libéré après avoir déposé un cautionnement de 100 000 $.

Agé de 43 ans, D'Acquisto a aussi lancé pour les Padres de San Diego entre 1977 et 1980. Il avait amorcé sa carrière avec les Giants de San Francisco en 1973.



AVEC LES YANKEES – Le lanceur Kenny Rogers évoluera avec les Yankees de New York la saison prochaine.

(Photo PC)

En bref

Tournoi amateur de Métabetchouan

METABETCHOUAN (RT) - Du 25 au 28 janvier prochain sera présenté le tournoi annuel de hockey amateur au centre sportif de Métabetchouan. Il y aura une classe intermédiaire et une classe participation-récréation ABC.

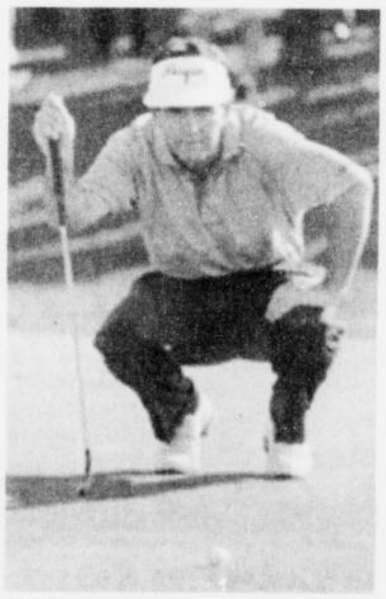
Les inscriptions sont acceptées jusqu'au 17 janvier prochain. Marcel Tremblay (349-2165) ou Fernand Pelletier (349-2324) agissent à titre de personnes responsables de ce tournoi.

Girardville abandonne

GIRARDVILLE (RT) - En raison d'un manque de joueurs, le club de Girardville de la Ligue de hockey midget de Lac-Saint-Jean ouest a décidé de se retirer pour cette année. Rémi Mailloux, grand responsable de cette équipe, ne pouvait en autre compter sur les services d'un gardien de but. L'équipe devrait réintégrer les rangs du circuit possiblement l'an prochain.

Golf

Lane et Frost en finale



David Frost

(Photo AP)

SCOTTSDALE, Arizona (AP) - Le Sud-africain David Frost et l'Anglais Barry Lane s'affronteront aujourd'hui en finale du championnat du monde de golf doté d'une bourse globale de 3,65 millions $.

Frost et Lane disputeront une ronde de 36 trous et le gagnant recevra un chèque d'un million de dollars. Le perdant se contentera d'une bourse de 500 000 $.

Lane est revenu de l'arrière au dernier neuf pour éliminer le Japonais Masahiro Kuramoto par deux trous. Frost a réussi un roulé de six pieds bon pour un birdie au 17e trou pour s'assurer d'une avance insurmontable face à l'Américain Mark McCumber.



RALLYE - Le Finlandais Ari Vatamen négocie un virage au volant Citroen ZX à l'occasion de la première étape du rallye Granada-Dakar, dont le départ a été donnée hier en Espagne.

(Photo AP)

Hockey junior mondial

Le Canada doit se méfier de Igor Karpenko

BOSTON (PC) - Méfiez-vous de Igor Karpenko.

Si un homme est capable d'aider l'Ukraine à surprendre le Canada cet après-midi, c'est bien ce jeune gardien de but.

Karpenko est excellent depuis le début du championnat du monde de hockey junior et les Canadïens savent qu'ils ne doivent pas le sous-estimer.

«J'ai entendu dire que ce type est capable de gagner un match à lui seul», a déclaré l'entraîneur-chef du Canada, Marcel Comeau.

Karpenko, dont le style acrobatique avait retenu l'attention lors du championnat du monde de l'an dernier à Red Deer, croit avoir acquis une certaine maturité cette année.

«Ma vie a changé, a-t-il dit par l'entremise d'un interprète. J'ai quitté Red Deer, convaincu que je pouvais devenir un gardien de réputation mondiale.»

Karpenko avait si bien joué que les Mighty Ducks l'ont choisi en huitième ronde lors du repêchage de juin dernier. Pourra-t-il faire le saut dans la LNH? Sa taille (5'10) pourrait lui nuire toutefois.

«Je vais l'observer mais il est vraiment petit», a affirmé l'adjoint au directeur-général des Mighty Ducks, David McNab.

Le gardien ukrainien a repris là où il avait laissé l'an dernier. Il a repoussé 29 tirs pour aider les siens à vaincre 4-3 les États-Unis. Le lendemain soir, il a fait face à un barrage de 60 tirs dans une défaite de 4-1 contre la Finlande.

«C'est vraiment un excellent gardien», a commenté Comeau.

Une triple égalité?

Une victoire du Canada lui permettrait de se qualifier directement pour les demi-finales et de bénéficier d'un précieux repos de deux jours. Sinon, les Canadiens pourraient disputer un match-suicide en ronde quart-de-finale.

Mais si l'Ukraine surprend l'équipe canadienne, ces formations, ainsi que la Finlande, pourraient conclure le tournoi à la ronde avec un dossier de 3-1.

En cas d'égalité, l'équipe ayant amassé le plus de points contre les deux autres serait qualifiée. Si l'égalité persiste, la différence entre les buts marqués et les buts accordés serait pris en considération. En dernier recours, on diviserait le nombre de buts marqués par le nombre de buts accordés.



HONNEUR - L'équipe canadienne junior, qui a remporté le championnat mondial en janvier dernier, a été choisie l'équipe de l'année par la PC.

(Photo PC)

Selon la Presse Canadienne

Voici l'équipe de l'année

(PC) - L'équipe canadienne junior, victorieuse au championnat du monde de hockey en janvier dernier à Red Deer, en Alberta, a devancé de justesse l'équipe canadienne du relais pour mériter le titre d'équipe par excellence de l'année par la Presse Canadienne.

Les hockeyeurs juniors ont obtenu 54 des 142 votes de première place pour un total de 277 points dans ce scrutin organisé auprès des directeurs des services des sports des journaux sociétaires de la Presse Canadienne.

L'équipe du relais 4 x 100 mètres, composée de Donovan Bailey d'Oakville, Bruny Surin de Montréal, Robert Esmie de Sudbury, et Glenroy Gilbert d'Ottawa, a remporté la médaille d'or aux championnats du monde d'athlétisme en Suède au mois d'août. On leur a décerné 60 votes de première place et 266 votes.

L'équipe junior s'est assuré la victoire grâce à un plus grand nombre de vote de deuxième et troisième places (47-34 et 21-18 respectivement).

Les Blazers de Kamloops, qui ont conservé la coupe Memorial, emblème de la suprématie du hockey junior canadien, ont terminé troisième avec 84 points, et le rink du champion du monde de curling Kerry Burtnyk s'est classé quatrième avec 76 points.

Les avironneuses Wendy Wiebe et Colleen Miller ont obtenu le cinquième rang.

L'entraîneur de l'équipe canadienne Don Hay a expliqué qu'il avait eu la chance de sélectionner les meilleurs joueurs juniors au Canada, grâce au lock-out de la Ligue nationale. Mais avec une formation aussi relevée, il s'est rappelé que la pression était très forte.

«On s'attendait à beaucoup de cette équipe, a mentionné Hay, qui agit aujourd'hui comme adjoint avec les Flames de Calgary. Nous devions remporter la médaille d'or sinon cela aurait été une grande déception. Dès le départ, tout le monde nous a désignés comme les champions.

«Les gars ont très bien composé avec la pression.»

L'équipe de Hay a terminé le tournoi avec une fiche parfaite de 7-0 pour procurer au Canada son troisième titre junior d'affilée. Il espère en obtenir un quatrième de suite dans le tournoi qui est présentement en cours à Boston.

«C'était une formidable équipe, a révélé l'attaquant Jason Botterill de Winnipeg, qui participe actuellement à son troisième championnat junior. En raison du lock-out, nous pouvions compter sur quelques joueurs vedettes, mais tous ces gars-là ont mis leur égo de côté et je pense que nous avons vraiment donné un exemple de ce que doit être l'esprit d'équipe.

«Tout le monde a accepté son rôle, a ajouté l'étudiant de l'Université du Michigan. Nous avions des marqueurs sur un trio à caractère défensif et chacun a démontré une attitude positive tout au long du tournoi.»

Plusieurs membres de l'équipe championne à Red Deer ont gradué dans la Ligue nationale. Citons Éric Dazé à Chicago, Ed Jovanoski en Floride, Todd Harvey à Dallas, Jeff O'Neill à Hartford, Jason Allison à Washington et Jeff Friesen à San Jose.

Les Expos de Montréal avaient mérité l'honneur d'équipe de l'année en 1994.

Deux jeux blancs en trois matchs

Les Whalers se butent à leur tour à Carey

LANDOVER, Maryland (AP) - Jim Carey a repoussé 26 lancers pour signer un deuxième blanchissage en trois matches pour aider les Capitals de Washington à triompher des Whalers de Hartford au compte de 3-0.

Les Capitals ont maintenant gagné cinq matches consécutifs chez eux, la première fois depuis février 1992 qu'ils accomplissent cet exploit.

Par contre, rien ne va plus pour les Whalers qui n'ont pas inscrit de victoire au cours de leurs sept derniers matches.

Les Whalers ont légèrement dominé la première période mais ils n'ont pu s'inscrire à la marque malgré qu'ils aient profité de quatre avantages numériques.

Les Capitals ont compté leur premier but à 6:31 de la deuxième période au cours d'un 5-contre-4. Steve Konowalchuk a tenté une passe vers l'enclave que Keith Jones est parvenu à faire dévier dans le filet malgré la présence de Jeff Brown.

Mike Eagles, qui venait de saisir un retour de lancer de Jones, a ensuite porté l'avance des siens à deux buts à 11:45.

Jones a complété la marque avec 1:54 à écouler au match. Michael Pivonka et Petr Bondra ont obtenu des mentions d'assistance sur le jeu.

Maple Leafs 4 Blues 3

ST.LOUIS (PC) - Mats Sundin a compté dès le début de la période de prolongation pour propulser les Maple Leafs de Toronto vers une victoire de 4-3 aux dépens des Blues de St.Louis.

Dès la mise en jeu initiale, Doug Gilmour a permis à Sundin de s'échapper à l'aile droite à l'aide d'une passe précise. Le Suédois a décoché un tir des poignets qui a déjoué le gardien Grant Fuhr entre ses jambières.

Les Maples Leafs avaient créé l'égalité à 12:19 de la troisième période lorsque Paul DiPietro a trompé la vigilance de Fuhr.

Dave Andreychuk et Doug Gilmour ont aussi marqué pour les vainqueurs dont le dossier en prolongation est de 4-0-6 cette saison.

La réplique des Blues a été assurée par Shayne Corson, Dale Hawerchuk et Adam Creighton.



GRAND ÉCART - Kevin Kaminski, des Capitals, s'est retrouvé dans cette fâcheuse position en première période du match contre les Whalers.

(Photo AP)

Penguins 6 Panthers 5

PITTSBURGH (AP) - Une poussée de quatre buts en moins de huit minutes, initiée par Mario Lemieux à 36 secondes de la première période, a permis aux Penguins de Pittsburgh de disposer des Panthers de la Floride au compte de 6-5.

Lemieux a ajouté deux autres buts pour enregistrer son quatrième tour du chapeau de la saison, son 35e en carrière. Il a porté son total de buts à 34, un sommet dans le circuit cette saison.

Les Panthers, la deuxième meilleure équipe de la ligue en défensive, n'ont pu résister au tourbillon des Penguins. Après Lemieux, Sergui Zubov et Dave Roche ont à leur tour trompé la vigilance de John Vanbiesbrouck. Le «66» a ensuite complété la poussée des siens.

Le troisième but de Lemieux est survenu à 6:06 de la deuxième période. Au cours d'un désavantage numérique, le capitaine des Penguins a subtilisé la rondelle à Stu Barnes à la ligne bleue des Panthers avant de diriger un tir qui a déjoué Vanbiesbrouck.

Vanbiesbrouck a ensuite cédé sa place à Mark Fitzpatrick.

Jaromir Jagr a été l'autre marqueur des Penguins.

Contrat de cinq ans évalué à 13 millions US

Pierre Gauthier règle le cas Yashin

OTTAWA (PC) - Pierre Gauthier a mis trois semaines à régler un dossier qui pourrissait depuis des mois.

En réalisant une entente de cinq ans de quelque 13 millions $ US avec Alexei Yashin, le nouveau directeur des Sénateurs d'Ottawa s'est assuré que l'équipe sera compétitive dans un avenir rapproché. Yashin recevra 820 000 $ US (sans rétroactivité) en 1995-96, plus quelque 12 millions au cours des quatre prochaines saisons.

«Nous venons de laisser derrière nous un passé incertain, a déclaré Gauthier. Désormais, nous pouvons aller de l'avant avec notre plan de participer aux séries à chaque saison. Nous venons de tourner la page pour atteindre nos objectifs.»

Hier, Yashin était un jeune homme visiblement soulagé, lui qui a été à l'origine d'un sérieux conflit entre les Sénateurs, la Ligue nationale et la Fédération internationale de hockey d'une part, et la Fédération russe, d'autre part.

«J'aimerais remercier Pierre et la direction des Sénateurs pour ce nouveau contrat, a déclaré l'attaquant des Sénateurs, qui n'a pas affronté le Canadien en soirée. Ce fut une période difficile. Heureusement, j'ai pu compter sur l'appui de ma famille et de mon conseiller Mark Gandler.»

Une rencontre décisive

Le dossier a vraiment débloqué il y a deux semaines quand Gauthier et Yashin se sont rencontrés à Toronto. Au cours de cet entretien, Gauthier a informé Yashin de la direction qu'il entend donner aux Sénateurs, de l'approche qu'il souhaite utiliser, de la philosophie qu'il veut implanter pour sortir l'équipe de son marasme.



SOURIRE - Le Russe Alexei Yashin était un homme soulagé après avoir accepté la dernière offre des Sénateurs d'Ottawa.

(Photo PC)

Yashin a été sensible au discours de Gauthier, lequel a rencontré Gandler le lendemain, au New Jersey.

«On s'est rapidement entendu sur l'idée qu'Alexei devait demeurer un membre de l'organisation des Sénateurs. À partir de là, on a pu commencer à négocier», a indiqué Gauthier.

Sexton, un obstacle

C'est un secret de Polichinelle que cet accord n'aurait pas été possible si l'ancien directeur général Randy Sexton avait encore été là. La position de Yashin était claire là-dessus.

«Ce n'est pas seulement une question de directeur général, s'est défendu le Russe. Il faut aussi considérer la position du directeur général, son potentiel comme dirigeant. Moi, j'ai toujours voulu revenir à Ottawa où l'on compte des partisans extraordinaires.»

Gandler, lui, a refusé de mettre le blâme sur Sexton seulement. Mais dans ses propos, on a pu déceler un profond respect pour Gauthier et ses talents de négociateur.

«Plusieurs facteurs sont à l'origine de l'accord, a indiqué l'agent. Pierre Gauthier est un rude négociateur. Il faut travailler fort pour lui arracher un dollar. Mais pour bien négocier, il faut posséder de l'autorité, de la compétence et évoluer dans un bon environnement. Pierre a changé de petites choses qui ont fait une grande différence.

«Les Sénateurs ont aussi réalisé qu'Alexei est un joueur de concession, qu'ils ont besoin de lui tout de suite s'ils espèrent participer aux séries. On s'est donc entendu pour faire la paix et non la guerre.»

Le Palladium

Gandler admet que la construction du Palladium a pesé dans les négociations. Les Sénateurs seront dans leur nouveau domicile d'ici à trois semaines.

«Le Palladium représentait une carte dans notre jeu et nous l'avons utilisée», a avoué Gandler dont le client est maintenant le plus haut salarié des Sénateurs devant Alexandre Daigle.

En bref

OTTAWA (PC) - Alexandre Daigle se réjouit du retour d'Alexei Yashin. Non seulement la présence du Russe va-t-elle améliorer l'équipe, elle va aussi enlever de la pression à bien des joueurs, à commencer par Daigle lui-même.

«Ça fait longtemps qu'on l'attend. Les joueurs vont ressentir moins de pression. Plusieurs gars vont retrouver leur vrai rôle dans l'équipe», dit le numéro 91.

Daigle a retrouvé le plaisir de jouer. La présence d'un nouvel entraîneur, Dave Allison, l'arrivée d'un nouveau directeur général, Pierre Gauthier, et deux passes récoltées dans la victoire de 4-3 des Sénateurs face aux Sabres de Buffalo ont contribué à lui redonner le sourire. Une ombre au tableau : un article paru dans un quotidien d'Ottawa il y a trois semaines suggérant que Daigle joue comme s'il consommait de la drogue. «Tout ça, c'est des niaiseries. Quand j'ai subi des tests de sang, c'était pour voir si j'avais la mononucléose», explique le jeune homme, qui déplore la gravité des insinuations. «C'est vraiment pas le fun. Y en a qui sortent des choses tellement négatives. C'est très destructif.»...

Les temps changent au hockey. Nous en avons eu la preuve hier quand plusieurs joueurs du Canadien sont allé féliciter Alexei Yashin au sujet de son nouveau contrat. Alors que l'attaquant des Sénateurs étaient encore sur la glace, Valeri Bure, Vladimir Malakhov, Saku Koivu, le capitaine Pierre Turgeon et Mark Recchi lui ont serré la main. Les joueurs du Canadien étaient heureux et visiblement sincères même s'ils risquaient d'affronter Yashin en soirée. C'était presque touchant. Décidément, la solidarité syndicale n'a jamais été aussi solide dans la Ligue nationale.

Tout le personnel de La Baie Moto Sports vous souhaite une Joyeuse période des Fêtes



Rien à payer avant avril 1996 sur motoneiges neuves

ski-doo Des motoneiges à votre mesure.

LA BAIE MOTO SPORTS ENR.

1142, avenue du Port, Ville de La Baie — 544-6530

HEURES D'OUVERTURE: lundi et mardi: 8 h à 5 h, mercredi, jeudi, vendredi: 8 h à 21 h, samedi: 8 h à 12 h

ski-doo Des motoneiges à votre mesure.

Disponibles À QUI LA CHANCE

NEUVES

- MACH Z long et court
- FORMULA III long et court
- MX Z 583
- FORMULA Z
- SCANDIC WT



Rien à payer avant avril 1996 sur motoneiges usagées

- 1996 - MX-Z, 583
- 1995 - SUMMIT 670
- 1995 - FORMULA Z
- 1994 - GRAND TOURING XTC
- 1994 - MACH Z
- 1994 - MACH I
- 1993 - MACH I XTC-R

309754

Victoire de 4-1

Damphousse réussit à faire débloquer Savage

OTTAWA (PC) - Alexei Yashin vient de conclure une entente de cinq ans évaluée à quelque 13 millions $ US. Mais c'est des tribunes qu'il a regardé le match en compagnie de son conseiller Mark Gandler. Pourtant, sa présence aurait été utile sur la glace alors que le Canadien a vaincu les Sénateurs d'Ottawa 4-1, hier soir, au Centre municipal de la capitale fédérale.

Le Tricolore devait l'emporter après avoir perdu à Washington et Tampa Bay. Quatre joueurs différents - Turner Stevenson, Brian Savage, Andrei Kovalenko, Vincent Damphousse - ont marqué les buts du Tricolore. Jaroslav Modry a été le seul à déjouer Jocelyn Thibault. Damphousse a ajouté une passe et il a été encore une fois le meneur des siens. Le centre du Canadien a fait preuve de courage en jouant malgré une contusion à une cuisse subie, jeudi, face au Lightning. Mario Tremblay a raison de mentionner son nom en vue du match des étoiles.

La rencontre a été passablement rude. Dennis Vial, des Sénateurs, a livré de furieux combats à Chris Murray et Turner Stevenson, tandis que Trent McCleary a cueilli Rory Fitzpatrick d'un incroyable coup d'épaule au centre de la patinoire. Tout au long de la soirée, les deux équipes ont complété leurs mises en échec. La fin du match a d'ailleurs été marquée d'une mini-bagarre générale. Même Vladimir Malakhov s'est battu. C'est tout dire.

En revanche, Alexandre Daigle s'est fait passablement discret. Le retour de Yashin devrait lui faire du bien.

Les trois étoiles ont été Saku Koivu, Vincent Damphousse et Sean Hill.

Savage, enfin!

Depuis quelques matches, le Canadien a du mal à marquer le premier but. Stevenson a renversé la tendance en complétant un jeu d'Andrei Kovalenko à 8:13 de la première période. Kovalenko s'est défait d'un rival derrière le filet des Sénateurs avant de refiler le disque à Stevenson.

Savage a ensuite mis fin à la plus longue léthargie de sa carrière en réalisant un but presque identique au premier. Cette fois, Vincent Damphousse a contourné le filet de Mike Bales et Savage n'a eu qu'à pousser la rondelle dans un but partiellement abandonné. Pour l'attaquant du Canadien, il s'agissait de son 20e but de l'année, lui qui n'avait pas marqué à ses 10 derniers matches. Mario Tremblay a donc vu juste en confiant Savage à Damphousse, lequel a la réputation de relancer des coéquipiers en panne.

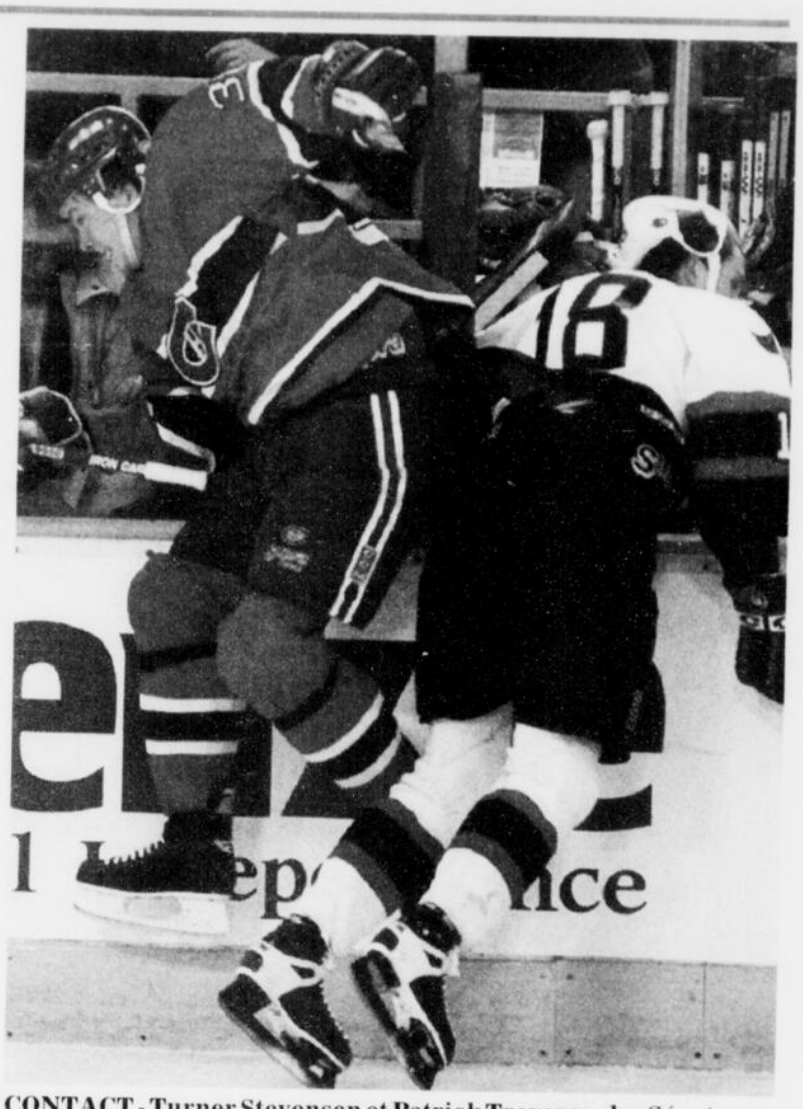
Donald Brashear a été blessé à sa première présence. Il a été coupé à un genou par un patin et la blessure a nécessité 15 points de suture. Il n'est pas revenu au jeu par la suite.

Un dix rounds

Le Canadien a ajouté deux autres buts en deuxième.

Kovalenko a déjoué Bales à 3:41 après le beau travail de Koivu en zone outaouaise. Le Finlandais a réussi à neutraliser deux rivaux avant de refiler le disque à Kovalenko.

Damphousse a réussi un beau but à 9:01 en enfilant l'aiguille, comme on dit. Frantisek Musil était alors au cachot.



CONTACT - Turner Stevenson et Patrick Traverse, des Sénateurs, ont solidement fait connaissance en première période.

(Photo PC)

En bref

OTTAWA (PC) - Les Sénateurs livrent ce soir leur dernier match au Centre municipal d'Ottawa. Ils joueront ensuite cinq matches à l'étranger avant d'inaugurer le Palladium le 17 janvier face au Canadien. Les Sénateurs disputeront alors neuf matches de suite à domicile. Un pari audacieux pour une équipe qui n'attire pas 10 000 personnes par match.

Oleg Petrov et Marko Kiprusoff ont été laissés de côté par Mario Tremblay. Le Russe va commencer à se poser des questions, lui qui sautait un troisième match de suite.

Chez les Sénateurs, Scott Levins, Phil Bourque ainsi que les blessés Kerry Huffman et Steve Duchesne n'étaient pas en uniforme.

Enfin de l'attaque

Tremblay cherche à ne pas démembrer ses trios

OTTAWA (PC) - «Une belle victoire d'équipe, a commenté Mario Tremblay. Le match a été robuste mais les joueurs voulaient vraiment terminer le voyage sur une bonne note. On est finalement sorti de notre torpeur en attaque en marquant quatre buts réussis par autant de joueurs différents.»

L'entraîneur du Canadien a cherché à employer tous ses trios, sans les démembrer, ce qu'il avait promis à ses joueurs.

«J'essaie de garder les trios intacts. Moi aussi, je préfère des trios stables. Maintenant, c'est aux joueurs à me prouver qu'ils veulent rester ensemble», a indiqué Tremblay.

Dans le vestiaire, Brian Savage paraissait soulagé d'avoir marqué son 20e but, son premier en 11 rencontres.

«Je viens d'être libéré d'une tonne de pression. Je suis heureux d'avoir enfin contribué à une victoire. Notre trio a vraiment bien fonctionné, a-t-il dit au sujet de ses compagnons Vincent Damphousse et Martin Rucinsky. On a dominé leurs défenseurs près du filet et nous avons obtenu plusieurs bonnes occasions de marquer.» La rencontre a été passablement rude. Une minibagarre a même marqué la fin du match.

«Nous devons jouer de cette façon pour l'emporter, a expliqué Lyle Odelein. Dernièrement, il nous manquait quelque chose. Mais ce soir, les vingt joueurs se sont présentés au match. Pas dix», a indiqué le défenseur.

Stéphane Quintal a également remarqué l'engagement de tous ses coéquipiers.

«À mon arrivée à Montréal, j'avais entendu dire que l'équipe se faisait brasser sur la route. Ce soir, différents joueurs ont fait le travail. C'est vraiment bon pour l'esprit d'équipe», a déclaré le défenseur, qui n'a pas ménagé les coups d'épaule de toute la soirée.

Avenir des Sénateurs

Pierre Gauthier bâtira de l'intérieur

OTTAWA (PC) - Avant d'accepter le poste de directeur général des Sénateurs d'Ottawa, Pierre Gauthier s'est assuré que l'équipe avait de l'avenir. La vérification valait la peine d'être faite compte tenu des déboires des Sénateurs depuis leur entrée dans la Ligue nationale. Avant la rencontre d'hier face au Canadien, les Sénateurs présentaient une fiche cumulative de 30-101-12 après un peu plus de trois saisons dans la LNH.

«Cette équipe a de l'avenir même si nos efforts ne se traduisent pas encore par des victoires», a déclaré hier Gauthier en pensant aux jeunes Alexei Yashin, Alexandre Daigle, Radek Bonk, Stan Neckar, Martin Straka, Daniel Alfredsson et Pavol Demitra.

«Ce club-ci va bientôt tourner le coin. Les joueurs travaillent fort, ils sont disciplinés, bons en défensive, et leur moral est excellent.

Ils sont très proches de gagner», a laissé entendre Gauthier, qui a appris à mieux connaître ses joueurs lors d'un voyage dans l'Ouest peu de temps après sa nomination survenue à la mi-décembre. «J'ai été très satisfait de ce que j'ai vu.»

Un hommage à Aubut

Gauthier compte profiter de son expérience acquise à Québec et à Anaheim pour relancer cette concession moribonde. Il a conclu une entente de cinq ans et obtenu l'assurance du propriétaire Rod Bryden qu'il pourra mener à bien son plan quinquennal.

À ce sujet, l'ancien responsable du recrutement des Nordiques a rendu un bel hommage à son ex-patron Marcel Aubut. «Aubut a vraiment été fantastique. Il n'a jamais modifié le plan de l'équipe. Il n'a jamais cédé à la tentation d'échanger des jeunes contre des vétérans, même quand les choses allaient mal. Il n'a jamais sacrifié l'avenir au court terme», a rappelé Gauthier.

Comme il l'a fait à Québec et Anaheim, Gauthier veut bâtir les Sénateurs de l'intérieur. Le cheminement, dit-il, peut être long et il faut être patient.

«Mais ça se fait, assure-t-il. Il ne faut surtout pas lâcher.»

Un gestionnaire

S'il a carte blanc au niveau hockey, Gauthier fait valoir qu'il a des responsabilités en tant que gestionnaire.

«Le plan de hockey doit aller en parallèle avec le plan financier. Aujourd'hui, tous les clubs s'en rendent compte. Le plus bel exemple est peut-être les Mighty Ducks.

Disney a assez d'argent pour acheter la ligue. Pourtant, le budget des Ducks est seulement 400 000 $ plus élevé que celui des Sénateurs. La responsabilité de gagner doit maintenant être accompagnée d'une responsabilité financière», soutient le nouveau patron des Sénateurs.

Le Canadien

Lors du grand ménage qui a mené aux congédiements de Serge Savard, Jacques Demers, André Boudrias et Carol Vadnais, le nom de Gauthier a été immédiatement mentionné pour le poste de directeur général. Aujourd'hui, il admet avoir espéré un coup de téléphone du président Ronald Corey. Ce coup de fil n'est jamais venu. Gauthier affirme que sa déception a été de courte durée.

«C'est sûr que je l'ai souhaité. Heureusement, j'avais un très bon travail à Anaheim où j'étais très heureux. J'ai pas mis de temps à m'en remettre.»

DÈS MERCREDI...

SEARS

Attendez-vous à plus

ELLE EST DE RETOUR...
NOTRE PLUS GRANDE RÉCLAME DE L'HIVER!

C'est la Vente d'entrepôt Sears et à chaque semaine du mois de janvier nous déballons une toute nouvelle sélection d'articles offerts à prix spéciaux.
Et bons achats habituels

Prix en vigueur du mercredi 3 janvier au dimanche 7 janvier 1996, dans la limite des stocks disponibles. Hâtez-vous, c'est notre plus grande réclame de l'hiver!

DÉJOUEZ LA TPS*

SUR TOUS LES MEUBLES†, GROS ÉLECTROMÉNAGERS, ASPIRATEURS†, CERTAINS APPAREILS ÉLECTRONIQUES, ARTICLES DE SALLE DE BAINS, GROS OUTILS D'ÉTABLI, APPAREILS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE, TRACTEURS ET CHASSE-NEIGE

LIQUIDATION!

TOUS LES GROS ÉLECTROMÉNAGERS 1995

RABAIS 30-50%

SOUTIENS-GORGE VOGUEBRA^MD, WONDERBRA^MD, PLAYTEX^MD, WARNER'S^MD ET DAISYFRESH^MD ET CULOTTES DE MAINTIEN

RABAIS 10-50%

TOUS LES LUMINAIRES

RABAIS 10-50%

TOUTES LES COUETTES ET DOUILLETTES

TOUTES LES CHAUSSURES: ACHETEZ UNE PAIRE, LA 2^e EST À MOITIÉ PRIX

TOUTES LES CHAUSSURES POUR FEMMES, HOMMES ET ENFANTS
La deuxième paire doit être de valeur égale ou moindre et doit être rendue avec tout retour

*Sears déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS. L'offre s'applique à la marchandise en stock seulement dans les magasins Sears. L'offre sur la TPS ne s'applique pas aux achats par catalogue, articles des centres de liquidation, frais d'installation, frais de paiement différé, de livraison ou de contrat d'entretien. Cette offre est en vigueur jusqu'au dimanche 7 janvier 1996.
†Sauf meubles de patio et pour bébé, aspirateurs d'atelier

SEARS

Les mentions "Ord." ou "Était" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears.
Alma: 662-2222, **Chicoutimi:** 549-8240
Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.
Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

309685

~~A120~~ LE PROGRES-DIMANCHE, le 31 Décembre 1995

A-48